

ENTRETIEN AVEC ANDRÉ MARTINET

Propos recueillis par Chrístos Clairis

André Martinet

Résumé: *Quelles sont les conquêtes fondamentales de la linguistique depuis cinquante ans? A l'heure actuelle, quels sont ses principaux problèmes, et dans quel sens évoluera-t-elle? La linguistique est-elle utile? Qu'est-ce qui caractérise le fonctionnalisme par rapport aux autres théories linguistiques, y compris la grammaire traditionnelle? Voilà autant de questions auxquelles l'auteur tente ici de répondre.*

André MARTINET, de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Paris), a été professeur invité au Département de langues et linguistique (Université Laval) à l'automne 1978.

CLAIRIS: Depuis 50 ans quelles sont selon vous les conquêtes fondamentales de la linguistique, quels sont ses principaux problèmes et dans quel sens est-elle en train d'évoluer?

MARTINET: C'est en 1928 qu'on peut placer le début de la linguistique structurale, c'est-à-dire le mouvement qui devait aboutir à l'établissement d'une véritable linguistique générale, une étude du langage humain en lui-même et pour lui-même. C'est en effet en 1928, au premier Congrès international des linguistes à La Haye, que Nicolas Troubetzkoy a présenté le manifeste phonologique où se trouvaient amalgamés les enseignements de Ferdinand de Saussure et Baudouin de Courtenay.

L'établissement de la linguistique comme une science parfaitement autonome demandait qu'elle se rende tout-à-fait indépendante de la psychologie. La condition de cette indépendance était que les "sons du langage", les constituants du signifiant saussurien, soient identifiés comme partie intégrante de la langue. Baudouin avait tenté cette intégration de la phonie de la langue; mais, dans les dernières décennies du XIX^e siècle, ceci ne pouvait être réalisé sans scandale qu'en établissant la nature psychologique du phonème. Saussure lui-même n'avait pas osé donner, de son signifiant, une définition autre que psychologique: "une image acoustique".

En empruntant à Bühler le principe de pertinence, Troubetzkoy pouvait intégrer à la langue les traits pertinents de la réalité phonique perceptible. Sans oser le dire dans les termes que j'emploie ici, il établissait le signifiant comme une somme de traits phoniques pertinents successifs, ce qui imposait la réalité phonique et la successivité des traits fondamentaux non seulement comme caractéristiques de ce que Saussure avait appelé la parole, mais bien comme marquant la nature propre du langage humain et de ses réalisations particulières, les langues.

La linguistique préphonologique n'avait de moyen de cerner exactement ses matériaux que par recours à l'écriture. Ses unités discrètes étaient les lettres. La découverte du phonème, unité distinctive discrète, c'est-à-dire valant par sa présence ou son absence, permettait d'aller de l'avant, 1^o en rétablissant la primauté oubliée de la forme phonique du langage, 2^o en brisant ainsi le carcan des formes orthographiques imposées autoritairement par la tradition et en révélant la possibilité de présenter une langue, non plus, sous forme prescriptive, comme un complexe de règles à respecter, mais comme un complexe d'habitudes à observer et à décrire. D'où la possibilité d'une description scientifique des langues, entrevue certes auparavant par les ethnolinguistes qui ne se heurtaient pas à des traditions orthographiques, mais reconnue désormais comme générale.

Très occupés à affirmer la possibilité des descriptions scientifiques de langues, beaucoup de structuralistes ont été tentés d'oublier la variété linguistique dans le temps et dans l'espace. Certains ont interprété les choix qu'imposait l'application du principe de pertinence comme une invitation à formaliser à outrance, c'est-à-dire à négliger arbitrairement certains traits de la réalité observable pour accéder plus vite à des structurations intellectuellement séduisantes. C'était sacrifier à la logique l'autonomie péniblement établie de la linguistique. D'autres, toutefois, plus soucieux des réalités linguistiques, ont cherché à montrer comment l'évolution des langues ne se comprenait pas sans référence à la structure de chacune d'entre elles, pour aboutir à la conclusion que *les langues changent parce qu'elles fonctionnent*. Les mêmes chercheurs ou d'autres se sont attachés à montrer que derrière l'unité structurale réelle d'une langue, on retrouve l'infinie variété des usages individuels ou conditionnés par les circonstances.

En dépit des tentations, auxquelles cèdent constamment certains chercheurs, de sacrifier l'autonomie de la linguistique sur l'autel de l'interdisciplinarité ou celui du philosophisme, les linguistes peuvent

être fiers des résultats obtenus depuis cinquante ans: on sait aujourd'hui comment une langue fonctionne, pourquoi et comment elle change, comment elle confirme, conserve ou perd son unité.

Il reste à préciser dans le détail les conditions et les étapes de l'apprentissage de la langue pour l'enfant, l'étendue et les limites de la structuration des valeurs signifiées, à établir les conditions d'une collaboration fructueuse avec les autres sciences de l'homme, y compris la biologie, où la linguistique s'affirmera, dès le départ, comme le centre autour duquel doivent s'organiser les recherches. Mais, surtout, il reste à décrire plus exactement la structure et la dynamique de toutes les langues accessibles soit directement, soit par l'intermédiaire de documents laissés par des civilisations disparues. La linguistique contemporaine ne renie pas les recherches comparatives poursuivies par ses prédécesseurs au XIX^e et au XX^e siècle. Elle permet simplement de les reprendre dans de meilleures conditions, mieux informés comme nous le sommes aujourd'hui de la façon dont les langues se structurent et évoluent.

Q. Les linguistes se trouvent souvent devant la question "à quoi sert la linguistique?". Personnellement je ne suis pas d'accord pour attribuer à l'utilité d'une science une importance primordiale. Il ne faut pas, me semble-t-il, confondre les applications pratiques d'une science avec la science elle-même. La science a des raisons d'exister parce que, comme le dirait Aristote, "l'homme, par nature, désire la connaissance" parce que nous éprouvons le besoin de dissiper un peu plus chaque jour les ténèbres de l'ignorance. Dans notre cas particulier, l'étude de la langue, pour mieux connaître son fonctionnement, s'auto-justifié, à mon avis, pleinement. Néanmoins vous accepterez, peut-être, de dire un mot en ce qui concerne les divers domaines de l'application de la linguistique.

R. Les conquêtes de la linguistique générale et fondamentale doivent être mises à profit dès que la communication linguistique ne s'établit plus à la satisfaction des usagers.

Il y a d'abord le cas où elle ne s'établit pas du tout: entre personnes qui ne parlent pas la même langue. La linguistique intervient donc automatiquement dès qu'il est question d'enseigner les langues étrangères. Si chaque langue est une structure, il faudra naturellement, avant toute chose, déterminer sur quels points diffèrent les structures respectives de la langue de l'étudiant et de celle qu'on veut lui enseigner. Il ne suffit pas de dire "j'enseigne l'anglais"; il faut aussi se demander à qui, et, bien entendu, aussi à quelles fins. On se méfiera des déclarations de certains "marchands de langues" pour qui la nécessité de différencier les enseignements d'une même langue représente un handicap commercial et qui, de ce fait, cherchent à convaincre le public qu'ils peuvent faire de n'importe qui un bon perroquet par un "bain" prolongé dans la langue à apprendre.

La linguistique a également un rôle considérable à jouer dans le cas de l'apprentissage par l'enfant de sa langue première, surtout, mais pas uniquement, lorsqu'il s'agit de lui apprendre à la lire et à l'écrire. Là encore, on se méfiera des charlatans et des gens de bonne volonté insuffisamment informés.

Bien entendu, les linguistes doivent avoir leur mot à dire dès qu'il s'agit de pathologie du langage. Les linguistes peuvent certes tirer de précieux enseignements des observations des spécialistes, mais ceux-ci sont à peu près sûrs de mal interpréter les faits observés, s'ils ne s'inspirent des conclusions auxquelles sont arrivés ceux des linguistes qui ont fait leur travail de linguistes sans loucher constamment dans la direction des pathologistes. Dans les recherches interdisciplinaires, il faut certes s'efforcer de trouver une langue commune, mais aussi de bien marquer quel est l'apport de chacune des disciplines; il ne faut pas que le pathologiste croie que le linguiste parle en tant que linguiste, lorsque ce dernier est en train de s'efforcer de retrouver le pathologiste à mi-chemin.

Là où l'intervention du linguiste doit être salutaire c'est dans la dénonciation du purisme en tant que tentative de personnes qui s'arrogent une autorité pour imposer leurs propres habitudes linguistiques aux autres membres de la communauté sans aucun souci des besoins de communication réels de cette communauté.

Q. Peut-être pourriez-vous présenter succinctement les traits qui distinguent la théorie et la pratique de l'école fonctionnaliste de celles des autres tendances de la linguistique contemporaine?

R. Les phonologues de Prague ont, dès l'abord, présenté leur discipline comme une phonétique fonctionnelle et structurale: fonctionnelle puisque les faits y sont classés non en référence à leur nature physique, mais du fait du rôle que joue chacun dans l'établissement de la communication; structurale parce que ce classement fonctionnel des faits montre leur interdépendance foncière. Partout ailleurs, sauf à Paris, on a tendu, par oubli inconscient ou volontaire, à éliminer le principe de pertinence, qui protège contre la formalisation irresponsable, celle qui consiste à minimiser l'aspect fonctionnel pour mettre en valeur la structuration. A Prague même, on a trop souvent cédé aux pressions universalistes qui amènent à sacrifier les différences au profit d'identités posées à priori.

Les fonctionnalistes contemporains ne renient en aucune façon leur appartenance au mouvement structuraliste, mais, par fidélité à leur objet, ils se refusent à céder aux modes successives ou simultanées des universaux, des transformations, de l'innéisme, du recours à la compétence du locuteur natif.

C'est, on l'a vu il y a un instant, à partir de Saussure, mais en le dépassant ou, si l'on veut, en retrouvant son message sous la gangue idéaliste que lui imposait son milieu, que s'est développée la linguistique fonctionnelle. Les contacts intimes et prolongés de son promoteur avec la personne et la pensée de Louis Hjelmslev, lui ont

permis de mieux prendre conscience, par contraste, de ce qui distinguait le point de vue fonctionnel des tendances logiciennes et aprioristes de beaucoup de structuralistes des années quarante et cinquante.

Le fonctionnalisme, c'est le refus de tous les *a priori*, de tous les globalismes; c'est la recherche du tout cohérent, la structure de l'objet, par l'intermédiaire d'une analyse constamment guidée par une pertinence qu'impose la nature même de l'objet étudié. Cette structure, le fonctionnaliste la retrouve dans l'objet lui-même; même si elle ne tombe pas immédiatement sous les sens, il la retrouve par l'opération de la commutation. Il ne la postule pas. Il l'identifie. La structure d'un édifice, nous ne la voyons pas, nous ne la touchons pas, mais nous savons qu'elle est là puisque l'édifice ne s'écroule pas. La structure de la langue, le fonctionnaliste la retrouve dans le comportement de ceux qui la parlent. Son devoir est de la retrouver derrière les apparences, de l'identifier et, s'il l'estime utile, d'en réaliser un modèle.

Toutes les branches de la discipline linguistique vers lesquelles se tourne aujourd'hui l'attention des linguistes à la page, à une date où le raz-de-marée généraliste n'affecte plus que des baies lointaines, toutes ces branches ont été, de longue date, explorées par les fonctionnalistes, même s'il y reste encore assez de choses à découvrir pour attirer ceux qui aspirent à faire progresser la connaissance.

Q. Vous venez de terminer, avec votre équipe, la rédaction de la *Grammaire fonctionnelle du français*. Il pourrait être utile de préciser ce qu'ajoute l'adjectif "fonctionnelle" au terme "grammaire" tout court. Autrement dit, quelle est la différence entre une grammaire fonctionnelle et une grammaire traditionnelle?

R. Avant même qu'ait pu être menée à bien la rédaction d'une *Syntaxe générale* présentant en détail la théorie et les méthodes de la linguistique fonctionnelle en ce qui concerne le comportement, dans les

énoncés, des unités signifiantes, on nous a passé commande d'une *Grammaire fonctionnelle du français*. On peut dès maintenant, vu l'état d'avancement du travail, tenter de préciser ce que le fonctionnalisme apporte de neuf dans la présentation de la grammaire de la langue.

Tout d'abord, il entraîne, dès le départ, une prise de conscience de la nécessité de préciser, beaucoup mieux qu'on a pu le faire jusqu'ici, ce qu'est l'objet à l'étude. En l'occurrence le français, mais lequel?, délimité comment dans le temps? dans l'espace géographique? dans l'espace social? représenté par quel usage? celui des textes officiels? celui de la conversation mondaine? celui des gens engagés dans la production, à l'université, à l'usine ou aux champs? celui des entretiens intimes?

Le fonctionnalisme réclame aussi qu'on repose précisément le problème de ce qu'on doit présenter dans la grammaire et ce qu'on doit réserver au lexique: doit-on, par exemple, en grammaire, se contenter de présenter la fonction objet, ou immédiatement cerner une classe de verbes, dits traditionnellement transitifs, caractérisés par la possibilité d'entraîner cette fonction objet?

L'approche fonctionnelle rejette les catégories *a priori* dites "parties du discours", mais dégage des classes d'unités significatives caractérisées chacune par un faisceau de compatibilités, classes dont l'ensemble forme l'inventaire qui caractérise en propre la langue étudiée: l'inventaire du français ne s'identifie aucunement avec celui de langues même de structures très proches comme l'italien ou l'espagnol.

La grammaire fonctionnelle écarte la notion imprécise de mot pour n'opérer qu'avec le *monème*, signe linguistique minimum, le *synthème* où l'on peut découvrir deux ou plus de deux monèmes, mais dont le comportement syntaxique s'identifie en tous points à celui du monème, les *fonctions grammaticales* qui identifient les rapports entre les monèmes de l'énoncé, certaines étant elles-mêmes représentées par des monèmes,

et enfin des *syntagmes* qui sont des combinaisons de monèmes reliés par des rapports syntaxiques.

La linguistique fonctionnelle distingue, de façon tranchée et catégorique, entre *syntagme* et *morphologie*. Cette dernière est très strictement l'étude des variations non significatives de la forme des monèmes et des traits non significatifs de leurs combinaisons. En définissant ainsi la morphologie, nous sommes plus près de la valeur primitive du terme. La morphologie présente un ensemble de conventions, imposées au locuteur par la communauté et qui ne sont, le plus souvent que des complications formelles qui n'ont pour effet que de rendre plus difficile la communication de l'expérience.

Quant à la syntaxe, elle n'est pas, comme on le pense souvent, l'examen de la combinatoire des unités signifiantes de base, mais l'étude de la façon dont l'auditeur peut reconstituer, dans sa globalité, l'expérience qu'on désire lui communiquer, à partir de la successivité des unités de la chaîne parlée.

La grammaire fonctionnelle ne cherche jamais à se démarquer à tous prix de ses devancières et elle peut, de ce fait, décevoir ceux qui, à l'affût de nouveautés révolutionnaires, n'aperçoivent pas que l'application conséquente des principes fonctionnalistes de base remet en question les fondements millénaires de la pratique grammaticale: la grammaire fonctionnelle en effet n'est jamais normative. Elle n'établit pas des règles. Elle signale simplement le comportement réel et observable des locuteurs dans telles ou telles circonstances, pour obtenir tel ou tel résultat. Elle ne dit jamais: il faut faire tel ou tel accord, mais elle signale que si, dans une copie d'examen, tel accord n'est pas fait, la note finale sera abaissée. La linguistique fonctionnelle est l'école de l'irrespect, si "respect" veut dire refus de se poser la question "Pourquoi?".

Q. A ceux qui se réclament de vous, on objecte souvent que vous n'avez pas développé de théorie syntaxique. On tend ainsi à réduire votre apport à la linguistique au seul domaine de la phonologie. Nous qui travaillons avec vous savons que ceci relève, dans le meilleur des cas, d'un manque d'information. Mais il faut aussi compter avec le messianisme linguistique de certaines écoles qui, pour gagner des adeptes, ont voulu, faute de mieux, monopoliser la syntaxe. Il serait bon, je pense, que vous apportiez certains éclaircissements à ce propos.

R. Comme tout le monde a fait un peu de grammaire à l'école, chacun s'estime habilité à exprimer son opinion dès qu'il s'agit des problèmes dont on traite actuellement sous la rubrique de syntaxe, alors qu'on ne s'y risque guère dans le domaine plus austère de la phonologie.

Il y a des siècles que des gens d'esprit s'occupent de grammaire. Il est, en conséquence, difficile d'y faire oeuvre réellement originale aujourd'hui, sauf si l'on s'inspire du renouvellement apporté, il y a quelques cinquante ans, par la phonologie à notre conception du fonctionnement du langage humain. Les linguistes bloomfieldiens avaient, dans l'ensemble, une vision étriquée des faits phonologiques qui ne leur permettait pas d'aborder la syntaxe avec quelques chances de convaincre leurs pairs. Ceux qui, formés à leur école, se sont opposés à eux ont fait la même erreur que nos devanciers préstructuralistes qui considéraient la linguistique comme une branche de la psychologie. Ils n'ont pas vu que le principe de pertinence, qui fondait la phonologie, leur permettait, sans sortir du domaine de l'observation, de faire, parmi les données, le départ entre ce qui était linguistique et ce qui ne l'était pas. D'où l'invention d'une structure profonde et l'hypothèse gratuite de l'innéité du langage.

Si je n'ai réellement abordé la syntaxe que vers 1956, après avoir dit ce que j'avais à dire en matière de phonologie diachronique, c'est que j'estimais que nous pouvions, pour un temps, nous contenter de ce que nous apportait la tradition. Mais il y a plus de vingt ans que je

m'attache en priorité à l'étude des unités significatives. Comme vous le dites fort bien, il n'y a, pour en faire abstraction, que ceux qui pensent avoir intérêt à le faire ou ceux qui croient, en toute innocence, qu'on en reste au chapitre 4 des *Éléments de linguistique générale*.

Le désir de s'affirmer comme le grand syntacticien du siècle par occultation des concurrents est si répandu que certains fonctionnalistes sont tentés, dès aujourd'hui, de présenter leurs propres vues, non comme une variante de la théorie, ce qui serait légitime, puisqu'il ne saurait être question d'une orthodoxie, mais comme la syntaxe fonctionnelle. Cela ne va pas sans troubler certains lecteurs qui se demandent si ces nouveautés ou ces reculs ne correspondent pas à quelque volte-face de ma part. On pourrait espérer ne pas avoir, en ces matières, à utiliser la formule commerciale: "Méfiez-vous des contre-façons".

Q Pourriez-vous, en terminant, dire quelques mots de l'importance de l'étude et de la description des langues pour le développement de la théorie linguistique?

R. La linguistique préstructurale, celle du XIX^e siècle et des premières décennies du XX^e, était, du fait de ses origines philologiques, tournée vers les langues en tant que documentation relative à des époques révolues.

La situation change du tout au tout à partir du moment où l'on s'intéresse aux langues en elles-mêmes. S'il s'agit de savoir ce qu'est une langue, comment fonctionne une langue, il devient essentiel d'étudier les langues les plus diverses, et, en particulier, celles qui s'éloignent le plus des modèles les mieux attestés à l'Occident.

Nous opérons avec une définition d'une langue qui laisse aux candidates à ce titre beaucoup de latitudes de variation. Il nous reste à voir si, oui ou non, l'économie de la communication permet l'utilisation de toutes ces latitudes ou si, au contraire, elle aboutit à exclure totalement ou à réduire statistiquement certaines d'entre elles. Seule l'observation la plus vaste et la plus dégagée de tout préjugé ethnocentrique nous permettra de nous rapprocher de ce but.

André Martinet

LEÇON TYPE D'EXERCICES DE
PRONONCIATION DU /y/ FRANÇAIS

Jean-Guy LeBel
Jean Lemieux

Résumé: *Après avoir succinctement rappelé les caractéristiques articulatoires et acoustiques du /y/ français, et après en avoir établi les conditions "idéales" de réalisation selon certains critères et selon certaines techniques de correction, puis en tenant compte du type de fautes généralement commises par les étudiants anglophones, les auteurs proposent aux enseignants de français langue seconde une leçon type d'exercices pour l'enseignement et la correction du /y/ français dans une optique proprioceptive par opposition à intellectualisante.*

Jean-Guy LEBEL, Docteur de l'Université de Strasbourg, professeur agrégé (phonétique corrective et différentielle) au Département de langues et linguistique de l'Université Laval (Québec).

Jean LEMIEUX, Etudiant à la maîtrise (phonétique), chargé de cours (phonétique pratique) au Département de langues et linguistique de l'Université Laval.

1. CARACTERISTIQUES DU /y/

Malmberg (1969: 53) résume ainsi les caractéristiques du /y/ français: "/y/ est une voyelle antérieure fermée arrondie (ou labialisée). La position de la langue est approximativement la même que pour /i/. Les lèvres sont projetées et fortement arrondies. Les formants sont à 240 et 1850 Hz". A cela on peut ajouter la remarque suivante de Landercy et Renard (1976: 184): "La perception du /y/ nécessite la présence des zones fréquentielles correspondant aux premier et deuxième formants ou premier et troisième". Ces auteurs font suivre alors une classification acoustique et perceptive des voyelles françaises (ibid: 184, fig. 5) où la voyelle /y/ est médiane quand on la compare à /i - e/ par rapport à /u/, et où le degré de coloration de /y/ est au niveau de celui de /œ - ø/.

D'autre part, l'apprentissage et la stabilisation articuloire de la voyelle /y/ par les anglophones présentent normalement trois types de difficultés. Le plus fréquent est la postériorisation en [u], le second est l'ouverture en [Y] ou en [ø] délabialisé, et le troisième est l'addition ou l'intercalation d'un yod de passage entre la consonne précédente et la voyelle [y] comme, par exemple, dans "mur" [m^jyR] (LeBel, 1975a: 47).

En outre, étant donné que, d'un côté, nous connaissons de /y/ la nature plutôt tendue de son articulation et, conséquemment, la grande énergie musculaire nécessaire à sa réalisation, et que nous pressentons son caractère perceptif plutôt sombre qu'aigu (pour les anglophones, quand nous analysons leurs fautes), et étant donné que, de l'autre, nous développons en procédés de correction les notions et réalités que sont l'intonation, le rythme, la phonétique combinatoire et la

modification de la prononciation (prononciation nuancée), nous pensons qu'il est possible d'imaginer des conditions plutôt idéales de réalisation du /y/, nous souvenant bien que "l'analyse de divers éléments d'une prononciation reconnue proprioceptivement (aussi bien par le locuteur que par celui qui l'écoute) comme "plus tendue" montre qu'elle résulte de l'action coordonnée d'un jeu complexe de données psysio-acoustiques". (Renard, 1971: 83)

2. INTONATION, RYTHME ET ACCENTUATION

"Il semble que les facteurs qui contribuent à l'impression d'une forte tension soient, (...) dans le cas des voyelles (ou des éléments vocaliques de la chaîne parlée): d'une part, une tension plus forte de certains muscles laryngés et/ou des cordes vocales, combinée ou non avec un accroissement de la pression d'air entraînant une augmentation relative de la hauteur du fondamental; d'autre part, une déformation de l'appareil vocal et un degré de rigidité de la langue relativement plus grande et une plus longue durée de la tenue". (Renard, 1971: 83-84). Ce qui amène à penser que, grâce à une intonation montante et à une accélération relative du débit, l'étudiant anglophone aura davantage tendance à masser la langue à l'avant de la bouche. Ceci créera un F_2 (formant aigu) plus élevé et le caractère clair de la voyelle ressortira davantage: en d'autres mots plus simples, le résultat sera plus un [y] qu'un [u].

Egalement, comme le fait d'accentuer une voyelle en augmente généralement d'abord la tension, ce qui favorisera l'accroissement du fondamental de [y], puis la durée, ce qui favorisera et la perception du timbre clair de [y] et le déplacement (souhaité) des organes articulatoires de la faute vers le lieu normal d'articulation du [y], nous placerons donc les [y], au début de la leçon, plutôt en position accentuée.

3. PHONETIQUE COMBINATOIRE

La phonétique combinatoire, parce qu'elle associe des phénomènes acoustiques et articulatoires, oblige le correcteur à choisir une ou des réalisations phonétiques voisines et compatibles qui favoriseront une perception optimale du son visé. Et puisque la voyelle /y/ est fermée et aigue, donnons-lui un environnement consonantique fermant et aigu.

Dans son *Test de rapprochement entre consonnes et voyelles*, Calbris conclut à "l'action fermante des fricatives" et à "celle ouvrante des explosives" (1974: 12), et l'auteur remarque déjà au début de son étude "que les consonnes fermées (occlusives ou explosives) prononcées isolément, s'associent volontiers à des voyelles ouvertes et que les consonnes non-fermées (constrictives ou fricatives) s'associent, elles, à des voyelles fermées". (1974: 4-5) ¹

Si on étudie attentivement certaines données et conclusions des deux articles de Calbris (1974: 11 et 1976: 23), on voit que la voyelle /y/ est très souvent associée aux consonnes /s/, /t/ et /ʃ/. Or à ce phénomène, intéressant du point de vue psycho-acoustique, s'ajoute celui de l'articulatoire, puisque d'un côté /y/ et /ʃ/ ont en commun la labialisation et que, de l'autre, /s/ et /t/ ont une articulation sentie comme très tendue et sont, par surcroît, très aigus. Aussi il est raisonnable de croire qu'elles favorisent la perception du caractère clair du /y/ et, par conséquent, l'environnement consonantique des /s/, /t/ et /ʃ/ devrait être plus efficace que, par exemple, celui des /m/, /b/ ou /R/, tout au moins du point de vue théorique. Et de fait notre longue pratique, avec des étudiants de niveau tant débutant complet qu'avancé, corrobore cette hypothèse de travail.

1. Voir aussi Calbris, 1976.

4. MODIFICATION DE LA PRONONCIATION

En nuançant, et même en déformant la prononciation d'un son ou d'un phénomène donné, le correcteur tente de mettre en évidence l'élément acoustico-articulatoire pertinent que l'étudiant n'a pas saisi, même après plusieurs auditions et essais de prononciation. Comme très souvent il y a lieu de le faire en correction phonétique, il s'agit ici d'aller par étapes dans la direction opposée à la faute, afin de faciliter la perception et l'exécution de tout l'ensemble phonétique ou prosodique (LeBel, 1975b: 26; 1977: 18).

Aussi la *modification* ne peut être incorporée (dans le sens d'imprimée) dans les exercices de la leçon même, mais elle est un procédé que le correcteur doit utiliser afin de présenter des allophones (variantes phonétiques) optimaux dans une ligne phonologique acceptable.

Comme nous avons souligné antérieurement que la faute la plus fréquente chez l'anglophone est le [y] qui devient une sorte de [u], rappelons ce qu'en dit Renard (1971: 95-97) via ce qu'il appelle la prononciation nuancée: "Si un Anglais prononce [y] comme [u] (*voiture*), on trouvera intérêt à nuancer le timbre du modèle et à tendre [y] vers [i] (presque [*voiture*]); inversement, avec un slave qui prononcerait [*voiture*], on nuancera la prononciation vers [u] (presque [*voiture*])."

Ce procédé permet donc à l'étudiant surtout d'entendre momentanément et de corriger momentanément la faute qu'il a commise, mais le procédé ne conduit pas nécessairement à une stabilisation de la prononciation du son litigieux. A la suite de la prononciation volontairement incorrecte (modifiée) du maître, l'étudiant réalise une sorte de [y]; il n'a pas vraiment répété ce que les autres personnes autour de lui ont peut-être entendu, mais cet étudiant remarque qu'il a bien réalisé le son que le maître voulait lui faire prononcer. C'est déjà une bonne étape de franchise dans le processus de l'intégration.

5. MODELE DE LEÇON

Nous proposons la structure suivante:

- 1- Exercices de répétition (logatomes et mots réels)
- 2- Exercices de substitution
- 3- Exercices de transformation
- 4- Répétition de phrases détachées
- 5- Lecture à haute voix d'un texte suivi.

Les exercices de répétition tiennent compte, dans la mesure du possible, de la gradation des difficultés dues aux caractéristiques articulatoires et acoustiques des sons voisins du /y/; et ces exercices sont composés de logatomes (mots artificiels mais de français probabilitaire) et de mots réels.

Le correcteur pourra ne s'attarder que très peu sur les logatomes, mais nous justifions et nous suggérons leur emploi (même bref) du fait qu'on freine ainsi, momentanément du moins lors des premiers instants de la leçon, le désir de l'étudiant de se représenter orthographiquement les mots et de tomber alors dans la difficulté que "l'appréhension même du contenu sémantique gêne la reproduction des groupes sonores et déclenche chez le sujet des habitudes articulatoires en fonction de la langue maternelle." (Intravaia, 1976: 112). En outre, les logatomes neutralisent, en ne les incorporant tout simplement pas, les facteurs étrangers/parasites qui créent toujours des interférences lors de la prononciation.

5.1 Exercices de répétition¹

5.1.1 Monosyllabes

5.1.1.1 Contexte consonantique favorable

ou	↗	[ys]	[sy]	[sys]
	↘	[yt]	[ty]	[syt]
		[yʃ]	[ʃy]	[syʃ]
		[yz]	[zy]	[syz]
		[tys]	[ʃys]	[zys]
		[tyt]	[ʃyt]	[zyt]
		[tyʃ]	[ʃyʃ]	[zyʃ]
		[tyz]	[ʃyz]	[zyz]

5.1.1.2 Contexte consonantique varié

[dy]	[yd]	[dyd]	[dyn]	[dyk]
[ny]	[yn]	[nyn]	[nyd]	[nyk]
[ky]	[yk]	[kyk]	[kyn]	[kyd]
[gy]	[yg]	[gyg]	[gyd]	[gyk]

juge	[ʒyʒ]	Jules	[ʒyl]	sud	[syd]
Luce	[lys]	lune	[lyn]	dune	[dyn]
une	[yn]	Gus	[gys]	nulle	[nyl]
nu	[ny]	vu	[vy]	bulle	[byl]
plume	[plym]	cruche	[kryʃ]	bus	[bys]

1. Il est à retenir que l'intonation montante est la mélodie optimale pour favoriser et la perception et la reproduction du /y/ par les anglophones. Nous conseillons donc de faire prononcer d'abord les mots en montant, quitte à varier davantage par la suite. La procédure idéale serait de constamment alterner entre \nearrow et \searrow , qui plus est, de donner le même mot en \nearrow et en \searrow . En outre, s'il y a lieu, modifier dès le départ [y] vers [i] (cf. § 4).

5.1.2 Bisyllabes

5.1.2.1 Contexte consonantique favorable

tissu	[tisy]	laitue	[lety]	déçu	[desy]
à Luce	[alys]	la chute	[lafyt]	des suces	[desys]
ah! zut	[azyt]	massue	[masy]	fichu	[fify]
la huche	[layf]	la hutte	[layt]	pointu	[pwety]

5.1.2.2 Contexte consonantique varié (position accentuée et atone)

six jus	la buche	aigu
salut	minute	refuse
la plume	il fume	ça s'use

duché	mutin	cuvée
chuter	bucher	lutin
lutteur	buveur	nudisme

5.1.3 Trisyllabes et plus

5.1.3.1 Contexte consonantique varié, position accentuée

habitude	matricule	autobus
des menus	les écluses	c'est au juge
un viaduc	solitude	de la friture

5.1.3.2 Contexte consonantique varié, position atone

successeur	allumette	il suffit
justement	inutile	supplicié
utilité	s'accoutumer	durabilité

5.2 Exercices de substitution

Etant donné qu'au début des précédents exercices nous avons essayé de tenir compte du contexte consonantique favorable à /y/, nous insisterons ici sur les fautes prévisibles. Ainsi, les voyelles /u/ et /ø/, fréquemment confondues avec /y/, devront être remplacées par /y/ dans des séries appropriées.

Occasionnellement, nous nous servirons de logatomes comme mots substitués ou substituants et nous leur donnerons une graphie simple et vraisemblable imprimée entre guillemets. Nous suggérons également, après un certain temps de travail, d'inverser les séries, c'est-à-dire de faire en sorte que /y > u/ au lieu de /u > y/. Enfin la variation systématique de l'intonation (d'abord ↗, puis ↘) est de mise.

5.2.1 /u > y/

1-	ou	>	eu	c'est tout	>	sais-tu
2-	housse	>	eusse	des sous	>	déçu
3-	joute	>	jute	à bout	>	abus
4-	"oune"	>	une	Joule	>	Jules
5-	bouche	>	buche	les roues	>	les rues
6-	bouse	>	buse	il couve	>	il cuve
7-	mou	>	mu	en boule	>	en bulle
8-	loup	>	lu	la rousse	>	la russe
9-	nous	>	nu	des pouces	>	des puces
10-	soude	>	sud	c'est sourd	>	c'est sûr

5.2.2 /ø > y/

1-	eux	>	eut	l'aveu	>	la vue
2-	ceux	>	su	des jeux	>	des jus
3-	"teu"	>	tu	c'est eux	>	sais-tu

4- noeud	>	nu	en feu	>	en fût
5- deux	>	du	six gueux	>	ciguë
6- jeu	>	jus	laiteux	>	laitue
7- "cheu"	>	"chu"	des creux	>	des crues
8- feu	>	fût	par eux	>	paru
9- peu	>	pu	je les veux	>	je l'ai vu
10- boeufs	>	bu	les queues	>	l'écu

5.2.3 Varia > /y/

5.2.3.1 En position accentuée

1- Cid	>	sud	maçon	>	massue
2- hache	>	huche	indou	>	indu
3- honte	>	hutte	sali	>	salut
4- main	>	mue	paré	>	paru
5- l'axe	>	luxé	égaux	>	aigu
6- cris	>	crues	repas	>	repu
7- part	>	pur	abbé	>	abus
8- rime	>	rhume	cousin	>	cousu
9- d'or	>	dur	Antibes	>	en tube
10- l'astre	>	lustre	labour	>	la bure

5.2.3.2 En position atone

1- Sophie	>	suffit	six pères	>	super
2- six jets	>	sujets	s'accède	>	succède
3- sapin	>	supin	se plier	>	supplier
4- l'acide	>	lucide	des vins	>	du vin
5- chanter	>	chuter	masquer	>	musquer
6- flotter	>	flûter	latin	>	lutin
7- oser	>	user	bonté	>	buter
8- lapin	>	lupin	couver	>	cuver
9- matin	>	mutin	boucher	>	bucher
10- lamineux	>	lumineux	l'acidité	>	lucidité

5.3 Exercices de transformation

Phrases détachées

Textes suivis

Pour les niveaux intermédiaire et avancé où les étudiants ont un besoin accru et différent d'exercices — afin de soutenir leur intérêt et de pousser plus loin l'automatisation et la stabilisation de leur phonétisme nouvellement acquis —, nous suggérons aux correcteurs d'utiliser les diverses formules d'exercices de transformation, de phrases détachées et de textes suivis qui existent ici et là dans les manuels.

Le lecteur en trouvera une formule particulièrement intéressante dans l'ouvrage de Boudreau-LeBel-Beauchemin (1967) en ce qui concerne et la voyelle /y/ et le phonétisme du français en général. Nous suggérons, toutefois, de varier plus la mélodie des exercices de transformation qu'on y trouve et, aussi, d'en varier davantage les modèles ou formules. Quant aux phrases et aux textes suivis, l'idée est très bonne et peut être poursuivie.

6. CONCLUSION

La méthodologie suggérée dans cette étude s'insère dans l'optique d'un enseignement et d'une acquisition d'ordre *proprioceptif*¹

1. Pour faciliter la compréhension de ce terme, nous puisons les explications nécessaires dans l'excellent *Code de terminologie* de Landercy et Renard (1977) — voir d'ailleurs le compte rendu de cet ouvrage à la fin du présent numéro — :
"Proprioception: perception par le corps.
Perception: action (ou son résultat) de saisir le stimulus sonore (ou le langage) par l'esprit et par le sens; l'audition, au sens courant, elle-même très complexe puisqu'elle résulte de l'intégration de diverses voies (aérienne, osseuse, vibro-tactile), n'est qu'un élément de la perception, phénomène qui met en jeu de nombreux facteurs extra-auditifs d'ordre proxémique*, socio-culturel, psychologique et spatio-temporel. Cet ensemble d'éléments où se mêlent le pertinent et le redondant, est perçu globalement et structuré en vue de la compréhension. (suite de la note 1, page suivante)

par rapport à *intellectualisant*. La <<théorie>> ou, si on préfère, les principes majeurs de correction phonétique sont, d'abord, la prosodie (intonation, accentuation et rythme), ensuite l'environnement phonétique favorable et, finalement, quand il y a lieu, la modification (de la prononciation) du modèle proposé par le correcteur.

C'est alors que si, d'une part, on désire corriger dans cette optique proprioceptive et que si, d'autre part, on connaît bien les composantes articulatoires et acoustiques des sons de la langue enseignée, il sera aisé de rédiger d'après la leçon type — même s'il y faut le temps — quelques exercices concernant le phénomène phonétique à travailler, ou encore mieux, il s'avèrera possible à l'enseignant d'expérience d'inventer sur le champ, surtout à l'aide de logatomes, les environnements phoniques favorisant son intervention corrective.

En outre, il est important pour l'enseignant de savoir qu'il peut améliorer la prononciation de tout son, mais il est évident aussi

(suite de la note 1)

Le processus complexe d'intégration d'un message oral ne peut être analysé en phases successives que pour les besoins de la discussion théorique et de la terminologie. Voici comment nous avons découpé le champ sémantique relatif à cette opération délicate:

Détection: dans le processus d'intégration d'un signal sonore, qu'il s'agisse d'un bruit sans signification ou d'un message oral, la détection apparaît comme le premier stade; c'est une perception auditive dont on ne peut préciser le type.

Distinction ou *discrimination*: à ce stade, immédiatement après celui de détection, l'élément perçu est distingué d'un autre.

Décodage ou *identification*: dans la perception de la parole, cette opération permet à l'auditeur d'assimiler un son de parole à un phonème inclus dans son système référentiel (code).

Reconnaissance: structuration du décodage.

Proxémique: étude des signes non verbaux qui accompagnent la communication orale; elle comprend les facteurs kinésiques (gestes), visuels (regard), olfactifs (parfum), etc."

que les étudiants doivent être attentifs et doivent travailler consciencieusement et activement. Autant, dans une première étape, l'enseignant favorise la bonne production d'un son et montre ainsi que l'acquisition en est possible, autant la stabilisation de cette nouvelle acquisition est ensuite du domaine des étudiants.

Jean-Guy LeBel
Jean Lemieux
Université Laval

BIBLIOGRAPHIE

- BOUDREAU, M., LEBEL, J.-G. & BEAUCHEMIN, N. (1967), *Prononciation du français par le rythme*, Québec, PUL.
- CALBRIS, Geneviève (1974), "Test de rapprochement entre consonnes et voyelles", *Revue de Phonétique Appliquée*, 29: 3-13.
- _____ (1976), "Reproduction phonémique et contexte phonétique", *Revue de Phonétique Appliquée*, 37: 13-26.
- INTRAVAIA, Pietro (1976), "Pour une méthodologie de l'investigation en phonétique corrective", *Revue de Phonétique Appliquée*, 38: 95-118.
- LANDERCY, A. & RENARD, R. (1976), "Observations sur les fondements acoustiques et perceptifs de certains procédés du système verbo-tonal", *Revue de Phonétique Appliquée*, 39-40: 175-188.
- _____ (1977), *Eléments de phonétique*, Bruxelles/Mons, Didier/C.I.P.A.
- LEBEL, Jean-Guy (1975a), "Aperçu des fautes éventuelles des anglophones nord-américains", *Langues et linguistique (Université Laval)*, 1: 41-50.
- _____ (1975b), *Eléments de correction phonétique du français*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme (Université Laval), publication B-53, 54 p.
- _____ (1977), "Correction phonétique du /l/ français enseigné à des anglophones", *Langues et linguistique (Université Laval)*, 3: 1-26.
- MALMBERG, Bertil (1969), *Phonétique française*, Malmö, Hermods.
- RENARD, Raymond (1971), *Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique*, Didier international.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 4-5, 1978/1979: 31-37

ATLAS LINGUISTIQUE DE L'EST DU CANADA

QUESTION 2020: LES LUTINS

Gaston Dulong

Résumé: *Différentes appellations des lutins. Comment ils se manifestent, comment les occuper et les empêcher de faire leurs vilains tours. Comment les éloigner.*

Gaston DULONG, Licencié ès lettres, professeur titulaire (dialectologie)
au Département de langues et linguistique de l'Université Laval (Québec).

Langues et linguistique, n° 4-5, 1978/1979

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

Les lutins ont joué et continuent de jouer un rôle important dans la civilisation populaire.

Nous avons cru que la sortie de l'ordinateur de la question 2020 portant sur les lutins pourrait intéresser non seulement les dialectologues et les phonéticiens, mais également les folkloristes et les spécialistes de la culture populaire.

Tous les éléments qui apparaissent plus bas ont été recueillis sur le terrain entre 1969 et 1973, chaque point d'enquête étant représenté par un numéro. C'est pour faciliter le repérage de ces points d'enquête que nous donnons la liste abrégée qui suit. Cela permettra au lecteur de mieux situer géographiquement la région où a été recueilli tel ou tel élément.

Québec: Rive nord du Saint-Laurent.

- 1 - 7 : Côte Nord, (de Blanc-Sablon à l'embouchure du Saguenay)
- 8 - 20: Saguenay, Lac Saint-Jean, Charlevoix
- 21 - 33: de Saint-Ferréol (à l'est de Québec) à Trois-Rivières
- 34 - 62: Trois-Rivières, nord de Montréal, vallée de l'Outaouais
- 62 - 73: Témiscamingue et Abitibi
- 74 - 75: Comtés de Vaudreuil et Soulanges

Québec: Rive sud du Saint-Laurent

- 76 - 106: Sud de Montréal et Estrie
- 107 - 137: Sud de Québec, vallée de la Chaudière et rive sud jusqu'à Rimouski
- 137 - 155: Rimouski, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine

Hors du Québec

- 156 - 164: Maritimes (N.-B., N.-E., I.-P.-E.)
- 165 - 172: Ontario

Ce qui a été recueilli sur les lutins au cours des enquêtes apparaît plus bas dans l'ordre suivant: 1- réponses directes à la question posée, suivies de la prononciation notée à tel ou tel endroit représenté par un numéro; 2- liste de mots ou de syntagmes divers recueillis en phonétique; 3- légende linguistique comprenant des renseignements sur les lutins: comment ils se manifestent, comment les empêcher d'accomplir leurs maléfices, sous quelles formes ils apparaissent.

Gaston Dulong
Université Laval

QUESTION 2020 Lutin

lutin /lutě: 6, 8, 10, 11, 12, 14, 17, 19, 20, 22, 25, 28, 29, 30 od,
31, 34, 36, 37, 38, 39, 40, 43, 46, 47, 48, 49, 51, 54, 55, 56, 57, 58,
59, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 69, 70, 71, 72, 74, 75, 78, 81, 82, 83, 85,
86, 87, 88, 90, 91, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 107, 108,
112, 113, 115, 116, 119, 121, 124, 126, 128, 130, 131, 133, 134, 139,
140, 141, 143, 144, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 156, 170, 172/
lútě: 132/lutě: 23, 26, 27, 32, 68, 76, 77, 79, 80, 84, 89, 104, 111,
117, 122, 123, 136, 142, 145, 160, 167, 169/lutě: 45, 110, 118, 119,
120, 154/lutě: 137, 155/lutě: 2, 3, 9, 16, 18, 42, 73, 97, 109, 114,
129, 135, 138, 157, 158, 160, 161, 163, 171/lutě: 162/litě: 55/
"lutin": 159
(petit) lutin /lutě: 4, 50, 52/lutě: 92
un lutin /œ utě: 133
gnome /ɲóm: 66
goguelin? /ɔdɔlě: 142
Merlin /marlě: 142
diable : 34
petit diable : 68, 118
feu-follet /fifâlè: 153/fifòlâ: 163/fifélâ: 162/fifòlet: 7/
fifòlèt: 32/féfòlâ: 165/féfâlâ: 165
petit bonhomme rouge /pt,ɪ bɔnɔm ruj: 62
fantôme /fãtóm: 73
bête /bèt: 5

DIVISION x: Autres

maquignon /mat,ɲõ: 135
nain /ně: 156
joueur de tours /juèr dé tûr: 27/jwé ttûr: 48
bonshommes /bõzòm: 35
écurie /ékuri: 6
seuil (de porte) /sey: 39
couette (x natte) /kwèt: 99
figuration (x idée, chose qu'on imagine) /figurãsyõ: 143
nuit /nwi: 6, 27/nwît: 98, 107, 110, 141, 147
des petites gestes (x de petites taquineries) /dé ptît
jès: 90
mauvais (g'adj) /møvã: 4
malin /malã: 4

mottonnu (g adj) /mòtãnu:115
petit gripette (g m) (x enfant malcommode) /Pt,i gripet:
31
brin à brin /brẽ à brẽ:11
à toutes les nuits /à tu lé nwi:6
une affaire qui passait /ẽ nãfër ki pãsè:6
une affaire que je crois /ẽ nãfër ké ekré:89
le cheval crevait /lé efàl krévà:154
ride (l ang ride) (g f) /rèy:131
tombait /tẽbè:141
mettre le trouble /mèt lè trãb:99
étriller /étriyé:107
trotter /tròté:141/trâté:110
(il) trottait /trâtè:27
jouer des tours /Jwé dé tũr:121
(il) joue des tours /Jw dé tur:35
(ils) jouent des tours /Jũz dé tũr:112,117
Jouait des tours /Jũè dé tur:123
se promène en l'air /spròmèn ã lãr:31
couette (x tresse) (g f) /kwet:137,160
couettait (x tressait) /kwetè:109
tresser /trèsé:99,126,147/treàsé:160/tràsé:6,95,107,151,
157,161
(il) tresse /très:89/tràs:156
(il) tressait /tresè:5/trèsè:25,104,110,131,139,149/
trèsé:120/trèsà:102,122/tràsè:11,90,98,113,115/tràsà:117
natter /nàté:81,105
(il) natte /nàt:161
(il) nattait /netã:108

LEGENDE LINGUISTIQUE

Les lutins se manifestent la nuit, ils vont dans les écuries, tressent la crinière et la queue des chevaux, les excitent les sortent. Ils volent de l'avoine et soignent bien les chevaux (57, 58, 155). Ils vont dans les chantiers forestiers et se vengent de ceux qui sont brutaux avec les bêtes (28). Ils battent les chevaux et les épuisent en les faisant courir (39, 129, 135, 140). Ils dansent sur les clôtures, courent autour des feux (68, 170). Ils lèvent le pontage des écuries (106). Ils

font tort aux bateaux (4). Ils entrent dans la maison, dansent, font du bruit, font peur aux enfants, font des noeuds aux tabliers (97, 118, 124), tressent les cheveux des enfants (152, 159), jettent des sorts (4, 32, 70). A 119 on dit qu'un cheval à la crinière tressée par un lutin sort de l'étable et prend l'air comme un oiseau. Les lutins ramassent ce qui traîne par terre. Pour les occuper et éviter qu'ils n'emmêlent la crinière des chevaux : on suspend au-dessus de la porte de l'étable un plat de sel ou de graines de lin ; le plat tombe à l'entrée du lutin qui perd son temps à ramasser les graines (11, 22). On dépose un plat de graines de lin sur le seuil de la porte. On dit que les lutins préfèrent disparaître plutôt que de ramasser les graines qu'ils ont répandues (39, 60, 84, 129). On suspend un seau de sable ou de cendre au-dessus de la porte (141, 155). A 54 et 55, on dit que les rameaux bénis font fuir les lutins. Il suffit d'en déposer dans les crèches des animaux. A 160, on dit que les nattes faites par les lutins ne se défont pas. A 54, si on défait les nattes il y aura vengeance. A 154, si on défait les nattes le cheval mourra. A 126, pour empêcher que les lutins ne reviennent, une femme devait défaire les nattes des chevaux à l'aide d'un jonc béni. Les lutins sont généralement considérés comme des êtres drôles, taquins. A 2, 4, 34, 60 et 161 on parle d'eux comme de mauvais génies. A 42, on distingue les bons et les mauvais lutins qui se livrent entre eux des combats. Qui sont les lutins? : âmes du purgatoire qui jouent des tours, il faut prier pour les délivrer (65, 67), âmes du purgatoire, mauvais esprits qui reviennent se purifier sur la terre (131), gais lurons (71, 73), jeunes enfants malcommodes (87), loup-garou qui ne s'occupe que des chevaux (19), homme qui martyrise les animaux (109), marchands de chevaux malhonnêtes et punis (122, 135). Forme des lutins : petits hommes (0), nains à chapeaux pointus ou tuques rouges (27, 57, 92), n'ont qu'un oeil au milieu du front (170), sont sexués, se cachent sous la jupe des femmes (155), petits singes (160), chauves-souris (152).

RECHERCHE SUR LA PHONOLOGIE DIACHRONIQUE
DU LATIN ANCIEN

Albert Maniet

Résumé: *Cet article présente une recherche qui a débuté en 1975 et se prolongera normalement jusqu'en 1981. Globalement, cette recherche vise à élaborer, à l'aide de l'ordinateur, une phonologie diachronique du latin ancien à partir des époques les plus anciennes possible et à essayer de résoudre, sur une base qualitative et quantitative, les problèmes théoriques que permettra de dégager in concreto cette réalisation. Cette élaboration et les solutions proposées à ces problèmes d'évolution devraient pouvoir s'appliquer, dans leur principe, à d'autres langues.*

Albert MANIET, Docteur ès lettres (Louvain), professeur titulaire (grammaire comparée des langues indo-européennes; linguistique, phonétique et phonologie diachroniques) au Département de langues et linguistique de l'Université Laval (Québec).

La recherche que je vais décrire dans cet article a débuté en 1975 et se prolongera normalement jusqu'en 1981¹. Elle vise globalement à élaborer, à l'aide de l'ordinateur, une phonologie diachronique du latin ancien à partir des époques les plus anciennes possible et à essayer de résoudre, sur une base à la fois qualitative et quantitative, les problèmes théoriques que permettra de dégager *in concreto* cette réalisation. Cette élaboration et les solutions proposées à ces problèmes d'évolution devraient pouvoir s'appliquer, dans leur principe, à d'autres langues.

Le programme de recherche comprend seize points, dont les six premiers sont actuellement réalisés. J'énumère ces seize points dans l'ordre en les commentant.

1. J'ai constitué un corpus de deux mille lignes (environ 80 000 segments phoniques) représentant les textes littéraires s'échelonnant du milieu du 3^e à la fin du 2^e siècles avant J.C., tranche qu'on peut considérer comme synchronique. Les auteurs utilisés sont Livius Andronicus, Naevius, Plaute, Ennius, Caton l'Ancien, Pacuvius, Térence, Lucilius, Accius. Cette période s'est imposée à un double titre: c'est

-
1. Je remercie le Conseil des recherches en sciences humaines du Canada et l'Université Laval, dont les subventions permettent la réalisation de cette recherche. Je remercie également mes collaborateurs: mon collègue M. Michael Mepham, mes assistants (dans l'ordre chronologique): Mlles Donca Steriade, Marie-Renée Beaulieu, Marie-France Legault, Hélène Touzel, et le Centre du Traitement de l'Information de l'Université, avec M. Conrad Bourdon, responsable de la section des applications non numériques, et M. François Morel, programmeur. Quelques conversations, à Paris et à Québec, avec M. André Martinet et, à l'Université du Texas, à Austin, avec le Prof. Edgar Polomé, m'ont éclairé sur plus d'un point. Je leur en exprime ma reconnaissance, ainsi qu'au Prof. Sarah Burton-Hunter, qui m'a reçu à l'Université d'Alabama et m'a commenté son programme permettant de faire dériver automatiquement l'ancien français du latin sur le plan phonique (cp. mon opération 4). Je signale enfin que cette recherche s'effectue dans le cadre du GRELTA (Groupe de recherche en langues par traitement automatique, Université Laval).

la plus ancienne qui soit largement attestée et l'un des auteurs, Plaute, présente l'avantage d'avoir écrit à la fois en vers et en un langage généralement très proche, selon Cicéron, du parler quotidien². Nous bénéficions donc de renseignements de première main sur le vocabulaire et la syntaxe du parler courant et, surtout, sur la syllabation et la durée - longue ou brève - des voyelles, étant donné les schémas bien connus des combinaisons syllabiques constituant le vers de la comédie. C'est la raison pour laquelle les passages de Plaute constituent la majeure partie du corpus (1 322 lignes sur 2 000, auxquelles viennent s'ajouter 203 vers de Térence, poète comique également, mais dont le style, tout en étant celui de la conversation, est moins varié et plus "classique"). Les autres auteurs utilisés, sauf Caton, le plus ancien prosateur latin, ont également écrit en vers, surtout épiques ou tragiques, caractérisés par d'autres schémas métriques et un autre style.

J'ai retenu le nombre de deux mille lignes pour faciliter une comparaison éventuelle avec des relevés statistiques correspondant grosso modo à ceux mentionnés en 3 et pratiqués sur un corpus persan de même étendue³.

2. J'ai noté dans le corpus les coupes syllabiques, les voyelles longues et l'accent.

a) Les frontières syllabiques sont celles de l'usage traditionnel latin tel que nous le révèlent les coupes en fin de ligne dans les inscriptions les plus correctes. Dans les mots préfixés ou composés, on est porté à croire que la coupe syllabique tendait à respecter l'intégrité des composants et qu'il y avait une pause virtuelle, par ex., entre *ad* et *erat* dans *aderat* "il était présent" et entre *haru* et *spex* dans *haruspex* "qui examine les entrailles, haruspice". J'ai cependant adopté pour ces mots les mêmes principes que pour les autres et j'ai segmenté

2. Cet article ne s'adresse pas seulement à des latinistes, d'où certaines explications superflues pour ces derniers.

3. Voir M.D. MoInfar, *Phonologie quantitative du persan* (Documents de linguistique quantitative), Paris, Dunod, 1973.

en l'occurrence *a/de/rât, ha/rus/pex*. Pour contrebalancer les conséquences de cette décision, au cas où elle ne correspondrait pas à la réalité, je ferai le relevé de tous les cas de ce genre et indiquerai les différences qu'ils introduisent dans le décompte des types de syllabes dégagés par mon analyse (voir 3).

b) La notation des voyelles longues était nécessaire, car la longueur en est un trait pertinent.

c) L'accent de mot est également noté. Cette indication servira surtout lors d'une éventuelle recherche sur l'évolution du latin vers les langues romanes.

3. J'ai établi, par traitement automatique, à partir du corpus, les particularités du système phonique du latin ancien sous l'angle quantitatif. Plus précisément, j'ai calculé, par rapport à un total de 80 000 segments, la fréquence des voyelles, des diphtongues et des consonnes, à la fois globalement et à l'intérieur de chacune de ces catégories, la fréquence des syllabes comprenant 1, 2, 3 ...*n* sons et, plus particulièrement, tel son ou séquence de sons, les types de sandhi externe et interne etc. Ce programme, réalisé à partir de vingt-neuf instructions, a produit trente-quatre tableaux, comprenant chacun en moyenne quinze subdivisions. (Voir en Annexe I un échantillon de ces tableaux.)

En confrontant les données fournies par cette analyse avec les données correspondantes du système phonique d'autres langues ou de tranches synchroniques de la période pré-littéraire, on pourra placer sous un éclairage nouveau un certain nombre de faits. Pour ne citer qu'un exemple très simple, la comparaison des types de séquences consonantiques du latin ancien avec ceux de la période "italique" fera apparaître clairement, sur une base statistique, certains problèmes de rendement fonctionnel posés par l'évolution.

4. J'ai élaboré, à partir de données historiques ou en recourant à la méthode comparative, une série algorithmique de règles

permettant de faire dériver par traitement automatique le système phonique du latin ancien de celui de l'indo-européen ou d'états de langue intermédiaires⁴. Je préciserai en 5.1 *in fine* et 5.2 le but et les limites de cette opération. J'en commente maintenant la réalisation.

Pour déterminer l'ordre séquentiel des règles, j'ai pris pour points de repère, d'une part, les faits d'évolution qui se dégagent des inscriptions latines les plus anciennes (la première en date remonte au 6^e siècle) jusqu'au début du 2^e siècle avant J.C., faits qui sont parfois corroborés par des témoignages explicites d'auteurs postérieurs. L'avantage des inscriptions sur les textes littéraires est évidemment qu'elles nous sont parvenues sans l'intermédiaire de copistes. On peut en général leur attribuer une date au moins approximative. Elles ne fournissent pas dans tous les cas une image fidèle de l'état de langue de l'époque, car leur graphie est parfois archaïsante, mais la comparaison avec des inscriptions contemporaines de même provenance géographique et dont la graphie révèle un état phonique plus évolué nous permet dans ce cas de ne pas prendre ces graphies... à la lettre. Le bloc de règles correspondant à ces faits d'évolution constitue le point d'aboutissement de la série. J'ai dégagé, d'autre part, les phénomènes "naturels", tel le dévoisement d'une occlusive sonore devant consonne sourde, et des faits non "naturels" mais communs à toutes les langues indo-européennes, abstraction faite parfois du hittite, comme la vocalisation d'une laryngale ou sa disparition. C'est le bloc de règles constituant le point de départ de la série. Le reste des règles - la majorité - s'est inséré, après divers tâtonnements (voir 5), entre ces deux pôles selon un critère logique (utilisé d'ailleurs également pour certaines séquences de règles à l'intérieur des blocs extrêmes): l'*output* d'une règle devenant l'*input* d'une autre règle, il fallait que chaque règle à partir de la seconde implique la ou les précédentes sous peine de résultats aberrants. Si, par exemple, j'avais posé la

4. Ce travail fera l'objet d'un article dans la *Revue de l'Organisation internationale pour l'étude des langues anciennes par ordinateur* (I, 1979).

règle de la fusion de deux voyelles contiguës de même timbre avant la règle de l'amuïssement de /j/, /h/, /w/ intervocaliques, elle n'aurait pratiquement donné aucun *output*, car le contact entre voyelles de même timbre à l'intérieur d'un mot est dû généralement à l'amuïssement de ces consonnes. Bien entendu, toute règle n'est pas nécessairement impliquée par celle qui la précède dans l'ordre où je les ai placées: certains changements ont dû être largement concomitants et leur ordre séquentiel n'est donc pas contraignant à l'intérieur du bloc qu'ils constituent.

L'implication en chaîne affecte non seulement l'ordre, mais aussi la formulation des règles, dont elle exige le caractère rigoureusement explicite. Par ailleurs, elle allège souvent cette formulation. Ainsi, la formule du rhotacisme, que j'ai énoncée ailleurs⁵ comme suit: "/s/ intervocalique anciennement simple est devenu /r/..." s'est allégée en "/s/ intervocalique est devenu /r/" du fait qu'elle précède la règle de la réduction de /ss/ à /s/ après voyelle longue⁶.

Les règles, au nombre d'environ cent soixante-dix, représentent à quelques détails près (comme l'abrégement - récent et, dans la plupart des mots, éphémère - de la finale des mots iambiques) l'évolution phonologique (au sens strict, voir 5.2) du latin ancien depuis l'époque la plus reculée qui nous soit accessible. Les différentes particularités signalées plus haut distinguent la présentation de ces règles de celle des ouvrages de phonétique (ou de phonologie) diachronique de cette langue parus à ce jour.

Je reviendrai en 8 sur la formulation des règles, car elle est liée en partie à la reconstruction étymologique.

5. A. Maniet, *La phonétique historique du latin, dans le cadre des langues indo-européennes*, Paris, Klincksieck, 1975, p. 58.
6. La formulation intégrale était, en fait, la suivante: "/s/ intervocalique anciennement simple est devenu /r/ au moins dans les mots proprement latins". La dernière condition vise les emprunts postérieurs au processus qui a abouti au rhotacisme (/s/ → /z/ → /r/), tels que *asinus* "âne", *mūsa* "muse", etc. L'exclusion (provisoire) de cette condition amènera en *output* les formes **arinus, **mūra etc., qui feront l'objet d'un examen à l'étape 16 (voir 5.2).

5. J'ai constitué un corpus de trois cents étymons typiques, attestés ou reconstruits, et illustrant, par comparaison avec leur aboutissement latin, des faits d'évolution bien connus. J'ai appliqué à ces étymons, par traitement automatique, la série de règles mentionnée en 4, afin de tester sa valeur. J'ai procédé ensuite aux ajustements nécessaires, quant à l'ordre séquentiel et/ou quant à la formulation, en cas de résultat non conforme à l'attente. Cette conformité une fois atteinte, j'ai pu dégager de l'ordre séquentiel, au moins à titre provisoire (voir 16), une chronologie relative de l'évolution phonétique de l'indo-européen, ou d'états de langue plus récents, au latin ancien.

On trouvera dans l'Annexe II un échantillon du corpus d'étymons sélectionnés et son *output* latin.

Je commente maintenant une particularité de ce corpus (5.1) et précise le but visé par ma série de règles (5.2).

5.1 J'ai choisi ces étymons de manière à prévenir, en principe, des résultats non attestés de l'application des règles. Par exemple, pour tester la règle du passage, terminal, de /e/ à /o/ en syllabe initiale ouverte devant /w/ (noté /v/ dans le corpus et les règles ⁷), j'ai posé la forme reconstruite /*nevī/, génitif, plutôt que la forme /*nevos/ "nouveau", nominatif. La raison de ce choix est que /*nevos/ devenu /novos/ selon cette règle serait ensuite devenu /**noos/, forme inexistante, par suite de l'amuïssement de /w/ entre voyelles semblables, tandis que l'évolution de /*nevī/ se termine à la forme attendue *novī*. Lors de l'opération 11, j'appliquerai les règles aux étymons des formes

7. Voir en Annexe II c) l'explication de la notation, des signes diacritiques et des symboles employés. Notons déjà que, dans le présent article, * devant une forme indique qu'elle est reconstruite, ** indique qu'on la rejette et # indique une frontière de monèmes. Les monèmes sont notés en majuscules quand ils sont présentés comme tels.

constituant mon corpus de textes authentiques et l'*input* /*nevos/ produira inévitablement l'*output* /**noos/ et, de là, par contraction, l'*output* final /**nōs/. Ou encore, l'*input* /honōs/ restera /honōs/ et ne deviendra pas *honor* (attesté chez Plaute) etc. C'est le dénombrement et le classement des résultats de ce genre, autant que celui des résultats conformes au corpus latin, qui formeront l'une des bases de la détermination des problèmes prévue à l'étape 15.

5.2 Ces considérations m'amènent à préciser l'optique dans laquelle j'ai élaboré une série algorithmique de règles. Ces règles n'ont pas pour but, à ce stade de ma recherche, de générer fidèlement les formes du corpus latin de base à partir de leur étymon, ce qui impliquerait nécessairement, dans la formulation, des traits relevant de la première autant que de la seconde articulation. Elles visent en fait a) à permettre une comparaison entre le corpus réel et l'*output* partiellement non conforme généré par des règles *purement phonologiques*; b) à partir de cette comparaison, entre autres, à me mettre en mesure d'évaluer et/ou de trouver l'explication des résultats non conformes au corpus réel et les moyens de les éliminer (à l'étape 16).

6. J'ai analysé ensuite en monèmes le corpus latin de deux mille lignes.

6.1 L'analyse systématique du corpus en unités significatives peut paraître superflue dans le cadre d'une recherche sur la phonologie. Une telle analyse s'imposait cependant dans la perspective d'un essai d'explication des phénomènes d'évolution. Je compte, en effet, comparer dans cette optique, d'une part, l'état des monèmes du corpus des 3^e-2^e siècles avec celui des monèmes d'époques plus anciennes et, d'autre part, le traitement des phonèmes en tant qu'éléments de séquences phoniques et en tant qu'éléments de monèmes (voir l'opération 14), afin de dégager, sur une base statistique, dans quelle mesure les faits phoniques peuvent modifier le signifiant des unités significatives et, à l'inverse, jusqu'à quel point la reconnaissance d'un élément significatif peut contrecarrer l'évolution de son signifiant.

La forme verbale *serō* "je sème" pourrait bien être un exemple d'action réciproque de ce genre. Elle s'analyse en deux monèmes, *SER#Ō*, et remonte à une forme qu'on peut analyser en **SI#S#Ō*, où /SI/ est la réalisation d'un morphème indo-européen bien connu, le redoublement à voyelle /i/ d'une racine à initiale consonantique (en l'occurrence, à initiale /s/). On constate donc des changements à deux niveaux entre la forme ancienne et la forme attestée: un changement au niveau morphologique, la disparition du redoublement, et divers changements au niveau phonologique: l'amuïssement du *ē* devant la voyelle, le passage de /s/ intervocalique à /r/ et celui de /i/ à /e/ devant /r/ provenant de /s/. La disparition de /SI/ en tant que morphème est manifestement la conséquence de la transformation du /s/ de la racine en /r/, stade à partir duquel l'/s/ de **sirō* ne pouvait plus être senti comme l'élément consonantique d'un redoublement. D'autre part, on sait que les composés à préfixe /DIS/ gardent leur /i/ exactement dans le même entourage phonique où l'/i/ de lat. **sirō* est passé à /e/: par exemple, dans *dirimō* "je sépare", de **disemō*. On peut dès lors formuler l'hypothèse suivante: la différence de traitement n'est-elle pas imputable au fait que /DIS/ est un morphème reconnu, dont l'identification s'opère sur la base /DI/ (+ /s/, comme dans *distulī* "j'ai différé", + /f/, comme dans *differō* "je diffère", ou + durée, comme dans *dilatatus* "différé"), tandis que le morphème /SI/ de lat. **SI#S#Ō* ne figurait plus, à ce stade de la langue, que dans ce verbe et seulement à certaines de ses formes? Si d'autres cas semblables invitent à répondre affirmativement à cette question, on pourra alors montrer dans quel pourcentage de cas le plan de la première articulation a influencé (en l'occurrence, contrecarré) l'évolution phonétique ⁸.

6.2 La segmentation en monèmes s'est évidemment opérée sur la base de la commutation. Mais l'opération est loin de donner dans tous les cas des résultats évidents. Si, par exemple, la forme *ferrī*,

8. Par ailleurs, on pourrait procéder à une comparaison entre le corpus segmenté en monèmes et le même corpus segmenté en syllabes. Les différences en ressortiraient de façon plus frappante.

génitif (singulier) de *ferrum* "fer", ne peut se segmenter qu'en $FERR\bar{I}$, par comparaison avec *ferrō*, *ferra* etc., respectivement datif (singulier) et nominatif pluriel du même mot, il est nettement plus délicat d'analyser *ferrī*, infinitif (présent) passif de *ferō* "je porte". Par comparaison avec *ferō*, *fers*, *fert* "je porte, tu portes, il porte", on dégage aisément un lexème / FER / "porter". Mais faut-il prendre en bloc la séquence / $r\bar{i}$ / comme le signifiant de l'infinitif (présent) passif ou faut-il la segmenter en $R\bar{I}$? La comparaison avec *ducī* ~ *duco* "être conduit ~ je conduis" et avec *ducere* "conduire", *ferre* "porter", n'est pas éclairante à première vue: elle incite tantôt à considérer / R / comme une marque d'infinitif et / \bar{I} / comme une marque de passif, tantôt à considérer / \bar{I} / et / $R\bar{I}$ / comme des variantes de signifiant (conditionnées par l'appartenance ou non au type thématique). En effet, / \bar{I} /, dans *ducī*, est manifestement la marque de l'infinitif (présent) passif. Pourquoi ne devrait-on pas le considérer comme tel également dans *ferrī* et voir en / r / non un monème, mais un simple satellite redondant de / \bar{I} /, dont on ne pourrait par conséquent le séparer? Le traitement de la finale / re / de l'infinitif actif fait rebondir la question. On serait tenté, en effet, de la segmenter en / R / "infinitif" #/ E / "actif": on aurait ainsi le pendant d'une segmentation en / R / "infinitif" #/ \bar{I} / "passif". Mais, en fait, / e / n'est pas comparable à / \bar{I} / sur le plan de l'infinitif, car il ne se retrouve nulle part avec une valeur d'actif. Il s'impose donc de prendre la séquence / RE / en bloc, et c'est la solution généralement adoptée. Parallèlement, un certain nombre de linguistes prennent également la séquence / $R\bar{I}$ / en bloc, / r / n'y apportant, selon eux, pas plus d'information que / e / dans / RE /. Mais on peut considérer les choses autrement et voir en / \bar{I} / un amalgame des monèmes "infinitif" et "passif" et en / $R\bar{I}$ / le syntagme correspondant, comportant un morphème distinct - et figurant ailleurs comme tel - pour chacun de ces deux signifiés. Personnellement, c'est pour cette dernière façon de voir que j'ai opté...

Dans un prochain article, je développerai de façon systématique les principes de segmentation en monèmes que j'ai adoptés et l'application

que j'en propose pour le latin ancien. (Voir en Annexe III un échantillon du corpus segmenté.)

7. A partir de l'analyse mentionnée à l'étape 6, je dresserai un inventaire statistique des monèmes, lexicaux et grammaticaux, du corpus.

8. Je reconstruirai ensuite, en me fondant sur les données historiques dont on dispose et sur la méthode comparative, l'état indo-européen ou, à défaut, le plus ancien possible du corpus latin (j'appellerai désormais corpus "indo-européen" ce corpus reconstruit).

La reconstruction étymologique du corpus pose un certain nombre de problèmes, souvent liés à la formulation des règles. Abstraction faite des difficultés inhérentes à toute reconstruction, ces problèmes sont dus au fait qu'aux niveaux lexical, syntaxique et morphologique, le latin atteste, dès les plus anciens textes, outre des emprunts évidents, des unités ou des syntagmes qu'on ne peut raisonnablement attribuer à l'indo-européen commun. Ces occurrences sont si fréquentes qu'un *output* latin produit à partir d'un corpus strictement indo-européen ne fournirait pas un nombre suffisant de résultats et aboutirait même parfois à des impasses. Ainsi, la forme verbale latine *dēficiō* "je manque de" contient un préfixe /DĒ/, qu'on ne retrouve ailleurs qu'en celtique; d'autre part, les éléments correspondant phonétiquement à /FI/, /C/, /I/, /Ō/ se retrouvent chacun dans diverses langues indo-européennes, mais, à part le latin, seuls les dialectes italiques attestent leur combinaison. Ne garder du syntagme exclusivement latin *dēficiō* que la racine, /FI/, qui remonte manifestement à l'indo-européen commun /*dhə/, aurait présenté deux inconvénients: réduire la forme attestée à deux segments phoniques sur sept et, surtout, rendre inexplicable le vocalisme /i/ de cette racine. Car /*dhə/ devait aboutir à /fa/, ce qui s'est effectivement produit dans la forme non préfixée *faciō* "je fais". C'est la position en syllabe intérieure de ce /a/ qui a conditionné son changement en /i/. Il me fallait donc faire figurer le

préfixe, probablement non indo-européen commun, /d̄e/ dans le corpus reconstitué. C'est ainsi que ce corpus comprend des syntagmes (ici /D̄E/ combiné avec /*DH̄e/) qui, comme tels, ne représentent pas un état de langue réel. Mais ce n'est pas tout. Car, si cette combinaison permet à l'*input* /a/ d'aboutir à un *output* correct /i/, elle entraîne, par contre, pour l'*input*/dh/ un *output* incorrect. En effet, une règle veut que /dh/ intervocalique passe à /d/: /*d̄e#dh̄eki#*ō/ aurait donc été transformé par l'ordinateur en /*d̄ed̄eciō/. La solution que j'ai adoptée en pareil cas offre le double avantage de signaler dans l'*input* le caractère non synchronique d'un syntagme et de prévenir la production d'un *output* non conforme: elle consiste simplement à tenir compte du facteur chronologique. La constitution d'une unité lexicale par préfixation est, en effet, un phénomène relativement récent dans l'histoire des langues indo-européennes et manifestement postérieur au phénomène phonétique mentionné. J'ai donc signalé ce cas de préfixation en marquant (en l'occurrence au moyen du signe †) la frontière de monèmes (notée de toute façon au moyen du signe #, mais négligée comme telle par l'ordinateur) et j'ai formulé la règle comme suit: "/dh/ initial ou après † est devenu /f/." Le caractère artificiel de la combinaison n'est d'ailleurs que temporaire. Du fait que chaque étape de l'évolution figure sur le listing, on y verra apparaître à un moment donné une forme (ici /*d̄efaki*ō/) qui a dû réellement exister et qui aboutira - normalement - à la forme attestée (ici *d̄eficiō*, après application de la règle de l'apophonie). Si l'on veut comparer deux états strictement synchroniques, il suffira donc de confronter toutes les formes figurant respectivement dans le même *output* (ou, selon le cas, dans le même bloc d'*outputs*) que la forme plus ancienne (ici /*d̄efaki*ō/) et que la forme plus récente en question (ici *d̄eficiō*). Plus généralement, en raison de ce rétablissement en temps opportun de la synchronie, je me crois autorisé, selon les données comparatives dont on dispose, à proposer et le plus souvent sans signe diacritique, sauf inconvénient, des étymons s'échelonnant entre l'indo-européen et le latin archaïque (par exemple, /hon̄os/, voir 5.1, dont le /h/ est d'époque "italique" et le /ōs/ d'origine indo-européenne).

Voici le programme des opérations ultérieures. Je commenterai seulement l'opération finale.

9. Analyser en monèmes le corpus "indo-européen".
10. Dresser un inventaire statistique des monèmes, lexicaux et grammaticaux, du corpus "indo-européen".
11. Appliquer, par traitement automatique, au corpus "indo-européen" la série de règles élaborée en 4.
12. Comparer l'état phonique des formes latines produites par l'opération 11 avec celui du corpus latin authentique et établir le pourcentage d'évolutions conformes et d'évolutions non conformes à ce corpus.
13. Appliquer à des tranches en principe synchroniques du corpus "indo-européen" le programme d'analyse statistique mentionné en 3.
14. Comparer les inventaires dressés lors des opérations 3 et 13, d'une part, 7 et 10, d'autre part.
15. Poser *in concreto* les problèmes de diachronie soulevés par les comparaisons faites en 14 et par la confrontation des deux séries de résultats obtenus en 12.
16. Évaluer la puissance explicative des théories portant sur l'évolution phonologique en les appliquant aux problèmes concrets posés en 15.

Parmi les ouvrages de synthèse traitant de phonologie diachronique, le remarquable et toujours actuel traité d'A. Martinet, *Economie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*, paru en 1955, et celui de R. D. King, *Historical Linguistics and Generative*

Grammar, paru en 1969, ont notablement contribué à stimuler la recherche en ce domaine. Mais, outre le fait que leurs points de vue et leurs méthodes divergent sensiblement, ni l'un ni l'autre n'a encore inspiré une présentation *complète* et *explicative* de l'évolution d'un système phonologique particulier à partir d'un corpus de textes. Une telle présentation serait pourtant la pierre de touche de la valeur explicative de l'une ou de l'autre et/ou de celle d'autres théories ou explications partielles. C'est dans cette optique que je les examinerai et que je tirerai les conclusions de cet examen, d'abord en modifiant, selon le cas, la formulation, l'ordre et le nombre de mes règles, qui ne seront plus seulement strictement phonologiques, ensuite, soit en essayant d'harmoniser les théories, soit en en retenant seulement une, en proposant d'autres explications (sociolinguistiques et ethno-linguistiques) etc.

L'objectif propre - et sans doute trop ambitieux - de ma recherche est, on l'aura vu, celui que j'ai mentionné en 15 et en 16; mais les opérations 3, 4, 13 et 14 constituent déjà des objectifs en soi.

Voici, pour terminer, un exemple du type de règles que je serai amené à ajouter dans cette étape finale. Il s'agit du sort de la séquence /tt/. Dans ma série actuelle, aucune règle ne la concerne. Un *input* tel que /mittō/ donnera donc un *output* inchangé mittō "j'envoie". Dans un certain nombre de cas, comme ce dernier, cet *output* /tt/ sera correct. Mais, dans bon nombre d'autres cas, l'*output* correct serait /ss/, par exemple dans /*mittos/ → missus "envoyé". Eviter que l'ordinateur ne produise un *output* /*mittus/ revient à chercher la différence entre la géminée /tt/ de /mittō/ et celle de /*mittos/. Elle est très claire: dans le type /mittō/, la géminée n'est pas le résultat de la rencontre d'un suffixe /T/ avec le /t/ de la racine, tandis que, dans le type /*mittos/, /T/ est un suffixe connu. Et on constate que c'est seulement dans ce dernier cas que /tt/ aboutit à /ss/, et cela certainement à date très ancienne, car les autres langues de la famille présentent pour /tt/ (ou /dd/) des évolutions semblables ou analogues

supposant une même tendance (non "naturelle") à l'époque de communauté. Il me suffira donc de signaler dans l'*input* la différence pertinente en question, par exemple au moyen du signe ∞ entre les deux /t/ du type /*mittos/, et d'ajouter à la série la règle correspondante: "la séquence /t ∞ t/ est devenue /ss/".

On le voit, au rebours du signe + employé dans les cas purement formels du type /*dē+dhəki*ō/, mentionné en 8, le signe ∞ aura pour fonction de signaler, en synchronie, un conditionnement morphologique particulier qui est à l'origine d'un changement phonétique. Il restera naturellement à expliquer, à partir de cette donnée, la différence de comportement de la séquence /tt/ dans le type /*mittos/ et dans le type /mittō/, ainsi que dans le type préfixé /*attangō/ (→ *attinqō* "j'atteins"), distinct des deux autres.

Albert Maniet
Université Laval

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Outre les ouvrages généraux mentionnés en 16, des travaux tout récents témoignent de l'intérêt de ce genre de recherche, y compris l'examen de l'aspect quantitatif des données. J'en cite seulement quelques-uns parmi bien d'autres et je les réparties en deux groupes:

- a) ceux qui portent davantage sur la théorie;
- b) ceux qui sont davantage liés au traitement automatique des données.

a)

BENVENISTE, E., "La forme et le sens dans le langage", dans A. JACOB, *Genèse de la pensée linguistique*, Paris, 1973, p. 289-297, spécialement p. 290-291.

BYNON, Th., *Historical Linguistics*, Cambridge, University Press, 1977.

LAFERRIERE, M., "Rule Exceptions, Functionalism and Language Changes", dans *The Canadian Journal of Linguistics*, 20, 2, 1975, p. 161-182.

LEHMANN, W.P. and Y. MALKIEL, eds., *Directions for Historical Linguistics*, Austin, University of Texas Press, 1968.

MATTHEWS, P.H., *Inflectional Morphology...*, Cambridge, University Press, 1972.

MATTHEWS, P.H., *Morphology...*, Cambridge, University Press, 1974.

MIGNOT, X., "Phonologie pragoise et phonologie générative dans la description du latin", dans *BSL*, LXX, 1, 1975, p. 203-231; voir aussi *BSL*, LXIX, 1, p. 121-154.

TOURATIER, Ch., "Essai de morphologie synchronique du verbe latin", *REL*, XLIX, 1972, p. 331-357.

b)

BURTON-HUNTER, S.K., "Romance Etymology: A Computerized Model", dans *Computers and the Humanities*, 10, 4, 1976, p. 217-220.

CHISHOLM, D., "Phonological Patterning in German Verse", *ibid.*, 10, 1, 1976, p. 5-20.

- DURHAM, S.P. et D.E. ROGERS, "An Application of Computer Programming to the Reconstruction of a Proto-Language", dans *ITL (Tijdschrift voor Toegepaste Linguïstiek)*, 5, 1971, p. 70-81.
- EASTLACK, Ch. L., "Iberochange: A Program to simulate Systematic Sound Change in Ibero-Romance", dans *Computers and the Humanities*, 11, 2, 1977, p. 81-88.
- KANTOR, M. & R.N. SMITH, "A Sketch of the Major Developments in Russian Historical Phonology", dans *Folia Linguistica*, VII, 3/4, 1975, p. 389-399 (série algorithmique de règles permettant de faire dériver le russe standard contemporain de l'indo-européen).
- MAŃCZAK, V., *Le développement phonétique des langues romanes et la fréquence*, Kraków, 1969.
- MOÏNFAR, M.D., *Phonologie quantitative du persan*, Paris, Dunod, 1973.
- ROOSEN-RUNGE, P.H. and J.D. KAYE, *A User's Guide to the Phonological Calculator* (Linguistic Series no. 2, Centre for Linguistic Studies), University of Toronto, 1973.
- SMITH, R.N.A., "A Computer Simulation of Phonological Change", dans *ITL (Tijdschrift voor Toegepaste Linguïstiek)*, 5, 1971, p. 82-91.

SEQUENCE LTR: ALTRI=NSCUS 2, PSALTRIA= 1, ULTRO= 7, TOTAL: 10,
 TOTAL DES MOTS PRESENTANT LA SEQUENCE L= 22

 * TABLEAU 31, 9 SEQUENCES TYPE MCC *

SEQUENCE MBR: IMBRI=	4,	1, IMBRICE=	SOVE	1, MEMBRO=	BRUM	1,	UMBRAVE	1,
SEQUENCE MPH: AMPHITRUO=	PA=	PHILO=	3,	AMPHITRUO=	NIS	1,	AMPHITRUO=	10,
SEQUENCE MPL: AMPLITER	COMPLECTARE	ECSEMPLE=	1,	AMPLIUS	CONTEMPLA=	TUS	1,	COMPLECSU=
	IMPLORO=	1,	TEMPLO=	1,	ECSEMPLE=	17,	1,	CONTEMPLO=
SEQUENCE MPR: COMPREHENDITUR	1,	IMPROBO=	1,	COMPRIMERE	5,	1,	COMPRIMIT	1,
SEQUENCE MPS: AMPSIGURA	4,	1,	EAMPSE	1,	EUMPSE	1,	SU=	MPSPERIS
SEQUENCE MPT: APSUMPTI=	EMPTAE	PRO=	MPTA=	RE	SUMPTU=	1,	DE=	MPTU=
	TEMPAT	1,	SUMPTU=	19,	1,	SUMPTU=	1,	EMPTU=
SEQUENCE MQV: AETA=	TEMQVE	FIDEMQVE	MIRUMQVE	NUMQVAM	GVAMQVAM	GVOMQVE	SUFFERAMQVE	63,
	TOTAL:	1,	CUMQVE	1,	HORAVE	1,	NAMQVE	20,
		1,	NUMQVID	4,	GVEMQVE	1,	TAMQVAM	1,
		1,	TAMQVAM	1,	1,	1,	1,	1,
SEQUENCE MSPI: CIRCUMSPECTO=	1,	TOTAL:	1,	1,	1,	1,	1,	1,
SEQUENCE MST: ADJUNCTUMST	COMGITAT=	TUMST	1,	AEQVOMST	1,	COMMODANDUMST	1,	CARIUNDUMST
	DUBIUMST	1,	FACIUNDUMST	1,	1,	1,	1,	1,
	GENTIUMST	1,	HICQVITUMST	1,	1,	1,	1,	1,
	INI=	GVOMST	1,	INNAM=	TUMST	1,	1,	1,
	LICITUMST	1,	MEMIUMST	1,	1,	1,	1,	1,
	NOVOMST	1,	OMNIUMST	1,	1,	1,	1,	1,
	PRI=	NCIPIUMST	1,	1,	1,	1,	1,	1,
	GVISOVAMST	1,	OVANTUMST	1,	1,	1,	1,	1,
	UBINAMST	1,	REPERIUNDUMST	1,	1,	1,	1,	1,
		1,	VI=	SUMST	1,	1,	1,	1,
TOTAL DES MOTS PRESENTANT LA SEQUENCE M=	166							

(1) J'emploie la graphie CS au lieu de X lorsque la coupe syllabique sépare les deux consonnes.

ANNEXE II

a) Echantillon du corpus d'étymons sélectionnés

ne/vī ve/lo vel/si velt ten/gō on/kos o/m?/soy dō/nom
ay/dhe/jes meyt/say dew/kont koy/sā/vi/sont lew/kons
a/mān/tes ek/says/te/mās ad/kaws/sāt ob/mi:t/tet
ad†/bher/tes svād/vis ad/nu/*ō in/rum/po/mos skabh/nom
dek/nos sal/dō bher/si e/sō dist†/ru/*ō is/dem ob/ge/sō
dhēs/nom mu/li/*es/ri/bhos ad/pā/rēt moy/tāt m?/li/*om
djo/ves gvra/toys vlā/na

b) *Output* latin

novī volō velle vult tingō uncus umerī dōnum aedēs mīsī
ducunt curāverunt lucōs amantis existimās accusat omittit
affertis svāvis annuō irrumpimus scannum dignus sallo
ferre erō dīruō idem oggerō fānum muliebribus appāret
mutat milium Jovis grātīs lāna

c) Explication de la notation et des signes spéciaux
employés dans cet échantillon

/ indique la frontière syllabique (voir 2a).

Une voyelle surmontée du macron (—) est longue.

? note une voyelle réduite antérieure aux vocalisations
résultant de la syncope "italique".

v, j, notent respectivement les semi-voyelles /j/ et /w/,
sauf lorsqu'elles constituent le second élément d'une
diphthongue.

w, y, notent le second élément des diphtongues du type /vw/
et /vj/ respectivement.

: indique que l'accent latin, tel qu'on le connaît à
l'époque littéraire, porte sur la voyelle précédente
(par exemple, dans /*obmi:ttet/. Pour éviter une sur-
charge, j'ai réservé ce signe aux formes dont l'évolu-
tion est censée subir l'influence de cet accent (dans
l'exemple cité, la présence de la gémée /tt/ immé-
diatement après l'accent a causé la réduction de la
gémée précédente /mm/ provenant de /bm/, d'où
l'*output* *omittit*).

† sépare deux monèmes lorsque leur combinaison doit être logiquement supposée postérieure à certaines évolutions (voir /*dedhəki*ō/ en 8.1): c'est le cas des formes verbales préfixées /*ad+bhertes/, /*dist+ru*ō/. Notons que la séquence /str/ devient en latin /r/ avec allongement de la voyelle précédente (*dīruō*), tandis que la séquence /sr/ devient /fr/ en position initiale et /br/ en position intervocalique (/*muli*esris/ → *muliēbris*).

ø note le schwa de la doctrine classique, qui représente une laryngale vocalisée. Dans le corpus et dans les règles, je pars du stade postérieur a) à l'influence qualitative exercée par une laryngale (H) sur une voyelle; b) à l'allongement d'une voyelle ou d'une sonante résultant de l'amuissement d'une laryngale suivante (ex. de a) et de b): la racine /dō/ "donner" apparaîtra telle quelle dans le corpus et non au stade /*deH/ qui en est l'étymon probable; ex. de b): le corpus présentera non la séquence (CrHC/, ou plutôt /CrəC/, après vocalisation de H, mais la séquence /CrāC/ qui en provient).

*, ailleurs qu'à l'initiale, où il indique une forme reconstruite, sépare une voyelle plus fermée et une voyelle plus ouverte (par exemple /u/ et /o/ dans /adnu*ō/, /i/ et /e/ dans /*muli*esris/). Ce procédé permet de simplifier la formulation des règles prévoyant la contraction ou le maintien de voyelles en contact.

** indique une forme rejetée.

ANNEXE III

ECHANTILLON DE LA SEGMENTATION DU CORPUS LATIN EN MONEMES

N.B. Les monèmes sont circonscrits soit entre deux blancs, soit entre un blanc et #, soit entre # et un blanc.
Les chiffres indiquent le numéro de ligne du corpus. Ils représentent respectivement les vers 242, 292, 342, 392, 442, 492, 542 et 592 du Stichus de Plaute.
Le signe - après une voyelle indique qu'elle est longue.

- 1267 NUNC MI-CCOTRO-GU#S NO-MIN#E E- VE-RQ#- VOC#O#R
- 1268 QVI- VEH#A#R NAM PED#IBUS I-#RE NO-N QVE#O- ERGO- RE#VORT#A#R
- 1269 EC#QV#EM CON#VE-N#IS#TI- MULTO#-S AT VIRU#M EQVIDEM PLU-R#UMO#-S
- 1270 PRAE#CUCURR#I- UT NU-NTIA-#RE#M NU-NTIU#M EX#OPTA-#BIL#EM
- 1271 SERVO#S HOMO-#Ø QVI# NI#SI TEMPER#I- AD CE-NA#M MEA#T
- 1272 ERGO- O-RA-#TO-R#E-S POPUL#I- SUMMA-T#E-S VIR#I-
- 1273 ER#A#NT MIN#O-R#I- ILL#I- AD#ULE-#SC#ENT#I- FIDI#CINA#Ø ET TI-BI-#CINA#Ø
- 1274 EDEPOL TE#- VOC#E#M LUBE#NTER SI- SUPER#FI-#A#T LOCUS

TRADUCTION ET IDEOLOGIE: UNE PREMIERE APPROCHE

Paul Saint-Pierre

Résumé: *Ce travail, qui ne fait qu'esquisser un domaine de recherche, partira d'une définition de l'idéologie établie à partir des travaux du linguiste Luis J. Prieto. Une fois cette définition établie, il sera question de savoir quelles sont les préconditions d'un discours non-idéologique sur la traduction, et la traduction littéraire sera discutée en tant que cas limite qui pose avec acuité les problèmes de tout le processus de la traduction.*

Paul SAINT-PIERRE, Ph.D., Université de Toronto, professeur adjoint (sémiologie et traduction) au Département de langues et linguistique de l'Université Laval (Québec).

C'est par un renoncement que la science se constitue, un renoncement à la réalité matérielle¹. Ce n'est que quand la science distingue entre la réalité matérielle et la connaissance que l'on a de cette réalité, se donnant pour objet celle-ci plutôt que celle-là, qu'elle se fait science (144). Ainsi la phonologie, dont la découverte servira en quelque sorte d'exemple.

L'événement qui crée les conditions dans lesquelles la naissance de la phonologie dite "pragoise" devient possible est le développement de la phonétique instrumentale qui a lieu au cours des dernières décennies du siècle précédent: on constate alors qu'il y a, dans les sons que l'on produit en parlant, des caractéristiques ou, comme disent les phonologues, des "traits" qui comptent pour l'identité sous laquelle le sujet parlant connaît des sons, et qui sont donc "pertinents", et des caractéristiques ou traits qui ne comptent pas pour cette identité, et qui sont par conséquent "non pertinents". (143)

Distinction donc entre l'objet et la connaissance de l'objet: un phonème n'est pas un 'son', mais "cette identité sous laquelle le son en question apparaît au sujet parlant"²; le phonème est 'réalisé' par le son, mais les deux ne se confondent pas. L'identité sous laquelle les sons sont connus dépend des traits pertinents, la pertinence pouvant être expliquée par rapport aux signifiés (144-45): le phonème est la somme des "caractéristiques des sons qu'on ne saurait changer sans changement des signifiés" (145). En plus des traits pertinents le son comporte d'autres traits dont la présence ou l'absence n'influe pas sur le sens. Ainsi la pertinence ne dépend en aucun cas de l'objet lui-même, mais c'est

1. Luis J. Prieto, *Pertinence et pratique*. "Le Sens commun", Paris: Editions de Minuit, 1975. 144. Dorénavant les références à cet ouvrage se trouveront entre parenthèses dans le texte.
2. Luis J. Prieto, *Etudes de linguistique et de sémiologie générales*. "Langues et Culture 5", Genève: Droz, 1975. 158.

"à partir du point de vue duquel le sujet considère l'objet matériel que s'explique toujours cette pertinence" (145-46). Il se fait sur la première réalité inépuisable et inconnaissable dans son intégralité, une deuxième réalité plus restreinte.

Face à la réalité première et naturelle qu'est la réalité matérielle, l'activité cognitive de l'homme crée en effet une autre réalité, seconde et historique, constituée par les connaissances de la réalité matérielle. ³

Ces deux réalités, l'une matérielle et l'autre historique, correspondent à deux sciences différentes: les sciences naturelles: "le travail théorique d'une science de la nature vise le remplacement de la connaissance qui se trouve à son point de départ par une autre connaissance se référant à la même réalité que celle-là" (78); et les sciences humaines, "celles dont l'objet est une façon non scientifique de connaître la réalité matérielle" (150): "le travail théorique d'une science de l'homme ne saurait remplacer par une autre la connaissance qui se trouve à son point de départ, puisque c'est cette connaissance elle-même qui constitue son objet" (78). La réalité dont s'occupent les sciences humaines est seconde et historique, puisqu'elle est une connaissance de la réalité matérielle, une connaissance qui résulte de la pertinence de certains traits, et de la non-pertinence d'autres. Un exemple d'une science humaine est la linguistique, qui étudie les langues, une langue n'étant en définitive qu'une certaine façon de concevoir la réalité matérielle (150). Ainsi les différences entre les deux sciences se dessinent avec de plus en plus d'acuité, ces différences résultant de la situation des sciences par rapport à leur objet. L'objet des sciences naturelles ne peut être connu que partiellement: la réalité matérielle n'est connue que d'un point de vue particulier. Mais l'objet des sciences humaines peut être connu dans sa totalité, puisque son objet est par définition limité:

3. Luis J. Prieto, *op. cit.*, 159.

l'objet de pensée qu'est celui des sciences de l'homme est "épuisable", c'est-à-dire qu'il présente un nombre défini de caractéristiques, dont la totalité peut être reconnue comme telle ... Il n'y a, dans le concept, rien qui ne soit pertinent, et ce pertinent, étant le produit d'une activité humaine, est nécessairement fini. (154-55)

Reprenons l'exemple de la phonologie: tandis qu'un son ne peut jamais être connu dans sa totalité, un phonème est par définition la somme d'un nombre limité de traits, lesquels peuvent être énumérés (155). Cette somme (ce phonème) peut donc être connu d'une manière objective, "dans le sens que tout ce qui la détermine viendrait de l'objet lui-même" (158). Les sciences humaines participent donc à une objectivité traditionnelle. Mais il y a une autre forme d'objectivité: celle qui reconnaît la nature historique des connaissances de la réalité matérielle. Cette connaissance résulte de la pertinence et la pertinence a son fondement non dans l'objet lui-même mais dans le sujet, un sujet qui appartient à un groupe social (148). La pertinence est un fait social et historique; par conséquent nulle connaissance n'est socialement neutre (149): celle des sciences naturelles ne l'est pas puisqu'elle se constitue au moyen de la pertinence, celle des sciences humaines ne l'est pas puisqu'elle a pour objet cette connaissance constituée au moyen de la pertinence. Si la nature historique de cette connaissance n'est pas reconnue, alors cette connaissance est idéologique:

Nous appellerons "idéologie" tout discours se référant à une connaissance de la réalité matérielle qui vise à "naturaliser" cette connaissance, c'est-à-dire à l'expliquer ou à la faire apparaître comme étant la conséquence nécessaire de ce qu'est son objet. (160)

Les sciences humaines deviennent idéologiques quand elles cachent la nature historique de leur objet (160). Il y a donc une deuxième objectivité: celle qui reconnaît la nature historique et sociale de la connaissance qui est l'objet des sciences humaines. Nier l'historicité et le caractère social de la pertinence, c'est confondre la réalité

matérielle et la connaissance que l'on a de la réalité matérielle, c'est placer le fondement du point de vue dans l'objet, c'est ne plus distinguer entre phonème et son.

Deux sciences, deux objets, deux objectivités: autant de dualités à explorer pour éclairer la relation entre texte et traduction, entre texte et lecteur.

Avant de tenter cette exploration, examinons une autre dualité: celle de la communication et la signification. La communication, c'est "l'établissement d'un rapport social entre deux personnes grâce à un indice que produit l'une d'elles et au moyen duquel elle fournit à l'autre une indication concernant ce rapport social"⁴. Pour qu'il y ait communication il faut que l'indice fourni soit un signal, c'est-à-dire un indice intentionnel, et qu'il soit reconnu comme tel (17). L'acte de communication se fonde donc sur une volonté, une intention de l'émetteur qui essaie d'influencer le récepteur. La signification, par contre, c'est "la relation qu'il y a entre un indice et son indiqué lorsque cette relation n'est pas naturelle mais a été instituée par un groupe social"⁵. Ainsi tandis que pour la communication c'est le caractère *intentionnel* de l'acte qui est important, pour la signification c'est son caractère *conventionnel* qui est à souligner. Autrement dit, l'acte de communication a pour but d'exprimer quelque chose qui lui préexiste: c'est l'avant-acte qui est primordial et qu'il s'agit de comprendre; la signification, au contraire, ne se fait que dans l'acte même, que dans le rapport entre l'acte et son récepteur.

Des objets artistiques Prieto écrit: "Il ne saurait y avoir de doute, il me semble, que ces objets sont des objets significatifs.

4. Luis J. Prieto, *op. cit.*, 126.

5. Luis J. Prieto, *op. cit.*, 129.

Quelques-uns d'entre eux, notamment les objets littéraires, sont aussi, sans doute, des objets communicatifs" ⁶. C'est cet "aussi" qu'il faut maintenir car effectivement il y a à la fois communication et signification dans tout texte littéraire. Mais après avoir reconnu à tout objet artistique une fonction significative, Prieto ne semble reconnaître au texte qu'une fonction communicative:

un objet artistique est un objet produit pour satisfaire une fonction communicative (objet littéraire, par exemple) ou non communicative (objet architectural, par exemple) dont la capacité d'indiquer, résultant de la sémantisation que subit son emploi, est utilisée à son tour pour satisfaire une fonction communicative. ⁷

Les objets littéraires sont donc "doublement communicatifs" puisqu'ils participent à cette sémantisation de leur emploi et parce qu'ils ont comme système premier la langue (la langue étant réduite à des "signaux linguistiques", c'est-à-dire à des indices linguistiques intentionnels reconnus comme tels ⁸). Pour comprendre comment s'est effectué le trajet entre la reconnaissance à l'objet artistique d'une fonction significative et la réduction du texte à une fonction communicative, il faut examiner les deux systèmes du texte: le système premier (la langue) et la sémantisation de son emploi (la connotation).

D'abord la langue.

Nous n'oublions pas d'autre part que, même si une langue détermine toujours une certaine façon de connaître les objets qu'elle concerne, elle est avant tout un moyen servant à communiquer, et que seule cette "fonction" permet de rendre compte de la structure qui la constitue. (10)

6. Luis J. Prieto, *op. cit.*, 130. Je souligne.

7. Luis J. Prieto, *op. cit.*, 131.

8. Luis J. Prieto, *op. cit.*, 128.

Puisque la langue sert surtout à la communication il ne faut pas lui reconnaître d'autres fonctions:

Les multiples fonctions "linguistiques" que R. Jakobson distingue dans "Linguistique et poétique" (*Essais de linguistique générale*, I. Paris, Les Editions de Minuit, 1963, pp. 214 et ss.), ou bien se réduisent à la communication (par exemple la fonction "phatique" attribuée à la phrase *Dites, vous m'écoutez?*, *Ibid.*, p. 217), ou bien ne sont pas des fonctions propres de la structure sémiotique constituée par la langue, mais, plutôt des fonctions que des objets intervenant dans la langue, à savoir, les sons, assument du fait qu'ils interviennent aussi dans d'autres structures sémiotiques... (10-11)

Non spécifiques à la langue, ces autres fonctions seraient alors pour Prieto superflues pour la considération de la langue. Mais ces autres fonctions ne sont superflues que parce que la langue n'est considérée que du point de vue de la communication. Ainsi ce qui est admis ("une langue détermine toujours une certaine façon de connaître des objets") n'est pas finalement pris en considération, car la langue serait *avant tout* autre chose, "un moyen servant à communiquer". De même les autres fonctions, puisqu'elles ne se réduisent pas à la communication, ne sont pas intéressantes pour l'étude de la langue car elles n'y sont pas spécifiques. Mais la fonction de communication n'est pas, elle non plus, spécifique à la langue. Il semble donc qu'en même temps qu'il faut reconnaître à la langue une fonction de communication, il est nécessaire de maintenir ses autres fonctions.

Ensuite la connotation. Pour Prieto tout objet artistique, même celui qui a à sa base une fonction non-communicative, a une fonction communicative au niveau de la connotation:

le phénomène artistique se caractériserait par l'emploi que l'exécutant d'une opération fait de propos délibéré d'un certain instrument afin d'indiquer la façon bien entendu connotative de concevoir l'opération en question qui résulte de cet emploi. On aurait donc toujours affaire dans le phénomène artistique à un fait, à savoir l'emploi d'un certain instrument, qui est produit expressément pour qu'il indique quelque chose. (72)

Réduire le texte, même au niveau de la connotation, à une expression exacte d'un message préétabli ("produit expressément pour") semble ne prendre en compte qu'un aspect du texte. Car si l'on admet que dans un texte il y a un vouloir-dire même au niveau de la connotation, cela n'entraîne pas la réduction du texte à ce vouloir-dire. C'est cela que fait Prieto, et c'est à cause de cela que, selon lui, une "combinaison de mots produite par une machine ne saurait en aucun cas constituer une oeuvre littéraire" ⁹:

pour qu'il y ait communication au niveau connotatif il faut comprendre, donc concevoir d'une certaine façon, ce que l'émetteur a "voulu dire", et la machine, évidemment, ne saurait rien "vouloir dire". ¹⁰

Conséquent avec lui-même, Prieto définit le texte comme ayant une fonction communicative, et ainsi tout ce qui n'a pas cette fonction n'est pas un texte. Etre texte alors dépend du fait de communiquer, du fait de l'existence de l'auteur, du fait d'un vouloir-dire. Mais cette position ne prend en considération que l'émetteur, les intentions, le contenu; la langue et le texte sont réduits à des éléments d'un acte de communication. En plus de cet 'avant-acte', il faut réinstaurer dans la langue et le texte à la fois l'acte et la réception de l'acte, et non plus les réduire à des reflets de cet avant-acte. Communication *et* signification, énoncé *et* énonciation. En plus du Saussure de la linéarité de la parole il faut admettre l'existence de celui du volume des anagrammes.

La reconnaissance au texte d'une fonction de signification aussi bien qu'une fonction de communication le fait participer à la fois à deux niveaux différents. Ce déplacement du texte change la position du lecteur. Et tant qu'il appartient à un schéma de communication, le texte doit être transparent par rapport à ce qu'il est sensé

9. Luis J. Prieto, *op. cit.*, 121.

10. Luis J. Prieto, *op. cit.*, 121.

communiquer. Son rôle alors se réduit à la transmission d'une indication au lecteur. Autrement dit, le texte en tant qu'acte de communication présente un certain point de vue à l'égard de la réalité matérielle (l'auteur choisit certains traits pour exprimer ce qu'il veut dire) et c'est au lecteur de déchiffrer le point de vue particulier présenté (le 'message'). C'est là une conception du texte qui le considère comme le représentant des intentions de son auteur et la concrétisation d'un contenu lui préexistant et qui lui échappe. Le rôle du lecteur est alors limité, et possible: il doit seulement expliciter le point de vue présenté par le texte. Le rôle du lecteur relève alors des sciences humaines, car il a comme objet une façon non-scientifique de connaître la réalité matérielle. L'historicité de son objet doit alors être reconnue (autrement cette science humaine est idéologique) aussi bien que son caractère épuisable (ce point de vue étant constitué par le choix d'un nombre limité de traits). Mais il n'est pas sûr que la nature historique de son objet soit en fait très souvent admise par le lecteur ou le critique littéraire (la persistance des oeuvres à travers l'histoire est souvent expliquée par quelque "vérité éternelle" dont elles seraient les détentrices ¹¹), de même que si ces textes étaient en fait épuisables tout aurait été dit d'eux, ce qui n'est jamais le cas, même sur le plan le plus banal du 'message'. Pour expliquer ce fait, il faut passer à l'autre niveau où se situe le texte en même temps qu'il est une connaissance non-scientifique de la réalité matérielle.

Le texte, par sa fonction de signification, fait partie intégrante de la réalité matérielle. En même temps qu'il est connaissance de la réalité, le texte dépasse toujours de point de vue et s'intègre à cette même réalité. Situé à ce niveau, le texte a un caractère inépuisable, et le critique en face du texte a la position d'un scientifique des sciences naturelles: c'est-à-dire que sa connaissance de son objet

11. Un exemple de cette position: "Le théâtre français risque d'être tué par les metteurs en scène qui s'arrogent, par exemple, le droit de refaire Molière, sous prétexte de la moderniser, comme si Molière, par les sentiments qu'il peint, les situations qu'il expose, n'était pas éternel". (Pierre Gaxotte, "La Fontaine de jouvence", *Le Journal de dimanche*, 7 décembre 1975, 11.)

est historique et sociale, puisque toujours partielle. En plus, puisque cette connaissance est partielle, elle sera remplacée par d'autres connaissances du même objet (c'est la nature des sciences naturelles de remplacer une "connaissance qui se trouve à son point de départ par une autre connaissance se référant à la même réalité que celle-là"). Déplacement donc du texte et du lecteur, et aussi déplacement de l'objectivité. Il ne s'agira plus de prétendre que le critique puisse être objectif (dans le sens traditionnel) par rapport au texte (ce qui était possible tant que le texte était considéré du seul point de vue de la communication); prétendre ceci serait rester dans l'idéologie. Le lecteur doit alors reconnaître sa subjectivité, c'est-à-dire sa position historique et sociale. Il serait alors possible de produire à partir du discours du lecteur (du critique) une science humaine qui expliciterait objectivement son point de vue à l'égard de son objet. Déplacement aussi de l'auteur, car si le texte est considéré dans son inépuisabilité, le point de vue et les intentions de l'auteur ne sont alors qu'une connaissance parmi d'autres de cette réalité matérielle produite. Ces intentions et ce point de vue seront alors remplacés par d'autres connaissances (celles des lecteurs) de ce même objet. Alors ni le point de vue de l'auteur ni celui du lecteur ne doit être assimilé au texte, mais gardé à une distance non-idéologique, c'est-à-dire une distance qui attribue à ces points de vue leur caractère historique et social.

Deux sciences, deux objets, deux objectivités, communication et signification: le texte se fait dans le jeu inégal de ces éléments divers. Inégal, car réduire ce jeu à une opposition statique ferait oublier ce que le texte a d'un procès, et ce serait aussi annuler ces éléments en leur donnant une force égale. Loin de s'annuler, ces éléments coexistent à des degrés différents dans le texte. Le texte est à la fois communication et signification, connaissance de la réalité matérielle et partie de cette réalité; et sa lecture relève en même temps d'une objectivité traditionnelle (qui reconnaît au texte son historicité) et d'une autre objectivité qui admet le caractère historique du point de vue du lecteur.

Avec la traduction la situation se complique encore davantage, car changer de langue, c'est accentuer *tous* les niveaux du texte.

Le traducteur est un lecteur. Sa position par rapport au texte à traduire est donc celle du critique, c'est-à-dire qu'elle se déplace perpétuellement entre au moins deux niveaux déjà distingués: celui d'une science humaine qui aurait pour objet le point de vue de l'auteur à l'égard de ce qu'il écrit, un objet limité; et celui d'une science naturelle ayant pour objet une production inépuisable. Interférence entre ces deux niveaux aussi, car on n'a jamais une connaissance parfaite des intentions de l'auteur; celles-ci se manifestent dans le texte qui les illimite: le vouloir-dire est toujours dépassé par le dire, et le dire est toujours partiellement pris en charge par le vouloir-dire.

Le traducteur est aussi un écrivain; il produit un texte. La traduction se situe donc à un troisième niveau en plus des deux autres déjà signalés: celui de la réalité matérielle. Car en tant que texte, la traduction ne correspond jamais exactement aux intentions du traducteur qui n'a alors en face de son texte qu'un des points de vue possibles et qui n'est plus déterminant. Triple caractère donc d'une traduction: la traduction explicite les intentions de l'auteur (niveau des sciences humaines), la traduction présente un point de vue sur le texte traduit (niveau des sciences naturelles), la traduction est un texte (niveau de la réalité matérielle).

En tant qu'elle explicite les intentions de l'auteur, qu'elle reproduit le choix que fait l'auteur pour présenter une certaine "vision" du monde, la traduction, tout comme la critique littéraire, peut être (relativement) objective, dans le sens traditionnel du mot. Car il s'agit alors de traduire un signifié dégagé de son corps signifiant.

Une autre difficulté est celle des traductions. Il n'est pas si évident que la littérature doive et même puisse se traduire. La traduction, en un sens, c'est exactement le contraire de la production. La traduction consiste, étant donné un groupe de signes, à trouver un autre groupe de signes (dans une autre langue) ayant avec le premier une équivalence de *signifiés*. La bonne traduction est celle qui transforme le moins les signifiés. Ou encore: c'est une activité non productrice... la traduction occulte nécessairement toute une part du processus producteur.¹²

La traduction, à un certain niveau, ne s'occupe que du contenu, du message, des intentions de l'auteur. En ce faisant la traduction, tout comme la critique littéraire, peut prétendre à une objectivité rassurante. Mais cette conception à la fois de l'écriture et de la traduction se base sur un oubli nullement innocent, l'oubli que le texte en plus d'avoir une fonction communicative a aussi une fonction de signification. Cet oubli est idéologique puisqu'il associe au texte même la connaissance du texte, un point de vue sur le texte. Tandis que le texte, en tant qu'acte de signification, n'est jamais connu que partiellement.

A cet autre niveau où le texte fait partie de la réalité matérielle, le critique n'a qu'un point de vue sélectif à son égard, un point de vue déterminé socialement et historiquement. La traduction remplace ce point de vue par un autre, et en ce faisant souligne son caractère historique et social. Car traduire c'est non seulement changer de langue, c'est aussi changer d'histoire et de société -- un changement qui accentue leur importance pour tout regard sur le texte. Ne pas reconnaître cette historicité, c'est retomber dans l'idéologie car c'est identifier la connaissance de l'objet à l'objet lui-même. De même que s'étonner qu'une traduction soit très souvent remplacée par une autre au cours de l'histoire relève aussi d'une croyance idéologique, car cet étonnement trahit la conviction qu'une traduction pourrait être autre que ce qu'elle est, c'est-à-dire

12. Intervention de Jean Ricardou, reprise dans *Nouveau Roman: hier, aujourd'hui*, II, Paris: Union générale d'éditions, 1972. 151.

qu'elle pourrait être le texte même qu'elle traduit. Cette conviction, on le voit, identifie une connaissance de l'objet et l'objet lui-même. Que les traductions se succèdent démontre leur nature historique.

Mais la traduction est aussi un texte: le traducteur ne domine pas entièrement son écrit. En tant que *texte* la traduction peut durer; non plus en tant que traduction, car le point de vue historique à l'égard du texte change et demande d'autres traductions, mais en tant que *texte*, en tant que partie de la réalité matérielle que des lecteurs de différentes époques viennent interroger.

La différenciation des trois niveaux auxquels se situe toute traduction ne doit pas faire oublier que toute traduction toujours participe à tous les niveaux: une traduction est une explicitation d'un point de vue sur la réalité matérielle, un point de vue sur un texte, et un texte. Mais une traduction ne donne jamais un poids égal à chaque niveau, et c'est par l'importance différente accordée à chaque strate qu'entre en jeu la question de la "fidélité" de la traduction. Comme le montre toute la littérature sur la traduction, on distingue mal ce qu'est la "fidélité" en matière de la traduction, mais on en parle néanmoins toujours, et on critique toujours les traductions pour leur "infidélité" à l'original. Il semble en fait qu'il y a une fidélité différente à chaque niveau. En tant que *texte*, il n'y aurait pas de fidélité possible car la traduction n'est pas alors une connaissance mais l'objet d'une connaissance. Puisqu'une traduction est toujours un *texte*, il y a dans toute traduction une illimitation du point de vue; dans toute traduction il y a du *texte* qui n'est plus une connaissance d'un autre *texte* mais dans lequel le jeu infini des *textes* remplace un objet défini. En tant qu'explicitation du point de vue de l'auteur à l'égard de son écrit, une relative objectivité ("fidélité") est possible: "relative" car il n'y a pas que ce niveau en jeu, il y a toujours des interférences avec les autres niveaux. En tant que point de vue sur un *texte* (en tant que connaissance de la réalité matérielle), la traduction remplace une autre connaissance de l'objet. Ainsi un

lecteur qui peut lire à la fois l'original et sa traduction trouvera que celle-ci ne correspond jamais à son point de vue à lui, car à sa connaissance de l'objet a été substituée une autre connaissance. C'est surtout à ce niveau que se fait sentir le caractère idéologique des considérations sur la traduction, car c'est justement à ce niveau que prennent de l'importance les points de vue historiques et sociaux. Critiquer alors une traduction parce qu'elle ne présente pas le même point de vue que celui qu'on avait pris soi-même (la critiquer parce qu'elle n'est pas "fidèle"), c'est abolir la distance qui doit exister entre tout texte, tout objet, et toute connaissance de l'objet. C'est tomber dans l'idéologie.

Paul St-Pierre
Université Laval

LES UNITES DE TRADUCTION LOCUTIONNELLES
VERBE/SUBSTANTIF FACE A LA LINGUISTIQUE GENERALE

Roda Roberts

Résumé: *Les unités de traduction locutionnelles verbe/substantif sont, comme la désignation l'indique, des groupements verbe/substantif dont les rapports sont à la fois syntaxiques, sémantiques et stylistiques. Par exemple, exprimer ses regrets est un groupement de verbe et de substantif, dont les rapports syntaxiques sont marqués (a) par l'ordre des éléments — le verbe précède le substantif, (b) par l'emploi du substantif au pluriel dans ce groupement, (c) par l'emploi du possessif. C'est aussi une unité sémantique car le verbe et le substantif vont ensemble pour exprimer une idée qui, sans être ce que Bally appelle une "idée unique", cumule, dans ce cas, le sens des deux éléments individuels; et enfin, c'est une unité stylistique, car bien qu'adresser puisse être considéré comme synonyme d'exprimer dans le contexte de regrets, il n'est pas idiomatique de dire adresser ses regrets. Ces groupements posent de sérieux problèmes en rédaction et surtout en traduction où il faut d'abord reconnaître ces unités dans le texte de départ et, sans se laisser influencer par la collocation de la langue de départ, les rendre correctement et idiomatiquement dans la langue d'arrivée. C'est dans un but avant tout pratique, puis sous un angle théorique, que nous avons abordé l'étude de ces unités. Le présent article analyse nos unités à la lumière de certaines théories de la linguistique générale. Nous passons en revue ce que Saussure, Bally et Martinet disent sur le type de groupement qui nous intéresse. C'est en utilisant leur terminologie et leurs critères que nous essayons de classer nos unités. Enfin, nous dégageons parmi leurs idées celles qui nous permettent de mieux comprendre "théoriquement" les unités de traduction locutionnelles verbe/substantif.*

Roda ROBERTS, Docteur de l'Université Laval, professeur agrégé (traduction et linguistique différentielle) au Département de langues et linguistique de l'Université Laval (Québec).

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers madame Mireille Quettier-Martin, notre assistante de recherche, sans l'aide de qui cet article n'aurait pas été écrit, et envers monsieur Adrien Favre, professeur du département, qui a bien voulu réviser notre texte.

Demander une question, anéantir les différences sociales, créer des catastrophes, établir des conclusions, soulever l'intérêt - voilà le type de collocations non idiomatiques qui apparaissent constamment dans les travaux des étudiants du programme de traduction, et ce, même quand ils rédigent directement dans leur langue, sans être induits en erreur par les collocations d'un texte de départ en anglais.

Ce type de combinaison inattendue n'est pas le fait des seuls étudiants. Au cours d'un récent congrès consacré aux thèmes langagiers, un président de séance a annoncé qu'il allait envoyer à un collègue absent un télégramme, lui "adressant ses regrets"; un des participants l'a alors interrompu pour lui rappeler qu'il valait mieux "exprimer ses regrets".

Est-ce simple querelle de mots ou purisme excessif? C'est le point de vue d'un bon nombre de linguistes modernes qui disent avec Martinet que le rôle du linguiste consiste à étudier scientifiquement le langage humain en se fondant sur l'observation des faits, sans pour autant indiquer de préférence au nom de principes esthétiques ou moraux (voir *ELG*, p. 7). Cette attitude est à l'opposé de celle des rédacteurs ou des traducteurs, qui ont à manier quotidiennement ce langage humain, instrument de communication par excellence. Pour ceux-ci, en effet, tout groupement qui n'est pas idiomatique peut pour le moins choquer une partie du grand public auquel ils s'adressent et même, dans certains cas, obscurcir la compréhension du message; (par exemple *passer un examen* rendu par *to pass an exam* mène à une distorsion du message).

Traductrice-linguiste, animée de l'ardeur du néophyte, nous sommes descendue dans l'arène avec l'espoir de servir de conciliateur en mettant les lumières de la linguistique au service de la traduction. Si les traducteurs éprouvent le besoin d'avoir des listes de groupements idiomatiques, nous allons leur en fournir; mais en même temps nous allons

analyser ces exemples "linguistiquement", c'est-à-dire les classer, les définir et les décrire de façon à combler le fossé entre praticiens et théoriciens de la langue.

Bien entendu, nous nous sommes soigneusement préparée à cette tâche. A la suite de discussion avec les traducteurs et après avoir analysé des traductions, nous avons découvert que les groupements verbe/substantif posaient le problème principal, problème que d'ailleurs les dictionnaires d'emploi courant n'aident guère à résoudre¹. Nous avons ensuite

1. En abordant les problèmes des unités de traduction verbe/substantif (V/S), substantif/verbe (S/V), nous avons décidé de voir à quel point ces unités sont présentées dans les dictionnaires. Sur un total de 203 unités S/V, V/S en anglais, relevées dans un numéro de *Time*, seulement 24% ont été retrouvées comme telles dans le *Webster's Third New International Dictionary* (1966). Sur un échantillon de 100 unités en français, relevées dans *Le Monde*, 22% figuraient comme telles dans le nouveau *Petit Robert* (1977) et seulement 16% dans le *Lexis* (1975). Ces statistiques prouvent que les dictionnaires unilingues, même les plus connus, ont bien des lacunes quant aux unités S/V, V/S. Celles qu'ils présentent sont plus souvent classées sous le verbe que sous le substantif, ce qui n'est pas très heureux, car, en général, quand on cherche une telle unité c'est le substantif qui vient d'abord à l'esprit. Les dictionnaires bilingues dont le but n'est pas de faire l'inventaire des unités de traduction locutionnelles semblent cependant en fournir plus d'exemples que les dictionnaires unilingues: 35% des 203 unités S/V, V/S relevées dans *Time* figure dans le *Harrap's Standard French and English Dictionary* (Part II). Mais même ce pourcentage est loin d'être adéquat pour les besoins des rédacteurs, des traducteurs et des étudiants. En fait, il faut des répertoires spéciaux de groupes phraséologiques. Il y a certes des "dictionnaires de locutions", mais la plupart présentent plutôt des locutions et des expressions toutes faites que des unités plus libres. Il n'y a actuellement sur le marché que deux petits dictionnaires qui essayent de regrouper les unités S/V, V/S: *Dictionnaire des mots et des idées* de V. Lacroix (1956) et *Dictionnaire français-anglais de locutions et expressions verbales* de M.-M. Dubois et al. (1973). Il ne s'agit pas ici de faire un compte rendu de ces deux ouvrages. Il suffit de signaler que le livre de Lacroix, en fait assez mince, ne contient pas seulement les unités S/V, V/S mais aussi des groupes S/ Adjectif et des définitions et que le dictionnaire de Dubois, quoique plus spécialisé, relève plusieurs types de "locutions verbales", V/S, V/ Adverbe, V/ Adjectif. De plus, Dubois semble avoir un penchant particulier pour les expressions très familières et les équivalents anglais sont souvent gauches, sinon incorrects. De ce qui précède, il ressort qu'il reste beaucoup à faire pour combler les lacunes dans le domaine des unités S/V, V/S, qui, selon nous, sont les groupes phraséologiques les plus importants vu leur rôle dans l'expression de la pensée.

constitué un corpus préliminaire ² d'où nous avons extrait des groupements verbe/substantif ³ étudiés du point de vue de leur fréquence, de leur insertion, à quelque titre que ce soit, dans les dictionnaires (en tant que locution, exemple, définition, etc.), et de leur acceptabilité du point de vue des consultants choisis. Puisqu'il est de rigueur de désigner clairement ce que l'on étudie, nous avons provisoirement appelé les groupements que nous étudions "unités de traduction locutionnelles

2. Notre premier corpus comprend: i) *Le Monde* (sélection hebdomadaire) (24 numéros); ii) *The Manchester Guardian Weekly* (24 numéros); iii) *Le Devoir* (numéro du samedi) (12 numéros); iv) *The Globe and Mail* (numéro du samedi) (12 numéros); v) *Newsweek* (12 numéros). Ce premier corpus a pour but de fournir des exemples d'unités S/V, V/S dans la langue courante. Nous espérons établir un deuxième corpus plus spécialisé.
3. Signalons que nous n'avons pas relevé tous les groupements verbe/substantif dans notre corpus. En faisant notre dépouillement, nous sommes partie du principe que c'est le substantif qui appelle normalement un certain verbe pour sa mise en oeuvre dans la phrase. (La justification de ce principe, au moins dans le cadre du français, est indiquée, si brièvement que ce soit, à la page 95 de cet article. Une explication plus longue se trouve dans un autre article "La traduction, les unités de traduction et les unités substantif/verbe, verbe/substantif" qui paraîtra bientôt, du moins l'espérons-nous, dans une revue destinée aux traducteurs.) En prenant le substantif comme le déterminé et le verbe comme le déterminant, pour employer la terminologie de Bally, nous avons tout de suite limité à un certain point le champ des unités relevées. Des groupes comme *renvoyer une personne*, *renvoyer une chose* ne seront pas considérés comme unités de traduction, car les substantifs dans ces groupes sont si généraux que l'unité avec le verbe ne se fait guère sentir. Ce qui veut dire que chaque verbe transitif suivi d'un substantif comme complément d'objet direct ne sera pas automatiquement considéré comme "unité de traduction locutionnelle". Par contre, des groupes comme *renvoyer une balle*, *renvoyer la balle* (à quelqu'un), et *renvoyer la chaleur* seront considérés comme des unités de traduction locutionnelles parce que, au contraire des deux exemples donnés ci-dessus, ceux-ci ont comme point de départ un substantif particulier (*balle*, *balle*, *chaleur*) qui, dans chaque cas, exige le verbe *renvoyer* pour exprimer une idée qui lui est particulière. Parmi les exemples que nous citons ci-dessus, il y a une expression figée (*renvoyer la balle* à quelqu'un). Dans notre relevé, nous avons donc certaines unités qui sont plus figées que d'autres. Mais sans pour autant négliger celles-ci, nous avons accordé une attention particulière aux groupements qui, sans être purement fortuits, ne figurent pas encore dans les dictionnaires de locutions car ils sont encore en passe de devenir figés. (suite de la note 3, page suivante)

verbe/substantif"; c'est là une appellation descriptive plutôt que "savante": les groupements ou unités relevés sont autant de problèmes pour le traducteur - donc ce sont des "unités de traduction" (terme déjà employé par Vinay et Darbelnet, dans *SCFA*). L'ampleur de l'unité de traduction peut varier d'un simple mot à tout un texte (voir P. Newmark, "The Theory and Craft of Translation", p. 19), il fallait donc isoler notre type d'unité - d'où l'addition de "locutionnelle" par opposition avec "mot" ou "phrase" et de "verbe/substantif" pour faire contraste avec les locutions substantif/adjectif, verbe/adverbe/, etc.

(suite de la note 3)

Enfin, en faisant ce relevé, nous ne nous sommes pas limitée à extraire seulement des groupements qui posent des problèmes de traduction, par exemple ceux où la traduction d'un élément (ou plus d'un élément) ne correspond pas à la traduction "normale" de cet élément. Nous n'avons pas hésité par exemple à relever des groupements comme *negocier un emprunt* et *contracter un emprunt* qui ont des équivalents anglais parallèles: *to negotiate a loan*, *to contract a loan*. Car un traducteur, constamment à cheval sur deux langues, craint beaucoup l'interférence linguistique et cherche souvent inutilement à éviter une unité pour la simple raison que, sous l'influence de la langue de départ, il met en doute la validité de l'unité parallèle dans l'autre langue. Il n'est donc pas inutile de lui rappeler que certaines unités sont très semblables dans les deux langues.

Nous ne pouvons cependant tout relever et encore moins tout retenir pour notre dictionnaire à venir. Nous laissons donc de côté les groupements les plus évidents qui sont parallèles en anglais et en français, tels *fermer une porte*, *to shut a door*. Nous rejetons également les groupements qui paraissent trop fortuits, comme *moucheter une attaque*, *ruiner ses atouts*.

Enfin, les groupements que nous retenons sont soit ceux qui ont une grande fréquence soit ceux qui, quoique moins souvent employés, présentent un certain intérêt théorique.

Disons en conclusion que le choix des unités à retenir n'est pas facile et nous avons pour l'instant retenu plus de groupements qu'il serait possible d'inclure dans un dictionnaire éventuel.

Voici quelques exemples d'unités de traduction locutionnelles
verbe/substantif que nous avons relevées:

se mettre d'accord (avec/pour)
donner son accord (à)
donner l'alerte
déposer les armes
passer à l'action
éprouver de l'admiration
signer un accord
négocier un accord
s'entendre sur un accord
descendre dans l'arène.

Il apparaît donc immédiatement que ces unités sont à la fois unités sémantiques ou lexicales et unités syntaxiques. Les éléments ainsi regroupés sont liés au point de vue "sens" de deux façons: soit que ces éléments, tout en gardant leur sens individuel, se combinent pour faire un cumul logique des sens (ex. *signer un accord*), soit que les éléments perdent leur sens individuel et c'est alors le groupement qui prend un sens particulier (ex. *avoir lieu*). Ces unités sont également syntaxiques, car ce sont des groupements de mots qui sont en rapport l'un avec l'autre. Selon Saussure, la syntaxe est la théorie de groupements de mots (cf. *CLG*, p. 188), tandis que d'après Martinet elle est "the study of relationships" (*SFS*, p. 23). Les rapports entre verbe et substantif dans nos unités sont marqués de plusieurs façons: (a) par l'ordre des mots dans tous les cas - le substantif suit le verbe; (b) par l'emploi de prépositions dans certains cas - la préposition grammaticale *à* dans *passer à l'action*, la préposition lexicale *sur* dans *s'entendre sur un accord*; (c) par l'ellipse d'article comme dans *se mettre d'accord* ou *faire preuve de*; (d) par l'emploi d'un article fixe comme dans *passer à l'action* ou *donner l'alerte*; (e) l'emploi du possessif devant le substantif comme dans *donner son accord*; (f) l'emploi du substantif au singulier seulement ou au pluriel seulement comme dans *passer à l'action*, *passer aux actes*.

Une fois faite cette analyse préliminaire, nous avons cherché à déterminer dans quelle mesure la linguistique pourrait nous aider à l'étude de ces groupements que nous appelons provisoirement "unités de traduction locutionnelles verbe/substantif". Nous avons donc étudié les oeuvres d'un certain nombre de grands linguistes pour examiner sous quel angle ils voyaient notre problème.

D'après Saussure, père de la linguistique européenne moderne, nos unités seraient des *syntagmes*. Cela ressort à la fois des exemples qu'il en donne et de la définition qu'il en fait. D'après lui, sont syntagmes les mots ou groupements suivants: *relire, contre tous, la vie humaine, Dieu est bon, s'il fait beau temps, nous sortirons, à force de, à quoi bon, prendre la mouche, forcer la main à quelqu'un, avoir mal à*. Dans cette liste de syntagmes, on reconnaît facilement certaines de nos unités locutionnelles - celles qui sont les plus figées - comme *se mettre d'accord*. Et quoique Saussure ne donne pas un seul exemple d'unité verbe/substantif moins figée, comme *négocier un accord*, il est clair d'après ses autres exemples de syntagme, comme *contre tous* et *Dieu est bon*, qui peuvent se changer en *contre moi* et *Dieu est juste* par exemple, que le figement n'est pas une caractéristique nécessaire du syntagme selon Saussure. Ce que l'analyse des exemples de Saussure nous révèle est confirmé par la définition qu'il donne du syntagme.

(...) dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue, qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois. Ceux-ci se rangent les uns à la suite des autres sur la chaîne de la parole. Ces combinaisons qui ont pour support l'étendue peuvent être appelées syntagmes. Le syntagme se compose donc toujours de deux ou plusieurs unités consécutives (...).
F. Saussure, *CLG*, p. 170

Cette explication un peu générale du syntagme nous confirme dans nos premières impressions: si Saussure devait analyser nos unités locutionnelles verbe/substantif, il les classerait comme syntagmes. Mais cela

ne nous avance guère du point de vue analytique. En effet, tout en démontrant qu'il y a d'une part les mots "simples" et d'autre part des syntagmes, Saussure laisse cependant dans le vague cette deuxième notion qui s'applique aux unités complexes de toute dimension et de toute espèce (mots composés, dérivés, membres de phrase, phrases entières) (cf. *CLG*, p. 172). La seule distinction qu'il fasse ressortir parmi tous ces types de syntagmes, c'est qu'ils ne sont pas également libres: certains appartiennent à la langue et certains appartiennent à la parole. Quels sont ceux qui appartiennent à la langue? Ici, la réponse de Saussure reste assez imprécise. Il y a d'abord "les locutions toutes faites, auxquelles l'usage interdit de rien changer, même si l'on peut distinguer, à la réflexion, des parties significatives" (*CLG*, p. 172). Cette catégorie illustrée par les exemples *à quoi bon?* et *allons donc!* semble logique et utile pour classer certaines unités que nous avons relevées, entre autres *prendre la mouche*, *être d'accord*, *descendre dans l'arène*. Cependant, Saussure semble faire une distinction entre *à quoi bon* et *prendre la mouche*, car, tout en classant ce dernier également parmi les syntagmes de la langue, Saussure dit: "Il en est de même, bien qu'à moindre degré, d'expressions telles que prendre la mouche, forcer la main à quelqu'un, rompre une lance, ou encore avoir mal à (la tête, etc.), à force de (soins, etc.), que vous en semble?, pas n'est besoin de..., etc., dont le caractère usuel ressort des particularités de leur signification ou de leur syntaxe". (*CLG*, p. 172). La différence que Saussure fait entre le premier type de syntagme de la langue et le deuxième est loin d'être évidente. Faut-il distinguer d'une part des syntagmes marqués à la fois par des particularités de signification et par des particularités syntaxiques, et d'autre part des syntagmes marqués soit par des particularités syntaxiques soit par des particularités de signification? Les exemples montrent cependant que *allons donc!* classé dans le premier groupe a une signification particulière sans avoir de particularité syntaxique marquée, tandis que *prendre la mouche* relève du deuxième groupe; en effet, son acception dépend de sa particularité syntaxique: article défini fixe. D'ailleurs, ni l'un ni l'autre de ces syntagmes ne peut être improvisé, étant forgé par l'usage. Ainsi la distinction

que Saussure essaie de faire entre ces syntagmes de la langue n'est guère valable et n'éclaire nullement notre analyse des unités verbe/substantif. Quant aux syntagmes de la parole, Saussure ne donne qu'un exemple: "la phrase". Là encore il s'empresse d'ajouter qu'il faut attribuer à la langue, non à la parole, tous les types de syntagmes construits sur des formes ou patrons réguliers. Donc des groupes de mots et des phrases répondant à des types généraux, qui ont, à leur tour, leur support dans la langue sous forme de souvenirs concrets, sont, directement ou indirectement, des syntagmes de la langue. Etant donné donc que nos unités répondent toutes au type général verbe/substantif, elles seraient toutes, d'après la thèse saussurienne, syntagmes de la langue. Mais, il y a certainement une distinction à faire entre *se mettre d'accord* d'une part et *réviser un accord* de l'autre, le premier plus figé que le second. Leur analyse d'après les principes de Saussure ne donne rien de satisfaisant.

De l'étude de Saussure, nous avons cependant retenu les points suivants: (1) nos unités sont des syntagmes selon la terminologie de ce linguiste - désignation que les unités verbe/substantif partagent avec beaucoup d'autres types d'unités; (2) nos unités peuvent être classées en deux grandes catégories, syntagmes de la langue et syntagmes de la parole, si l'on se base sur la caractéristique de figement sémantique et syntaxique, sans tenir compte du fait que toutes nos unités sont construites sur des formes régulières et sont donc toutes attribuables à la langue. Mais comme Saussure lui-même le reconnaît, dans le domaine du syntagme, il n'y a pas de limite tranchée entre le fait de langue, marque de l'usage collectif, et le fait de parole, reflet de la liberté individuelle. Ses remarques quant aux caractéristiques des syntagmes de la langue manquent de clarté. Qu'entend-il au juste par les "particularités syntaxiques" et par les "particularités de signification" auxquelles il fait allusion? Que veut-il dire précisément par "locutions toutes faites auxquelles l'usage interdit de rien changer"? Etant donné le peu d'arguments que Saussure propose pour appuyer son classement des syntagmes, nous n'avons pas adopté celui-ci comme point de départ, mais avons entrepris de rechercher dans nos unités ce qui pourrait

être considéré comme "particularité de signification ou de syntaxe", tout en espérant trouver ailleurs une explication linguistique plus précise.

Nous avons ensuite fait appel à la *Linguistique générale et Linguistique française* de Bally, pour vérifier si ce grand disciple de Saussure avait des précisions à nous fournir sur les idées de son maître. Au départ, la définition que Bally donne du syntagme semble tout aussi vaste que celle de Saussure. Le syntagme, dit-il, est tout ensemble de signes combinant un thème et un propos, ou un déterminé et un déterminant; en d'autres termes, "tout syntagme est donc le produit d'une relation d'interdépendance grammaticale entre deux signes lexicaux appartenant à deux catégories complémentaires l'une de l'autre" (*LGLF*, § 155). Cette définition nous permettrait donc de classer comme syntagmes tous nos exemples (*prendre place, pêcher à la ligne, signer un accord, ouvrir les hostilités, etc.*), car chacun comporte un substantif et un verbe, signes lexicaux qui appartiennent à deux catégories complémentaires en ce sens qu'elles "expriment les idées destinées à se combiner dans le discours au moyen de ligaments grammaticaux" (*LGLF*, p. 175). Cependant, dès que la définition est suivie de caractéristiques particulières, nous nous rendons compte que, pour Bally, le syntagme n'est pas aussi vaste qu'il ne le semble. Car, dit-il, un syntagme de n'importe quelle forme a pour caractère fondamental d'être libre. Cette liberté comprend deux choses: les signes lexicaux qui composent le syntagme sont échangeables avec n'importe quel autre signe de la même catégorie sans que le syntagme soit grammaticalement modifié (ex. *signer un accord/ parapher un accord, ou parvenir à un accord/ parvenir à une entente*); d'où il résulte que tout syntagme peut être remplacé dans son ensemble par un autre syntagme de la même catégorie (ex. *signer un accord/ ouvrir une campagne*). C'est ce trait de liberté qui nous empêche donc de classer toutes nos unités comme syntagmes, car la liberté de groupements comme *faire acte (de)* et *ouvrir les hostilités* est relativement limitée, alors que celle de groupements comme *avoir maille à partir avec quelqu'un* est nulle. D'après Bally, il faut distinguer le syntagme du "groupe agglutiné" qui n'admet pas de mutations du type *signer un accord/ signer une entente* et qui, quoique échangeable avec un autre groupe, n'a pas de rapport grammatical commun avec le nouveau groupe. Cependant il n'en donne que deux exemples:

ouvrir les hostilités et *tout à coup*; à propos du premier il signale qu'on ne peut remplacer *ouvrir les hostilités* par *ouvrir la guerre* ou *ouvrir le combat*; ce qui est vrai, sans toutefois expliquer pourquoi Bally n'a pas pensé à mentionner qu'il est possible de dire *commencer les hostilités* (cf. le Petit Robert) et que la liberté des éléments est, dans ce cas, limitée quoique réelle. A propos du second, il signale que *tout à coup* peut être remplacé par un autre groupe comme *sur-le-champ* mais que le rapport grammatical change alors; ce qui est vrai dans le cas de *tout à coup*, mais ne l'est pas dans celui d'*ouvrir les hostilités*, groupement qui peut être remplacé par *compliquer les choses* qui a la même construction. Ainsi, quoique la distinction que Bally cherche à établir entre "syntagme", groupement libre, et "groupe agglutiné", groupement non libre, soit importante, elle manque de clarté car il présente trop catégoriquement l'idée de "manque de liberté" ne donnant pas suffisamment d'exemples pour la clarifier. Ce qui complique encore les choses, c'est que, à un tout autre moment, Bally revient aux groupes agglutinés sous une nouvelle désignation: au paragraphe 2.7, il parle du signe fractionné, signe qui a un signifié unique réparti sur plusieurs signifiants qui n'ont un sens que dans l'ensemble qu'ils constituent; dans ce contexte il mentionne "agglutination" en passant et redonne comme exemples *tout à coup* et *ouvrir les hostilités* en y ajoutant *avoir maille à partir avec quelqu'un*. Cette fois, il ne s'agit pas de l'impossibilité d'échanger les éléments des groupements, mais de l'incompréhensibilité des éléments pris individuellement. Ainsi, tout en parlant du même type de groupement, Bally l'appelle "groupe agglutiné" quand il l'analyse grammaticalement et "signe fractionné" quand il l'étudie du point de vue sémantique, changement de terminologie qui ne facilite pas la compréhension de sa pensée. Cependant, c'est dans l'analyse d'*ouvrir les hostilités* comme signe fractionné que Bally signale que cette locution est moins bloquée, plus analysable dans ses éléments que d'autres signes fractionnés (ou groupes agglutinés), ce qui semble atténuer la rigidité qu'il a manifestée à propos du même groupement étudié en tant que groupe agglutiné. On arrive ainsi à déceler deux grands groupes d'unités chez Bally: les syntagmes, dont les éléments

sont libres grammaticalement et sémantiquement, et les groupes agglutinés, dont les éléments n'ont que peu ou point de liberté. Cette distinction une fois admise, une nouvelle complication surgit: le composé. Bally appelle composé "un syntagme virtuel caractérisé qui désigne, en la motivant, une idée unique" (LGLF, p. 141). Il en donne comme exemples, parmi bien d'autres, plusieurs groupements verbe/substantif: *rendre service, prendre la fuite, pêcher à la ligne, agir en ennemi*. D'abord on peut se demander si *pêcher à la ligne* présente vraiment une idée unique. De plus, si le composé désigne en effet une idée unique, pourquoi Bally ne l'appelle-t-il pas groupe agglutiné (ou signe fractionné)? La différence réside, semble-t-il, principalement dans l'interchangeabilité des éléments du groupement; d'après Bally, *pêcher à la ligne* serait un groupe dont les éléments sont plus facilement remplaçables par d'autres éléments de la même classe que le groupe agglutiné *ouvrir les hostilités*; mais cette distinction n'est pas clairement démontrée et n'est pas convaincante. Donc, nous ne comprenons pas pourquoi Bally appelle le composé "syntagme" plutôt que "groupe agglutiné" à moins que, en ajoutant "virtuel" comme modification au terme syntagme, il établisse un lien entre "composé" et "groupe agglutiné". Il semble en être ainsi, car de la même façon qu'il oppose "groupe agglutiné" à "syntagme", il oppose dans cette section (LGLF, §143-144) le composé au groupe syntaxique, le premier ayant une particularité sémantique (une idée unique) et des particularités syntaxiques (l'absence de signes d'actualisation et l'impossibilité de joindre une détermination particularisante à l'un des composants) que le deuxième n'a pas, car il contient plusieurs idées et des signes d'actualisation comme le prouvent les exemples suivants: *rendre un service, agir comme un ennemi*. Il semble revenir indirectement ainsi à la distinction saussurienne entre syntagmes de la langue et syntagmes de la parole, distinction qui, malgré des exemples plus nombreux, n'est guère clarifiée par Bally, sans doute à cause de la pléthore de termes couvrant tous plus ou moins la même réalité.

Mais cela ne veut pas dire que nous n'ayons aucune dette envers Bally. En effet, c'est grâce à lui que nous pouvons justifier le fait d'avoir commencé notre étude d'unités locutionnelles par le groupement verbe/substantif. Car c'est lui qui a souligné clairement l'importance du verbe dans les langues indo-européennes en disant: "(...) tout rapport grammatical est verbal. La grammaire tout entière est dans le verbe; inversement tout verbe exprime par lui-même ou contient de la grammaire, car il est une copule ou en contient une" (LGLF, §162). Quoique les implications de cette déclaration soient plus vastes qu'il ne semble, il suffit à nos fins de signaler que lorsqu'il s'agit de diviser la phrase, syntagme total, en syntagmes partiels, la première coupure se fait avant le verbe et ainsi un syntagme partiel serait le prédicat complexe (verbe + substantif); c'est d'ailleurs ce que Bally démontre en se servant de l'exemple: "Le frère de Paul est mon ami". Bally nous donne une raison encore plus valable pour l'étude des combinaisons verbe/substantif, car il signale que le français, bien loin de chercher le devenir dans les choses, présente les événements comme des substances, et que la langue d'aujourd'hui transpose volontiers le verbe par des procédés nominaux tels que la "périphrase verbale", qui n'est autre que l'emploi d'un verbe plus ou moins vide suivi d'un substantif pour remplacer un verbe simple.

Enfin, son principe du conditionnement réciproque arbitraire justifie, sans vraiment l'expliquer, notre sentiment qu'il ne faut pas combiner au hasard un verbe et un substantif, même s'ils vont ensemble "sémantiquement". Car, dit Bally, le conditionnement réciproque arbitraire consiste en ce que, "dans un syntagme donné, un signe doit être employé à l'exclusion d'un ou plusieurs autres qui ont pourtant exactement la même valeur" (LGLF, §239). Il n'applique pas, bien entendu, ce principe au type de groupement qui nous intéresse, mais nous pouvons nous en servir pour l'instant pour justifier que *rédiger un rapport* soit préférable à *écrire un rapport*, quoique "écrire" et "rédiger" soient synonymes.

Ainsi, bien que Bally ne nous propose pas de cadre théorique bien clair pour notre étude, il nous montre que nous sommes sur le bon chemin, c'est-à-dire que nous ne faisons pas fausse route en considérant que les groupements verbe/substantif valent la peine d'être étudiés.

De Bally nous passons à Martinet. En effet, quoique celui-ci ne soit pas disciple de Saussure au même titre que Bally, il avoue que "depuis près d'un demi-siècle, l'enseignement de Saussure reste, pour les linguistes européens, un point de référence obligé" (*SFS*, p. 205), et il part souvent de Saussure pour développer ses propres idées. Il en est ainsi pour le syntagme. Dans *Eléments de linguistique générale*, Martinet définit le syntagme comme "toute combinaison de monèmes" (*ELG*, §4-13), définition que Saussure aurait bien pu approuver - avec la substitution de "mots" pour "monèmes", bien entendu. A ce point, nous penserions donc que tous nos groupements sont des syntagmes d'après Martinet, car ils comportent tous deux monèmes lexicaux (le verbe et le substantif) souvent accompagnés de monèmes grammaticaux (préposition) et de modalités (article). Cependant, déjà le paragraphe 4.35 présente un nouvel élément; l'auteur revient sur sa définition de syntagme pour dire: "On a ci-dessus désigné comme un syntagme toute combinaison de monèmes. On distinguera cependant, du syntagme proprement dit, le syntème, c'est-à-dire le complexe formé par les monèmes constitutifs du composé ou du dérivé. Ces monèmes sont dits conjoints par opposition aux monèmes libres des syntagmes proprement dits". Au début, il faut avouer que nous n'avons pas fait trop attention au concept de syntème, parce que Martinet ne l'applique directement, à ce point, qu'aux mots composés et aux dérivés, comme le montrent clairement ses exemples. Mais ici déjà, Martinet présente certaines caractéristiques du syntème qui sont applicables au moins à certaines de nos unités: les syntèmes font l'objet d'un choix unique (ex. *prendre acte de*); ils se comportent dans leurs rapports avec les autres éléments de l'énoncé exactement comme les monèmes qui apparaissent dans les mêmes contextes (ex. *avoir l'air* qui se comporte comme le monème *sembler*); les éléments du syntème ne doivent pas être individuellement déterminables (ex. il n'est pas

possible de dire: Il n'aime pas *pêcher à la ligne* maniable). Donc, déjà, sans que Martinet donne un seul exemple d'unité verbe/substantif, il nous met sur une piste qu'il a lui-même suivie ailleurs dans l'article "Syntagme et syntème" paru dans *La Linguistique*, vol. 2, 1967, et qui réapparaît dans *SFS*.

Etant donné que Martinet y précise l'idée du syntème, il lui fallait nécessairement préciser également celle du syntagme. C'est ce qui nous a donné une nouvelle optique. Ainsi, le syntagme est défini comme "combinaison qui découle de la collocation d'éléments choisis indépendamment les uns des autres". C'est là une définition qui est beaucoup plus précise que la plupart de celles que nous avons étudiées, car au lieu de parler vaguement d'interchangeabilité d'éléments, possible à un certain degré dans la plupart des cas, Martinet parle du choix indépendant des éléments, ce qui peut nous mener assez loin. Ainsi, nous pouvons aller jusqu'à dire que, d'après cette définition du syntagme, la plupart de nos unités ne sont pas des syntagmes. Car si dans le processus de communication nous partons d'une idée qui est à préciser, cette idée se présente généralement à l'esprit sous forme de substantif qui appelle un certain verbe pour sa mise en place dans la phrase; et malgré toute la précision que le substantif peut avoir, l'idée ne sera pas clairement présentée sans le choix très judicieux du verbe, ce qui veut dire que les éléments ne sont pas choisis d'une façon vraiment indépendante. Donc, considérées de ce point de vue, même nos unités les plus banales, telles que *signer un accord*, *passer un examen*, *to take a risk*, *to cause a problem*, ne seraient pas des syntagmes. Mais alors seraient-elles des syntèmes? Certes dans *SFS* (pp. 191-192), Martinet montre en utilisant l'exemple *avoir l'air* que les unités substantif/verbe peuvent aussi être classées comme syntèmes. Cependant, étant donné que l'analyse de Martinet est basée sur un groupement très figé, nous avons difficilement vu l'application de la notion de syntème à la majorité de nos unités. D'ailleurs, les critères servant à distinguer les syntèmes, pris assez littéralement, s'appliquaient mal à beaucoup de nos unités: par exemple, il est possible d'ajouter la détermination au substantif seul dans le

cas de *faire une promenade* en disant *faire une longue promenade*; de plus, il semble difficile de dire que *signer un accord* fonctionne syntaxiquement exactement comme un monème. De deux choses l'une: ou nous considérons les unités "plus figées" comme synthèmes et nous cherchons un autre terme pour désigner les unités intermédiaires entre le syntagme selon la définition de Martinet et le synthème; ou nous cherchons à adapter la notion de synthème à nos fins. C'est d'ailleurs le deuxième chemin que nous a suggéré madame Jeanne Martinet, avec qui nous avons eu l'occasion de parler de nos unités "problèmes". Elle a fait ressortir la souplesse de la notion de synthème, qui est en effet signalée indirectement par Martinet quand il dit: "Le synthème est le type même de ces unités qui sont à la disposition de l'analyste sans que celui-ci ait nécessairement, dans tous les cas, à en reconnaître la présence ou à en dénier l'existence" (*SFS*, p. 189). Madame Martinet nous a aussi indiqué que le grand critère du synthème, celui de l'impossibilité de déterminer individuellement les éléments, pourrait être appliqué d'une façon assez souple; par exemple, en ajoutant l'adjectif "long" à "promenade" dans l'unité *faire une promenade*, on pourrait considérer que c'est toute l'unité qui est déterminée plutôt que le substantif seul, ce qui impliquerait que *faire une longue promenade* n'est rien d'autre que le synthème *faire une promenade* tout entier modifié par "pendant longtemps". Enfin, elle nous a signalé que la possibilité de remplacer l'élément verbal du groupement *signer un accord* par un autre verbe synonyme comme *parapher* pour arriver à *parapher un accord* (ou l'élément substantif "accord" dans *signer un accord* par "entente") n'empêchait en rien le classement de ce groupement comme synthème. Rappelons ici que l'interchangeabilité des éléments d'un groupement est signe certain, selon Bally, que ce n'est pas un groupe agglutiné. Enfin, pour l'instant, en appliquant les indications de madame Martinet, nous sommes en train de ré-examiner nos unités verbe/substantif pour déterminer si en effet elles sont toutes des synthèmes. Si non, il faudra que nous pensions à établir une catégorie "intermédiaire" entre syntagme et synthème, catégorie où les moins figées de nos unités pourraient figurer.

C'est alors que nous arrivons au problème auquel nous nous heurtons depuis le départ: à quel moment les monèmes cessent-ils d'être choisis indépendamment l'un de l'autre, c'est-à-dire de former par leur collocation un syntagme, pour devenir des monèmes conjoints constitutifs du syntème? Y aurait-il une période de flottement pendant laquelle on hésiterait à considérer un groupement comme un syntagme sans vouloir aller jusqu'à le considérer comme syntème? Nous espérons régler certaines de ces questions en soumettant nos cas problèmes à madame Martinet, une fois que nous aurons tout revu dans l'optique qu'elle nous a indiquée.

Entre-temps, nous sommes toujours à la recherche d'un cadre théorique pour l'étude de nos unités. Bien entendu, nous n'avons pas analysé à fond toutes les grandes théories de la linguistique moderne. Mais nous en avons examiné plusieurs et, dans la plupart des cas, cela a été peine perdue. Nous sommes en ce moment en train de vérifier si les stylisticiens, les lexicologues et les sémanticiens ont, chacun de leur côté, étudié le type d'unité qui nous intéresse. Car il ne faut jamais oublier que l'unité locutionnelle verbe/substantif est beaucoup plus qu'une unité purement syntaxique; c'est aussi, et peut-être avant tout, une unité de sens. Même si nous décidons que toutes nos unités peuvent être classées comme syntèmes, l'analyse fonctionnelle ne nous permettrait pas de bien cerner l'aspect sémantique. Nous poursuivons donc nos recherches de plusieurs points de vue.

En conclusion, nous vous signalons que seule nous atteindrons difficilement notre but: expliquer "linguistiquement" les unités de traduction locutionnelles verbe/substantif; nous invitons donc votre collaboration et accepterons idées, bibliographies, critique même, car tout peut nous être utile.

Roda Roberts
Université Laval

BIBLIOGRAPHIE

- BALLY, C., *Linguistique générale et linguistique française*. (LCLF)
Berne, A. Francke S.A., 2e éd., 1944.
- MARTINET, A., *Eléments de linguistique générale*. (ELG)
Paris, Armand Colin, 1970.
- MARTINET, A., *Studies in Functional Syntax*. (SFS)
Munich, Wilhelm Fink Verlag, 1975.
- NEWMARK, P., "The Theory and Craft of Translation", in *Language Teaching and Linguistic Abstracts* 9, pp. 5-26.
- SAUSSURE, F. de, *Cours de linguistique générale*. (CLG)
Paris, Payot, 1964.

L'ANALYSE SYNTAXIQUE EN PSYCHOMÉCANIQUE

René Lesage

Résumé: *Les principes généraux de la Psychomécanique permettent-ils l'élaboration d'une syntaxe? L'examen du statut de il est arrivé, dans Je crois qu'il est arrivé, donne à penser que la langue retient en elle les moyens formels qui président à la construction de la phrase. Ils ne seraient pas différents d'ailleurs de ceux qui définissent le mot.*

René LESAGE, Docteur de 3e cycle (Strasbourg), professeur agrégé (linguistique) au Département de langues et linguistique de l'Université Laval (Québec).

La découverte des mécanismes qui président à la construction du mot a toujours constitué l'objet principal de la recherche en Psychomécanique du langage. Cette théorie a permis d'élaborer, pour le français du moins, un cadre explicateur de l'emploi de l'article, de la variation des formes verbales et, d'une manière générale, des rapports entre les diverses parties du discours. Elle se définit comme une théorie générale du langage. Elle devrait donc, à ce titre, livrer une vision globale et cohérente de la syntaxe. Or, jusqu'à maintenant, la question syntaxique n'y a pas été envisagée dans son ensemble. Mais il vient un moment où il n'est plus possible d'éviter la problématique posée par la syntaxe, si complexe soit-elle. Pour progresser, de nouvelles hypothèses s'imposent, qui viendraient étoffer la théorie. Un groupe de chercheurs du Fonds Gustave Guillaume a tenté récemment d'en formuler quelques-unes ¹.

Une théorie entièrement fondée sur la distinction langue/discours, qui cherche constamment à définir le mot, laisse-t-elle une place à l'étude de la syntaxe? Y a-t-il, au-delà de l'avènement du mot construit, en discours, un mécanisme de construction de la phrase? Ces questions en soulèvent une autre, qui est celle de savoir par quel biais répondre. Au moins deux voies s'offrent au linguiste. La première réside dans l'examen des thèses avancées antérieurement en Psychomécanique. On y pose l'hypothèse de l'existence de vecteurs qui portent les genèses formelle et matérielle du mot. On essaiera alors de reconnaître leur utilité, ou leur nécessité, dans l'élaboration de la phrase.

1. La recherche sur la syntaxe se poursuit dans un séminaire dirigé par monsieur Roch Valin, auquel assistent des collègues et des étudiants de troisième cycle. Le présent article tente de faire état des discussions qui ont eu lieu l'an dernier. Nous remercions messieurs Hirtle et Valin qui nous ont beaucoup aidé par leurs remarques pertinentes sur la matière traitée.

On marquera aussi les différences, selon que l'unité qu'ils soutiennent est un mot, un syntagme ou une phrase entière. Cette approche fera l'objet d'une publication collective plus tard.

L'autre voie d'approche ne discute pas cette hypothèse, mais elle la prend pour acquise. Ainsi, il y aurait, en langue, une prévision du cadre syntaxique constitutif de la phrase, dont on verrait les manifestations dans le discours achevé. C'est la voie de réflexion que nous proposons pour la phrase, courte et banale, que voici:

Je crois qu'il est arrivé.

Si le postulat de départ est juste, l'observation de l'agencement des mots en cause ici devrait permettre d'apercevoir les traces d'un mécanisme institué en langue.

La grammaire traditionnelle révèle que la phrase *Je crois qu'il est arrivé* contient deux propositions. Elle explique le phénomène en recourant à l'analyse logique: elle déclare que la phrase considérée contient ou évoque deux idées, dont l'une est rapportée (subordonnée) à l'autre. Tous les linguistes s'entendent là-dessus; à tout le moins reconnaissent-ils la présence de deux verbes conjugués dans un seul complexe syntaxique. Mais lorsqu'il s'agit d'expliquer les faits, les points de vue divergent. Bien des grammairiens proposent aujourd'hui une analyse en deux phrases:

(1) *Je crois quelque chose*

(2) *Il est arrivé*

Ainsi, la phrase complexe sera décrite en syntaxe comme une dérivée des deux autres, la seconde étant enchâssée dans la première.

Le psychomécanicien arrivera, pour sa part, à une tout autre conclusion, par l'examen de *ce qui est dit*. En d'autres mots, il se posera la question de savoir si *Je crois qu'il est arrivé* évoque une ou deux expériences. On sait, en effet, que le langage sert

essentiellement à traduire l'expérience humaine. A cet égard, l'interrogation livre un indice fort utile sur la nature du *dire*. A la question:

Qu'avez-vous dit?

le locuteur répondra:

Je crois qu'il est arrivé,

ou

Je dis que je crois qu'il est arrivé,

mais jamais:

Qu'il est arrivé.

Et s'il répond:

Il est arrivé,

on sent très bien que la phrase a perdu un élément important de sa signification. La phrase ne relaterait donc qu'un seul événement, celui de la croyance exprimée au sujet d'un autre événement. Elle s'analyserait, en définitive, comme une seule phrase.

Il est bien évident que le recours à l'interrogation, dans ce cas, n'est qu'un artifice permettant la substitution. Dans le discours, l'interrogation peut ne porter que sur une partie de la phrase, sur *je* et même sur *il est arrivé*. Ce qui n'infirme en rien la valeur de l'analyse suggérée plus haut, puisque l'on considère ici la possibilité pour une interrogation d'englober toute la phrase. D'ailleurs, un mécanisme semblable d'interrogations joue dans la phrase simple, sans l'empêcher d'être complète pour autant.

Si *il est arrivé* ne fait pas phrase dans *Je crois qu'il est arrivé*, il faudra en découvrir le statut. On sait qu'en fait, il est l'équivalent d'un objet direct de *croire*, fonction normalement dévolue au substantif. Ainsi, le syntagme soumis à l'étude ne serait pas une phrase, parce qu'il dépend d'un élément d'une autre phrase. Il y a plus, car la fonction qu'on lui reconnaît convient à des mots d'une nature particulière, les substantifs. Mais dans la mesure où *il est arrivé* évoque un événement, la nature substantive lui est refusée, ce qui soulève une sérieuse difficulté d'analyse.

On pourrait, à première vue, ne pas saisir le problème. Rien n'empêche, en effet, des substantifs d'évoquer quelque chose qui se déroule dans le temps. Le mot *marche*, par exemple, en est un et il peut avoir les fonctions sujet, attribut et objet direct tout naturellement. On voit bien, cependant, qu'entre *marche* et *marcher* il y a une différence. Les deux livrent l'image d'une action, ou mieux, d'un procès, mais *marche* est inapte à inscrire ce procès dans le temps. Il ne peut le déclarer inscrit dans le temps. Il ne laisse que l'impression d'une durée non située sur l'horizon du temps. Par contre, *il marche* évoque un événement qui a lieu à un moment donné et dont la durée est plus ou moins longue; il porte dans le temps l'image d'un procès.

Il y a donc une distinction à faire entre un substantif, qui évoque un procès, et un verbe qui, de par le jeu de la conjugaison, traduit les différentes modalités d'inscription d'un événement dans le temps. Dans le cas de *il est arrivé*, il y a bien, signifié par le passé d'aspect, un événement. C'est même là que réside toute la difficulté pour l'analyse syntaxique: une forme verbale accompagnée de son sujet et de ses éventuels compléments - ce qui fait normalement une phrase - est vue impliquée dans une fonction propre à la catégorie du substantif.

La question du statut de *il est arrivé* reste entière. Ce n'est pas une phrase, mais il en a toutes les caractéristiques formelles. Ce n'est pas un substantif non plus, mais il exerce une de ses fonctions propres. S'il peut être dans un cas une phrase et dans un autre un syntagme auquel est refusé le caractère de complétude de la phrase, il faut bien qu'avant son arrivée au discours, un mécanisme quelconque intervienne pour le conditionner. Cela revient à poser l'hypothèse de l'existence, en langue, d'opérations présidant à la constitution de la phrase. On rejoint ainsi les fondements de la Psychomécanique en ce qui a trait à la construction du mot. Sans aller jusqu'à dire que des opérations du même ordre définissent le syntagme, on supposera, à tout le moins, qu'il existe des moyens de formation.

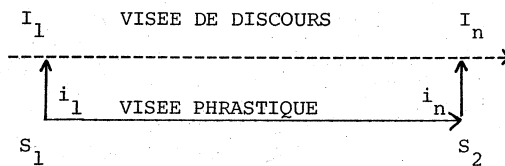
L'examen de la morphologie révèle que ces moyens sont assurément distincts. Alors que de par sa forme même, le substantif possède un genre propre et la possibilité de dénombrer le nombre de lui-même, un syntagme n'a pas de genre propre et il ne retient pas en lui la catégorie du nombre. Les mêmes remarques valent d'ailleurs pour la phrase entière. Le syntagme et la phrase se présentent plutôt comme une sorte d'amalgame de mots préalablement définis.

La nature des opérations constitutives de la phrase est l'objet de la recherche syntaxique en Psychomécanique. Encore faut-il les situer, ce qui n'est pas aisé. Pour cela, il convient de remonter au point de départ de notre réflexion. Derrière la phrase *Je crois qu'il est arrivé*, on a constaté qu'il y avait une expérience faisant l'objet d'un *dire*. Le langage permet en effet de relater l'expérience humaine. Cette dernière s'élabore et se construit au cours d'opérations qu'il n'appartient pas à la linguistique d'étudier. Seul intéresse le linguiste le fait que cette expérience puisse, sous l'effet d'un vouloir dire, déboucher sur une intention de langage et porter ainsi en elle l'instance d'un dire. A ce phénomène, résultat d'un jeu d'opérations en soi non linguistiques, on donnera le nom de *visée de discours*.

C'est dans le champ de cette visée que se profile, avec des contours plus ou moins nets, la substance entière de la phrase à construire. Ce qui explique que cette visée soit indissociable du projet de phrase et qu'elle ait une incidence déterminante sur la genèse de celle-ci. Aussi est-ce en position liminaire qu'il convient à la *linguistique de position*¹ d'en entreprendre l'étude, cette technique d'analyse accordant, on le sait, une importance primordiale aux problèmes de limites et de seuils, ce qui lui a permis d'expliquer de nombreux phénomènes.

1. Gustave Guillaume appelle ainsi la technique d'analyse pratiquée en Psychomécanique du langage.

Ici encore la prise en considération des seuils impliqués, marqués S_1 et S_2 dans la figure qui suit, aidera à comprendre comment la visée de discours déclenche et encadre une visée d'une autre nature, purement linguistique, celle-là, la *visée phrastique*. Cette dernière est celle du recours aux moyens préconstruits de représentation inscrits dans la langue, moyens auxquels nous devons chaque fois qu'il en est besoin, de pouvoir *re-construire* le mot et - du moins faut-il en faire l'hypothèse - *construire* le syntagme et la phrase. Comme la visée de discours doit aussi être postulée comme survivant d'au moins un instant à la visée constructrice de la phrase, le rapport des deux visées devient, en figure:



où i_1 et i_n représentent le premier et le dernier instants d'une visée phrastique et I_1 et I_n les instants également premier et dernier d'une visée de discours qui se terminerait une fois que la visée phrastique a livré son résultat. Il faut aussi prévoir le cas d'une visée de discours qui se continuerait au-delà de la phrase et susciterait, pour en épuiser le contenu, la construction d'autres phrases en nombre indéterminé. Il convient d'ajouter à cela que le moment I_1 est porteur d'un contenu d'expérience représentant, dans son ordre, une réalité effectivement existante, mais que ce même contenu d'expérience devient, dans son rapport avec la visée phrastique, une réalité dont l'existence n'est que puissancielle, au titre d'expérience à communiquer par le truchement du langage. Ce n'est qu'en I_n que le contenu d'information en question se présente comme un contenu effectivement communiqué, tous les moments dont la série va de i_1 à i_n représentant la phase nécessaire d'effectuation, c'est-à-dire la conversion, opérée instant par instant, du puissanciel en effectif. Cette phase constitue la partie vive du phénomène, tout n'y est qu'opérations en cours.

La Psychomécanique a bien mis en lumière les schèmes de construction du mot. Quant à ceux qui régissent le syntagme et la phrase, ils restent à découvrir. Il y a d'ailleurs, entre les deux ordres de mécanismes, une différence capitale. Le temps opératif qui sous-tend le mot, dans la typologie linguistique à laquelle appartient le français du moins, est de l'instantané, échappant à la conscience. Quant à la phrase, force est de constater que son déviement est observable directement, malgré l'intervention d'automatismes. En fait, elle comporte une part de conscient et une part d'inconscient. L'inconscient retient en lui les moyens formels qui lui donnent sa structure, le conscient permet des arrêts, des reprises et même, peut-être, un choix de moyens.

Essentiellement, la théorie syntaxique tentera d'élucider le mécanisme de la visée phrastique. Elle mettra en lumière son caractère antinomique: en elle s'opposent la possession permanente, en langue, des moyens de représentation de l'expérience et l'expression momentanée de celle-ci en une séquence linéaire, la phrase. La visée phrastique est en quelque sorte le lieu de la transformation de la représentation en expression. C'est le champ privilégié de la syntaxe guillaumienne.

Celle-ci ne perdra pas de vue pour autant la visée de discours. Cette dernière est en effet à la fois présente et absente sous la phrase. En tant que résultat d'opérations de pensée qui n'appartiennent pas au langage comme tel, elle n'est qu'une expérience à *dire*, hors de toute contrainte linguistique. Mais puisque la phrase cherche justement à en relater le contenu, il faut bien reconnaître sa présence, en mémoire, tout au long de la visée phrastique. Autrement, il serait fort difficile d'expliquer un repentir comme celui-ci:

- *Je croyais que...*
- *Non, il est arrivé.*

Il est assez évident que la reprise manifestée dans cette phrase porte sur l'expérience même. Mais comme la phrase est déjà amorcée, par l'affirmation d'une croyance, il a fallu que la visée de discours en interrompe le cours et la fasse reprendre sous la forme d'une affirmation pure et simple du fait constaté.

Si on y regarde de plus près, on se rend compte que la visée phrastique cherche, dans son cours, une constante adéquation à la visée de discours. Elle dispose de moyens permanents en langue qui tentent de reproduire au mieux l'expérience à transmettre. C'est probablement ainsi que *il est arrivé* peut occuper une fonction nominale dans la phrase *Je crois qu'il est arrivé*. La double adéquation recherchée lui confère momentanément des attributs du substantif, avec, bien entendu, l'intervention d'un signe spécialisé, *que*.

Dans ces conditions, *que* serait, comme l'a écrit Gérard Moignet, une sorte d'article qui révèle la nature momentanée du syntagme¹. Morphologiquement, il représente le cas synaptique, puisqu'il permet à la proposition d'avoir les fonctions sujet, objet et attribut:

Qu'il ait tort ne me surprend pas.

Je crois qu'il a tort.

La vérité est qu'il a tort.

Ce que dénonce *que*, c'est la possibilité, inscrite en langue, de nominaliser un ensemble du type *il a tort*. Mais l'ensemble lui-même ne sera jamais pensé comme substantif permanent; il ne prend les attributs de cette partie du discours que momentanément. C'est la recherche

1. On pourrait faire remarquer qu'une forme verbale peut occuper les fonctions du nom sans l'intermédiaire de *que*. Il s'agit de l'infinitif. En fait, au mode quasi nominal, la personne se présente réduite à sa forme la plus générale: la personne d'univers. Ne s'évoque alors que la possibilité d'un événement, ce qui rapproche le verbe du substantif. Il n'en est pas du tout ainsi pour *il est arrivé*, où l'inscription dans une époque donnée exige une référence personnelle beaucoup plus étroite. Il convient de ne pas confondre deux ordres de faits, l'un tenant à la nature du verbe et à la chronogénèse, l'autre relevant de l'analyse des fonctions.

d'adéquation à la visée de discours qui confère à *il a tort* un statut de substantif, tandis que les moyens permanents en langue le permettent. Les choses se passent de la même manière pour *il est arrivé*. De ce côté, la théorie explicative pourrait s'appeler une théorie de l'expression.

Il y a de fortes chances, cependant, pour que cette théorie ressemble, dans ses fondements, à celle du mot. Il se pourrait bien, en effet, que des relations évoquées, instituées tardivement, dans la phrase, reproduisent un jeu déjà reconnu dans le système du mot. Pour autant que les vues de la Psychomécanique soient justes, on disposerait, en conséquence, d'un appareil descriptif imposant. Il resterait, pour la partie expression, compte tenu de la visée de discours, tout le problème du choix des moyens, là où ils peuvent varier.

Dans la phrase *Je crois qu'il est arrivé*, des opérations de représentation conditionneraient l'arrivée au discours de chacun des mots que contient l'ensemble. D'autres, en superposition, conférerait à *il est arrivé* le statut éphémère de substantif, pour répondre aux exigences de la visée de discours, qui en fait l'objet d'une croyance. Si tel était le cas, le syntagme impliquerait alors une incidence interne. Est-ce possible? Cette caractéristique du substantif le présente comme une notion qui ne se dit que d'elle-même. C'est ainsi qu'il n'emprunte son genre et son nombre à aucune autre partie du discours. En est-il ainsi de *il est arrivé*? Dans la phrase citée plus haut, on ne peut déclarer que *il est arrivé* ne se dit, au plan du sens, que de lui-même. Le contenu idéal qu'il emporte avec lui est entièrement dépendant de la croyance exprimée dans la principale. Il suffit, pour s'en persuader, d'introduire la négation:

Je ne crois pas qu'il soit arrivé.

On voit, de cette manière, que la variation modale dépend essentiellement de l'idée de croyance négative.

Le fonctionnement de *il est arrivé* ressemblerait davantage, toutes choses égales par ailleurs, à celui de l'adjectif, où le phénomène

de l'accord joue pleinement. C'est pourtant une analogie qu'il convient d'éviter, de crainte d'engendrer une nouvelle contradiction. L'adjectif, en effet, ne peut occuper une fonction dévolue au substantif, à moins qu'il ne soit lui-même substantivé.

Le statut de *il est arrivé* demeure donc ambigu: il relate un événement, tout en assumant une fonction propre au substantif, mais sans retenir en lui tous les caractères définitoires de cette partie du discours. Il est issu d'opérations qui se superposent à celles qui définissent le mot; la prévision en apparaît plus tardive que celle de chacun des mots qui le composent. De cette manière, les mots dont il est constitué gardent leur autonomie et peuvent être soumis, indépendamment de la nature temporaire du syntagme, aux variations que leur impose le système linguistique. C'est exactement ce qui se passe pour *soit arrivé*, où la variation modale, avec principale négative, est commandée avant l'institution de son incidence interne par recherche d'adéquation à la visée de discours.

Ce n'est là qu'une amorce de réflexion sur les problèmes posés par l'analyse syntaxique en Psychomécanique. Elle aura permis d'aboutir à une délimitation plus nette des plans de la représentation et de l'expression. Le fonctionnement des parties du discours relève de la représentation, de l'institué permanent en langue. Les autres phénomènes contribuent à l'expression, au momentané. Ils sont le lieu d'une adéquation de la visée phrastique à la visée de discours. Cela ne se fait cependant pas sans contraintes: ils reproduisent tardivement, dans la phrase en cours de construction, les opérations, et seulement celles-là, qui président à la construction du mot. C'est ainsi qu'un syntagme peut avoir la fonction d'un substantif, celle d'un adjectif, sans en épouser les traits morphologiques. Ces opérations interviennent dans le cours de l'élaboration de la phrase, refusant toute complétude tant que l'ensemble complexe n'est pas achevé.

La recherche syntaxique se déploiera dans l'examen des rapports nombreux et complexes des deux visées. De leur saisie de plus en plus fine se dégagera une théorie cohérente, telle est l'orientation qu'ont pris les travaux du Fonds Gustave Guillaume au cours de la dernière année scolaire.

René Lesage
Université Laval

CONSTITUTION SYNTAGMATIQUE DES UNITÉS NOMINALES

Jacques Ouellet

Résumé: I- Adjectifs et pronoms. II- Nature et fonction des unités nominales prédicatives. III- Nature et fonction des pronoms complétifs. IV- Syntagmatique interne des unités nominales.

Cette étude du syntagme nominal fondée sur la sémantique grammaticale tend à démontrer que les pronoms complétifs traditionnellement nommés "déterminatifs" ou "déterminants" ne sont pas, contrairement à une conception largement répandue, des unités de nature adjectivale, mais substantivale; conséquemment ces pronoms ont fonction de support à l'intérieur du syntagme nominal: ce qui explique qu'ils servent à constituer un syntagme de nature substantivale même en l'absence du substantif. Cette étude vise également à préciser ce qu'on entend en psycho-systématique du langage par "incidence interne" et "incidence externe" dans le cadre des unités nominales, et à définir le rôle du morphème d'extension (ou de personne grammaticale de base) dans la constitution de ces unités prédicatives et non prédicatives.

Jacques OUELLET, Licencié ès lettres, professeur adjoint (linguistique générale et grammaire) au Département de langues et linguistique de l'Université Laval (Québec).

I

ADJECTIFS ET PRONOMS

Depuis la grammaire traditionnelle qui fondait ses considérations sur le sens et la logique, jusqu'à la linguistique moderne où l'on a voulu se baser essentiellement sur les critères formels et la syntaxe, la même conception du syntagme nominal est maintenue à travers une succession de points de vue et de techniques d'analyse différents, qu'il s'agisse du distributionnalisme ou du fonctionnalisme, du structuralisme ou du transformationnalisme; axée sur le substantif posé comme élément fondamental, cette analyse subdivise la catégorie de l'adjectif en deux catégories subsidiaires: celle des qualificatifs qui comportent un lexème¹ et qui caractérisent ou qualifient le substantif, et celle des déterminatifs ou déterminants, constitués uniquement de morphèmes², qui déterminent le substantif³. Dans un syntagme tel que *la maison verte* ou *ce livre rouge*, on fait du substantif le noyau central autour duquel gravitent deux satellites adjectivaux: ces deux termes inférieurs sont

1. Lexème: le terme désigne le signifié qui, dans la séquence qui constitue le mot, appartient à une série ouverte de substitutions; ce signifié particulier est toujours lié à une sémiologie spécifique correspondante dans le mot (par exemple: *march-ait, mange-ait, pens-ait, fais-ait*, etc.).
2. Morphème: le terme désigne le signifié qui, dans la séquence qui constitue le mot, appartient à une série close de substitutions et relève d'un paradigme de langue; la présence de ce signifié n'est pas toujours dénoncée par une sémiologie spécifique correspondante (par exemple: *cheval/chevaux, homme/hommes, grand/grands; lion/lionne, beau/belle, facile/facile, rouge/rouge*, etc.).
3. Voir, par exemple, M. Grevisse, *Le Bon Usage*, Duculot, Gembloux, Hatier, Paris, numéros 339, 340 et 399.

subordonnés au terme supérieur régissant dans des conditions où "le sens du subordonné porte sur celui du régissant dont il dépend" ⁴. Le fait que, pour le qualificatif aussi bien que pour le déterminatif, le choix du genre et du nombre se fasse par accord avec le substantif légitime apparemment cette analyse; on passe de la dépendance morphologique qu'est l'accord à la dépendance syntaxique comme si la chose allait de soi et comme s'il s'agissait d'une seule et même chose: le raisonnement voudrait que, le qualificatif étant rapporté au substantif avec lequel il s'accorde, le déterminatif, qui s'accorde également avec ce substantif, y soit de même rapporté. On maintient cette conception justifiée logiquement par le fait que les attributs ou qualités présupposent la substance, en s'autorisant parfois de ce que les termes s'impliqueraient fonctionnellement les uns les autres:

... on définira l'adjectif par l'impossibilité où il se trouve, même accompagné d'un article, de constituer le groupe sujet d'une proposition: il présuppose, dans ce groupe, la présence d'un substantif. On rencontre en français *le bon garçon est arrivé*, mais non pas, au moins dans le style de la conversation courante, *le bon est arrivé*. Quant au substantif, son trait spécifique est d'exiger seulement -- pour former un groupe sujet -- la présence d'un déterminant (article, démonstratif, possessif) qui, lui-même, exige un substantif. Pour nous résumer:

- le déterminant présuppose le substantif et est présupposé par lui;
- le substantif présuppose le déterminant, et est présupposé par lui et par l'adjectif;
- l'adjectif présuppose le substantif (et par conséquent le déterminant), et n'est présupposé par rien. ⁵

Mais cette méthode des implications où présuppositions logico-syntaxiques, qui fait du substantif le noyau essentiel du syntagme, souffre manifestement d'apriorisme comme on peut le constater lorsqu'on

4. L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris 1969, Ch. 21, art. 4, pp. 42-43.

5. O. Ducrot, *Le structuralisme en linguistique*, Seuil, Paris 1968, p. 89.

met ces affirmations en rapport avec les faits pertinents. On trouve effectivement nombre de cas où:

1) le substantif n'est pas accompagné et n'implique pas la présence d'un déterminant même en fonction sujet:

Pierre travaille.

Pauvreté n'est pas vice.

L'indice I.N.S.E.E. des prix d'octobre, novembre et décembre a, en moyenne, progressé moins vite que celui des mois précédents: *blocage* oblige ⁶.

2) l'adjectif peut s'employer en l'absence de tout substantif et de tout déterminant:

Il n'est pas *difficile* d'être *gentil*.

Etre *malade* n'est guère *encourageant*.

Ils n'osaient pas les uns et les autres gêner mon enquête. *Parfait*. J'étais sur le fléau d'une balance; cette circonstance permet au fléau de cette balance de rester en équilibre ⁷.

3) un syntagme nominal est constitué d'un déterminatif et d'un qualificatif en l'absence du substantif, et cela même en fonction sujet:

Lorsqu'une doctrine est attaquée par *une autre*, il faut se dire toujours que si *la vieille* était inconnue et *la récente* en possession, *la vieille* aurait tous les charmes de *la jeune* ⁸.

"On va jouer aux petites autos, dit-il, ravi.

Ça fait au moins trois jours qu'on n'a pas joué aux petites autos". (.....)

"Allons, dis-je. Tu prends *les bleues* et moi *les rouges*" ⁹.

6. *Le Nouvel Observateur*, no. 368, 1977, p. 19.

7. J. Giono, *Les récits de la demi-brigade*, Gallimard, Paris 1972, p. 23.

8. P. Valéry, *Tel Quel I*, NRF Gallimard, Coll. Idées no. 240, p. 202.

9. B. Vian, *L'herbe rouge*, Livre de Poche, no. 2622, pp. 216-217.

Confronté à ces faits dans ce dernier cas, on dira qu'il y a ellipse du substantif ou que l'expression "sous-entend alors un substantif impli-
cite (nous voulons dire par là que le destinataire de l'énoncé doit savoir qu'il s'agit d'un chien, d'un enfant, etc.)" ¹⁰. Mais cette argumentation ne fait que masquer maladroitement le problème. L'ellipse ou le sous-entendu tend à prêter au substantif un rôle syntaxique par procuration en quelque sorte, ce à quoi entraîne la définition a priori de la fonction du substantif dans le syntagme où sa présence devrait être obligatoire; cependant, si le rappel du substantif est un fait logico-sémantique certain, il est évident par contre que ce substantif elliptique ou sous-entendu n'a pas de fonction syntaxique dans le syntagme. Le rappel logique qui en est fait ne se distingue guère de celui qu'on observe dans le cas du pronom:

Marie n'est pas venue; *elle* était trop fatiguée.

On observe également, dans ces deux cas de rappel, que le pronom aussi bien que le déterminatif s'accordent avec ce substantif qu'ils rappellent en l'absence de tout rapport syntaxique avec lui: on ne saurait donc prétendre que l'accord soit nécessairement lié à une fonction syntaxique donnée.

Ces faits mettent en difficulté l'explication du syntagme nominal proposée et témoignent de l'apriorisme qui préside à l'analyse. Il s'agit d'une tendance assez répandue, et depuis longtemps dans certains cas, à formuler des approximations a priori comme principes, règles ou critères qui serviront de base à l'analyse: souvent ces approximations ne tiennent compte que des faits les plus fréquents comme si la fréquence leur conférait certaine vertu -- ne serait-ce que celle de donner la chance au grammairien d'avoir raison, au moins en apparence, dans la majorité des cas. Les faits de moindre fréquence sont laissés pour compte et on semble estimer qu'il sera toujours temps par la suite de les classer, soit comme des faits marginaux, dont la marginalité justifiait qu'on les ignore, soit comme des exceptions qui, chacun le sait,

10. O. Ducrot, *op. cit.*, p. 93.

"confirment la règle". Dans la plupart des cas, on ne se pose pas dès le départ le problème de savoir si ces faits dits marginaux ne seraient pas susceptibles d'invalider l'explication proposée pour le fait de plus grande fréquence; on préférera produire après coup l'explication ad hoc nécessaire pour maintenir la conception initiale. Ou, tout simplement, on ne se posera pas ce problème de cohérence.

Cet apriorisme et ces explications sont classiques en grammaire et on les retrouve en linguistique moderne. On a vu, par exemple, l'analyse transformationnelle instituer des processus d'effacement pour expliquer que certaines séquences observées dans les faits ne correspondent pas à la description de base établie pour la structure en cause parce qu'elles ne comportent pas certaines composantes exigées par cette "définition" a priori. Cette même tendance entraînera une grammaire pédagogique à formuler la règle suivante:

Tout mot qui, avec un déterminant, constitue le groupe du nom sujet est un nom, même si, dans d'autres phrases, il appartient à une classe différente.
Ainsi, *bleu*, qui est adjectif dans *Cette robe est bleue*, est un nom dans la phrase: *Ce bleu est lumineux*. 11

La règle est présentée comme universelle et les exemples proposés l'illustreront à merveille; cependant, dans le même ouvrage, dans un chapitre ultérieur, on trouve:

Les formes *le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur* sont des groupes du nom constitués d'un déterminant (article défini *le*) et d'un déterminant possessif (*mien, tien, sien*, etc.). Le nom est omis, mais l'article et le possessif varient en genre et en nombre avec ce nom qui n'est pas exprimé:

J'aime bien ta cravate, mais je préfère
la mienne.

On retrouve cette omission du nom avec des adjectifs qualificatifs:

11. J. Dubois, R. Lagane, *La nouvelle grammaire du français*, Larousse, Paris 1973, p. 39.

Il y a là deux voitures: *la bleue* est celle de Pierre, *la rouge* est celle de Jacques (= la voiture bleue, la voiture rouge). 12

Bleue et *rouge*, selon la règle proposée antérieurement et les critères syntaxiques explicites qu'elle implique, devraient être classés comme des noms (substantifs), mais le grammairien fait alors appel à des critères implicites différents pour les classer comme des adjectifs. Le fait que ce classement invalide la règle proposée et mette en cause la cohérence de l'analyse ne semble pas faire problème puisque nulle part il n'est relevé. Cette incohérence n'est malheureusement pas la seule qu'on puisse noter dans cet ouvrage où l'on définit le substantif comme "le constituant essentiel du groupe du nom, c'est-à-dire du groupe qui peut être le sujet d'une phrase minimale" ¹³. Et cet ouvrage n'est malheureusement pas non plus, et loin de là, le seul où l'on relève des incohérences de ce genre. La même règle pour ce qui est du rapport entre déterminatif et substantif se trouve formulée de manière un peu différente dans une autre grammaire didactique:

Dans les conditions normales, seul le substantif est présenté par l'article (ou par l'un des équivalents de celui-ci). 14

On se demande alors quelles sont les conditions "anormales" où tel n'est pas le cas ainsi que le laisse à entendre la formulation de la règle. D'un manuel à un autre, on pourrait multiplier les exemples de ce type de règles.

Ainsi, malgré toutes les incohérences qu'elle entraîne, la conception du syntagme nominal -- de la nature et de la fonction des

12. J. Dubois, R. Lagane, *op. cit.*, p. 83.

13. *Idem*, p. 38.

14. J.-C. Chevalier, M. Arrivé, C. Blanche-Benveniste, J. Peytard, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Larousse, Paris 1964, no. 244, p. 162.

unités qui le constituent -- s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui, et les quelques tentatives faites pour la remettre en cause ne semblent guère avoir eu d'échos en linguistique moderne. En 1956, par exemple, H. Frei conteste "la distinction traditionnelle des adjectifs en qualificatifs et déterminatifs" admise par Bloomfield en appliquant le critère même qu'avait proposé celui-ci:

Les positions sous lesquelles peut apparaître une forme sont ses fonctions ou sa fonction. Toutes les formes qui peuvent occuper une position donnée constituent de cette façon une classe formelle. 15

Il fait remarquer que dans "le syntagme formé par un qualificatif et un nom commun (fresh milk "lait frais"), le caractérisant (fresh) est le déterminant, et le caractérisé (milk) le déterminé parce que, selon le test de Bloomfield, *milk* appartient à la même classe formelle que l'ensemble *fresh milk*. La notion d'identité de classe formelle ("the same form-class") est définie par le fait que les formes en question (*milk* et *fresh milk*) peuvent figurer dans les mêmes entourages; effectivement, dans toutes les constructions où l'on rencontre *fresh milk*, on a la possibilité grammaticale de remplacer cet ensemble par *milk*. Les deux termes sont donc formellement identiques quant à leur classe parce qu'ils font partie de la même classe de substitutions" ¹⁶. Il observe ensuite que, dans "le syntagme formé par un déterminatif (ou par un article) et un nom commun (*this milk*, "ce lait"), si le substantif ne peut pas toujours se substituer au syntagme, -- on dira: *This tooth is decayed*, mais non: **Tooth is decayed*; *The tree is down*, mais non: **Tree is down*; *We went through a forest*, mais non: *We went through *forest*; -- "au contraire, *this* peut toujours se substituer à *this milk* (ou à *this fresh milk*)," et que, de ce fait, "c'est donc *this* qui appartient à la même classe que l'ensemble et forme le déterminé", alors qu'on semble au contraire avoir toujours considéré ces unités "comme des déterminants" ¹⁷. Il conclut que "malgré la conception traditionnelle

15. L. Bloomfield, *Le langage*, Payot, Paris 1970, p. 175.

16. H. Frei, *Caractérisation, indication, spécification*, in *For Roman Jakobson*, Mouton & Co., The Hague 1956, p. 162.

17. *Ibidem*.

(adjectifs qualificatifs et adjectifs déterminatifs ou pronominaux, descriptive adjectives et limiting adjectives) qui a pour elle le fait (contingent) que dans beaucoup de langues l'un et l'autre s'accordent avec le substantif accompagnant", le qualificatif et le déterminatif "ne sont pas des subdivisions d'une même classe", mais qu'on peut démontrer que le déterminatif et le pronom "sont eux-mêmes des subdivisions d'une même classe" ¹⁸.

Ainsi, H. Frei -- qui maintenait qu'"un critère formel sans contrepartie sémantique ou dont la contrepartie sémantique n'est qu'une simple étiquette, ne peut être que contingent et sans valeur pour la linguistique théorique" ¹⁹ -- en arrivait pratiquement à la même conclusion que G. Guillaume qui se basait sur la sémantique des unités grammaticales, soit celle des signifiés morphologiques. Celui-ci reconnaissait deux types de pronoms ²⁰ et considérait que "la grammaire didactique gagnerait en clarté à faire état de la distinction" ²¹. De ces deux types, les uns, supplétifs, s'emploient sans complément nominal prédicatif (*on vient; il viendra; elle le voit*), alors que les autres, complétifs, requièrent la présence d'un complément nominal prédicatif ²² (*la voiture, la bleue; cette voiture, cette rouge; ma voiture, etc.*); ces deux types d'unités sont intégrés à la catégorie des unités substantivales non prédicatives ²² et sont, en raison de leur nature, susceptibles d'avoir, comme le substantif, fonction de déterminés et non de déterminants, de support et non d'apport ainsi qu'on pourra le démontrer par la suite. L'appellation de "pronom complétif", à cause de l'emploi

18. H. Frei, *op. cit.*, p. 164.

19. Idem, p. 167.

20. Voir G. Guillaume, *Leçons de linguistique 1948-1949 série C Grammaire particulière du français et grammaire générale IV*, PUL, Québec et Klincksieck, Paris 1973, p. 47.

21. Idem, p. 48.

22. Prédicatives: sont dites *prédicatives* les parties du discours qui, outre leur morphologie spécifique, comportent un lexème (*marcher, rapidement, maison, vert, etc.*), et *non prédicatives* celles qui comportent uniquement des morphèmes (*son, ce, lui, de, que, il, etc.*).

du terme de "pronom", a l'avantage de maintenir la distinction fondamentale entre la nature et la fonction de l'unité, alors que celle de "déterminant" ne fait appel qu'à la fonction syntaxique, à une fonction dont l'appréciation apparaît finalement erronée.

L'étude du problème posé par la constitution du syntagme nominal requiert la mise en évidence de ce qui oppose les unités adjectivales aux substantivales, et la comparaison des unités prédictives²² et des non prédictives dans le plan de la morphologie et de la syntaxe. Dans les pages qui suivent, la comparaison du substantif et de l'adjectif permettra d'abord de mettre leur comportement syntaxique en rapport avec leur nature; une fois établi le rapport de ce côté, il y aura lieu de faire une étude comparée des unités non prédictives que sont les pronoms complétifs. Un principe de psycho-systématique nous guidera dans cette double comparaison selon lequel c'est la morphologie des unités qui définit leur nature et conditionne leur comportement syntaxique. Il s'agit d'un fait le plus souvent ignoré en analyse moderne où l'on a généralement tenté de définir les unités en se fondant sur leur seul comportement syntaxique: ce qui ne permet pas d'expliquer qu'une unité soit toujours perçue avoir une nature bien définie, même en dehors de tout rapport syntaxique, telle qu'on peut l'observer, par exemple, au dictionnaire; dans tous les cas analogues, on s'en trouve réduit à la perception et à la considération des éléments qui entrent dans la constitution des unités en cause: il y a lieu d'expliquer scientifiquement ce fait qui tient de ce que les unités se définissent d'abord par ce qu'elles sont intrinsèquement, même si leur comportement syntaxique peut renseigner l'observateur sur leur identité; on ne saurait, sous prétexte d'une objectivité factice, s'en tenir exclusivement à des facteurs externes qui ne permettent ni de définir adéquatement les unités, ni d'expliquer leur comportement. L'intérêt manifesté pour la syntaxe dans l'étude qui fait suite aura donc toujours comme objectif d'établir quels faits de nature, c'est-à-dire de morphologie, sont à l'origine des faits de syntaxe observés.

II

NATURE ET FONCTIONS DES UNITES NOMINALES PREDICATIVES

Le fait que n'importe quel mot ne puisse remplir n'importe quelle fonction nous indique que la nature de la partie du discours est conditionnante à l'égard de son emploi en syntaxe. Ainsi, le comportement syntaxique de l'adjectif et du substantif diffère en ce que les fonctions suivantes sont exclusives au substantif:

Sujet: *Pierre* travaille.
Pauvreté n'est pas vice.
Noblesse obligé.

Objet: Pierre voit *Paul*.
Tenir *maison*.
Avoir *faim*.

Support du nom (adjectif ou substantif)
épithète:

Homme intelligent.
Homme grenouille..
Maison verte.
Maison vert foncé.

L'adjectif ne remplit jamais ces fonctions auxquelles il est inapte: pour cette raison, on peut les qualifier de fonctions substantivales. Cette aptitude à un comportement syntaxique de support oppose donc très nettement le substantif à l'adjectif. Il faut noter cependant que, si l'adjectif s'oppose au substantif en quelque sorte négativement parce qu'il n'a pas cette capacité, il ne s'en distingue pas par ailleurs positivement en ce qu'il serait apte à des fonctions qui lui seraient exclusives; le substantif, en effet est apte à toutes les fonctions d'apport qu'on pourrait dire adjectivales en raison du fait que l'adjectif s'y prête, soit les fonctions:

Epithète: Gâteau *délicieux*
Gâteau *maison*
Succès *facile*
Succès *boeuf*

Apposition:

Pierre, *médecin*, soigne les malades.
Pierre, *heureux*, travaille.

Attribut: Elle est *médecin*.

Elle est *gentille*.

Il les croit *médecins*.

Il les croit *malades*.

Face à la discrimination établie par ces faits de syntaxe, la question se pose de savoir quel élément de morphologie régit le comportement respectif de ces deux parties du discours; quel élément permet au substantif des fonctions spécifiques?

Malgré l'absence de personne ordinale dans le cadre du substantif, on considère néanmoins qu'il implique une troisième personne, tant en raison de l'accord du verbe que de la substitution du pronom de troisième personne:

Pierre *est* fatigué; *il* se repose.

On mentionne par ailleurs en grammaire traditionnelle que le substantif comprend une idée d'extension²³ -- et on y fait la distinction du nom commun et du nom propre qui a trait à l'extension -- malgré que le fait ne soit marqué par aucune sémiologie particulière: cette absence de marque formelle fait que cette caractéristique n'est pas prise en considération par une analyse où prédominent les critères formels au détriment des critères sémantiques. Mais l'observation de la valeur sémantique du substantif permet d'établir que cette unité n'évoque pas seulement la représentation d'un lexème particulier, d'un morphème de genre et

23. Voir, par exemple, M. Grevisse, *op. cit.*, no. 235.

d'un morphème de nombre, mais aussi celle d'un ensemble abstrait, de l'ensemble qui est désigné ou déterminé par le lexème: cela l'oppose à l'adjectif qui ne présente pas cette actualisation du désigné. Ainsi, le substantif *homme* représente, outre la notion d'"homme", l'idée de l'ensemble de ce qui est désigné par ce lexème; cette représentation d'ensemble est le fait de tout substantif, peu importe le lexème en cause, et ne se distingue pas de ce qu'on appelait à l'instant la troisième personne du substantif, mais il s'agit d'une personne grammaticale extensive qui varie quantitativement d'un emploi à un autre. Selon le besoin du discours, le lexème désigne, soit l'ensemble le plus grand qui inclut tout ce qui peut être désigné par lui, ce qu'on appelle l'extension universelle:

L'homme est un être raisonnable.

Une *chaise* est un meuble.

Pauvreté n'est pas vice.

Noblesse oblige.

soit l'ensemble le plus petit, celui qui se réduit à la dimension de l'individu et qu'on appelle l'extension singulière:

Ami, écoute-moi.

Cet *homme* viendra vous voir.

Pierre travaille.

soit un ensemble d'extension intermédiaire:

Les *enfants* du quartier fréquentent cette école.

Le *pin* blanc est un grand *arbre*.

Le chien est un *animal*.

Cette différence d'extension qu'on peut observer dans divers emplois d'un seul et même substantif peut également être notée dans le cas de substantifs comportant des lexèmes différents mais apparentés: l'ensemble

qui est désigné est plus ou moins grand selon le lexème en cause si l'on considère le cas d'extension maximale; ainsi, on dira que l'extension du substantif *meuble* est plus grande que celle de *fauteuil*; que celle de *plante* est plus grande que celle de *arbre* qui est par ailleurs plus grande que celle de *conifère*, etc. Cela n'empêchera pas cependant que deux substantifs d'extension maximale différente se retrouveront dans le discours avec une même extension, minimale, par exemple:

Cet *orme* est le plus bel *arbre* du jardin.

Il faut bien considérer d'ailleurs que cette représentation d'extension appartient à la morphologie du substantif -- et non pas au lexème -- puisque, avec la disparition de la morphologie substantivale, lorsqu'on passe du substantif au verbe ou à l'adverbe, disparaît également cette représentation d'un ensemble désigné par le lexème; la chose est particulièrement évidente si, d'une partie du discours à l'autre, on conserve le même lexème: du substantif *vert* au verbe *verdier* ou à l'adverbe *vertement*, du substantif *vache* à l'adverbe *vachement*, du substantif *table* au verbe *tableur*, on voit disparaître cette idée d'un ensemble dont l'extension se détermine par référence à la notion évoquée; impossible en effet de retrouver la différence d'extension maximale qui ressort de la comparaison des substantifs *meuble* et *table* dans le cas des verbes *meubler* et *tableur*, où le lexème désigne, non pas un ensemble extensivement variable, mais ce qu'on appelle un procès ou un événement.

Il faut ajouter à ces observations le fait que l'ensemble en cause, quelle que soit sa valeur extensive, représente toujours par rapport au lexème un en-soi, ce qui fait que le substantif évoque l'idée de "la chose en soi" et ne fait pas sémantiquement référence à ce qui est extérieur à soi: c'est ce que G. Guillaume appelle l'incidence interne, soit le fait que le substantif comporte un support actualisé (l'ensemble dont se dit le lexème) auquel il ne fait pas appel hors soi. L'adjectif au contraire représente un hors-soi sous ce rapport et fait sémantiquement référence à ce qui est extérieur à soi: c'est ce qu'on appelle alors l'incidence externe, soit le fait

que l'adjectif fasse appel à un support actualisé qu'il ne comporte pas en soi, ce qui fait également qu'il s'accorde avec ce support anticipé lors du choix de sa morphologie. Ainsi, *vert* substantif -- *le vert est sa couleur préférée* -- représente ce qui est vert en soi: le nombre, le genre de même que l'extension se déterminent par référence au lexème; *vert* adjectif par contre -- *le livre vert, la maison verte* -- représente *vert* hors soi, le vert d'autre chose que de soi: le nombre, le genre de même que l'extension se déterminent par référence à cet "autre chose", qui est en ce cas *livre* ou *maison*.

On ne parle guère d'extension dans le cas de l'adjectif. Tesnière estime que "les adjectifs n'ont par eux-mêmes aucune extension" et que "l'absence d'extension est même ce qui distingue essentiellement l'adjectif du substantif", mais que, "s'ils n'ont par eux-mêmes aucune extension, les adjectifs en prennent automatiquement une dès qu'ils déterminent un substantif"²⁴. Il signale d'ailleurs que l'adjectif en fonction épithète affecte l'extension du substantif qu'il détermine: *livre rouge* aura une extension (maximale) plus restreinte que *livre*. L'adjectif a d'ailleurs en commun avec le substantif en même fonction cet effet limitatif sur le support extensif qui lui est donné en syntaxe: *homme blanc* de même que *homme grenouille* auront une extension maximale restreinte par rapport à *homme*; *succès facile* de même que *succès boeuf*, une extension restreinte par rapport à *succès*, etc. La nécessité qu'éprouvent certains grammairiens de maintenir le parallélisme entre ces deux parties du discours classées comme les deux espèces du genre nominal, les deux sous-catégories du nom²⁵, tient de l'étroite parenté plus ou moins nettement pressentie entre ces deux unités; certains de ces grammairiens considèrent ceux qui ont abandonné cette distinction entre le nom substantif et le nom adjectif que l'on trouve

24. L. Tesnière, *op. cit.*, Ch. 35, no. 4-5, pp. 68-69.

25. La distinction est ainsi faite chez les auteurs suivants: G. Guillaume (voir note 27), L. Tesnière (voir note 28) et dans la *Grammaire Larousse du français contemporain* (voir note 14).

chez du Marsais ²⁶ comme "des esprits moins pénétrants que ceux qui originalement l'avait conçue"²⁷ ou comme "des grammairiens sans horizon linguistique suffisant" ²⁸, manifestant par là l'importance qu'ils accordent au parallélisme de l'opposition.

On peut en effet poser que l'ensemble extensif propre au substantif lui confère son aptitude aux fonctions substantivales et l'oppose à l'adjectif, mais ce fait n'entraîne pas cependant que celui-ci soit totalement dépourvu d'extension. Il apparaît que, si l'adjectif n'est pas doté de l'extension substantivale, il fait pourtant appel à un support extensif, et cela de par sa valeur sémantique propre. D'un autre point de vue, on observe que les paradigmes de la morphologie, qui comptent régulièrement au moins deux cas, marquent une tendance à évoquer une même chose sous des modes opposés et contraires, qu'il s'agisse du temps accompli et du temps inaccompli dans le cas du passé et du futur, soit l'opposition *alla/ira* ou *allait/irait*; de l'actuel et du virtuel dans le cas de l'indicatif et du subjonctif, soit l'opposition *va/aille* ou *alla/allât*; du perfectif et de l'imperfectif -- du catégorique et de l'hypothétique -- dans le cas de l'aspect ²⁹, soit l'opposition *alla/allait* ou *ira/irait*; ou encore, par exemple, du défini et de l'indéfini dans le cas de l'article, soit l'opposition *le/un*. Si, outre le fait que l'adjectif manifeste sémantiquement un besoin de support extensif, -- ce besoin indiquant qu'il comporte un signifié dont la valeur le destine à ce support auquel il est fait pour s'appliquer en syntaxe, -- on tient compte de cette tendance largement répandue à instituer des contrastes dans les paradigmes de la morphologie, on peut, pour expliquer les faits observés, faire l'hypothèse que l'ensemble

26. C.C. du Marsais, *Oeuvres choisies II, Mélanges de Grammaire, de Philosophie, etc.*, Friedrich Frommann Verlag, Stuttgart-Bad Cannstatt 1971, pp. 85-86.

27. G. Guillaume, *op. cit.*, p. 107.

28. L. Tesnière, *op. cit.*, Ch. 32, no. 15, p. 63.

29. aspect: il s'agit en ce cas de l'aspect morphologique, du paradigme de langue dont les morphèmes actualisés dans le mot servent de base aux aspects syntaxiques, simple (*marcher*), composé (*avoir marché*) et surcomposé (*avoir eu marché*).

évoqué par l'extension nominale relève d'un paradigme où il est représenté sous deux modes opposés et contraires, soit celui de l'actuel et du virtuel, du défini et de l'indéfini; l'extension substantivale est alors l'évocation d'un ensemble réel (positif), l'ensemble dont se dit effectivement le lexème dans le cadre du substantif, tandis que l'extension adjectivale évoque, non pas l'ensemble de ce dont on parle effectivement, mais l'ensemble de ce dont on peut parler, de ce dont peut se dire le lexème dans le cadre de l'adjectif, soit un ensemble virtuel (négatif); d'où l'impression que donne sémantiquement l'adjectif de pouvoir se dire de n'importe quoi parce que l'ensemble qui y est représenté est "indéfini"; d'où également le besoin qu'il implique de se représenter en syntaxe ce dont il se dit effectivement pour les besoins du discours.

L'extension se révèle ainsi un exemple type de paradigme à deux cas, mais ce paradigme revêt une importance fondamentale en ce qu'il constitue la base de la catégorie du nom dans laquelle il opère la discrimination du substantif et de l'adjectif. La morphologie nominale comprend donc trois paradigmes, celui du nombre, celui du genre et celui de l'extension, la partie du discours nominale comportant une base grammaticale constituée de trois morphèmes relevant respectivement de chacun de ces trois paradigmes de la langue. A la présence du morphème d'extension définie ou substantivale dans le mot est liée l'aptitude aux fonctions substantivales de support en raison de la valeur sémantique de ce morphème; inversement, à la présence du morphème d'extension indéfinie ou adjectivale est liée l'inaptitude à ces mêmes fonctions ainsi qu'on peut le constater, par exemple, dans les cas où l'on doit passer de l'adjectif au substantif dès que le nom se trouve en situation de remplir la fonction de support d'un autre nom épithète:

Les lamelles, *jaune* soufre chez les jeunes champignons, prennent bientôt une teinte *verte* ou *vert-brun*, puis la *sporée*, presque noire, les colore en *brun* chocolat, *brun-noir*. 30

30. A. Pilat, *Champignons*, Atlas Illustré, Gründt, Paris 1977, p. 129.

Sa couleur, *brune* ou *brun-rouge*, est quelque peu plus claire vers le haut. 31

Contrairement à l'adjectif, le substantif ne s'accorde pas avec son support syntaxique en ce cas; l'accord est nettement, dans le cas des unités prédicatives, un facteur discriminant qui oppose l'adjectif au substantif: l'un s'accorde alors que l'autre, à l'opposé, régit l'accord.

Le fait que la nature du nom dépende fondamentalement de la valeur sémantique du morphème de base qui entre dans sa constitution permet d'expliquer que l'adjectif demeure un adjectif et soit sémantiquement perçu comme tel même dans les cas où il n'entre pas en rapport avec une autre unité nominale et où, n'entrant en rapport avec aucune autre unité en syntaxe, il fait phrase:

Ils n'osaient pas les uns et les autres gêner mon enquête. *Parfait*. J'étais sur le fléau d'une balance; cette circonstance permet au fléau de cette balance de rester en équilibre. 7

Parfait qui est perçu en ce cas comme un adjectif et qui, en raison de la valeur de son morphème d'extension, fait sémantiquement référence à "autre chose", ne satisfait en ce cas à son besoin de support défini ou identifié que par référence logique au contexte antécédent et non par fonction syntaxique: il y a identification logique du support impliqué dans l'adjectif comme indéfini avec le fait, bien défini, exprimé dans la phrase précédente; en l'absence de fonction syntaxique, il n'y aurait pas rapport logique à ce fait si l'adjectif ne permettait et n'appelait morphologiquement cette référence. Le fait que le substantif puisse donner lieu, lui aussi, à une référence logique analogue atteste de son étroite parenté avec l'adjectif:

31. A. Pilat, *op. cit.*, p. 111.

Là, devant les hautes marches du palais de justice, on a avant-hier exécuté au sabré un militaire qui avait, dit-on, violé et tué. *Justice* expéditive et rigoureuse: on coupe la main des voleurs, on tranche la tête des meurtriers, on lapide la femme adultère. 32

Cette référence logique qui est le fait de la morphologie, si elle demeure relativement peu fréquente dans le cas des prédicatifs, devient pratiquement la règle pour le pronom supplétif de troisième personne (*Pierre est fatigué; il se repose*); mais il arrive également qu'en l'absence de ce rappel logique, ce pronom fasse appel à un complément prédicatif (*Il manque une page à ce livre; il pleut des confettis; il se produit un phénomène particulier*)³³. Dans le cas des complétifs où, à la différence de l'adjectif, il y a régulièrement appel d'un complément prédicatif et non d'un support défini (*une doctrine, la récente, etc.*), cette référence logique se manifeste en l'absence du substantif avec lequel s'accorde le pronom, celui-ci étant alors rappelé d'une manière tout à fait analogue au rappel qui en est fait par le supplétif (*la vieille aurait tous les charmes de la jeune*).

III

NATURE ET FONCTION DES PRONOMS COMPLETIFS

Il y a lieu, pour déterminer quel est le rôle du pronom complétif dans le syntagme nominal, de comparer les cas où il fait syntagme avec le substantif avec les cas où l'adjectif se substitue au substantif dans ce syntagme:

La voiture / la bleue, la rouge.

Une doctrine / une autre, la récente.

32. *Le Nouvel Observateur*, no. 638, 31 janv.-6 févr. 1977, p. 24.

33. Il s'agit en ce cas de l'appel d'un complément prédicatif auquel répond, à travers le verbe, le syntagme nominal en fonction attribut; le fait est analogue à ce qu'on observe dans la construction: *c'est un livre*.

Cette substitution impliquant une même fonction pour ces deux parties du discours par rapport au pronom, on constate par ailleurs que le syntagme est apte dans les deux cas à la fonction sujet:

Une doctrine est attaquée; *la vieille*

aurait tous les charmes.

Puisque l'adjectif ne saurait donner au syntagme cette aptitude à une fonction substantivale, on doit admettre que c'est le pronom complétif, seule autre unité composante de ce syntagme, qui la lui confère et sert de support à l'adjectif de même qu'au substantif en ce cas; il s'agit alors d'une fonction analogue à celle du substantif par rapport au nom épithète:

Voiture bleue / *la bleue*

Doctrine récente / *la récente*

Brun chocolat / *le chocolat*

C'est également avec ce pronom que le verbe est mis en rapport quand le syntagme est en fonction sujet ainsi que le fait est mis en relief par les exemples suivants:

La maison est belle.

La verte est belle.

La vert foncé est belle.

Dans les deux derniers exemples, en particulier, le verbe ne pourrait être rapporté à aucun des autres éléments du syntagme: c'est ce qu'évoque le pronom complétif qui l'intéresse sémantiquement dans tous les cas. Ce rôle du pronom et son aptitude à cette fonction sont corroborés également par le comportement des pronoms qui s'emploient aussi bien comme complétifs que comme supplétifs; ils se prêtent dans les deux cas à la fonction sujet:

Aucun homme ne viendra / *Aucun* ne viendra.

Deux balles sont perdues /

Deux blanches sont perdues / *Deux* sont perdues.

Sur la base des mêmes critères syntaxiques et sémantiques que dans le cas des unités prédicatives, on établit ainsi que les pronoms complétifs sont, de même que les supplétifs, des unités substantivales et non pas adjectivales; elles comportent donc le même morphème d'extension définie ou substantivale et évoquent, de même que le substantif, un en-soi. En présence du substantif (*la voiture, une doctrine, etc.*), il y a fusion sémantique de ce qui est représenté par deux morphèmes de base identiques dans les deux mots qui sont mis en rapport syntaxiquement: ce qui fait qu'employant ces deux mots on parle d'une seule et même chose; en l'absence du substantif (*la bleue, une autre, la vieille, etc.*), l'identification se fait par référence logique au substantif, comme dans le cas du pronom supplétif de troisième personne: on parle toujours de ce qui a été préalablement désigné par le lexème dans le cadre du substantif, mais qui est alors représenté uniquement dans le pronom.

Ne comportant pas le lexème qui représenterait une désignation propre à l'en-soi évoqué, ces unités non prédicatives doivent s'accorder le plus souvent avec la partie du discours qui comprend cette désignation; cet accord est aussi bien le fait du supplétif que du complétif et -- contrairement à ce qu'on observe dans le cas des unités prédicatives -- il n'est pas la caractéristique d'unités adjectivales ainsi que l'indique leur comportement syntaxique. On retrouve d'ailleurs, avec l'accord dans les deux cas, l'opposition des unités substantivales et des unités adjectivales dans le cadre du pronom possessif, soit l'opposition *mon/mien, ton/tien, son/sien, etc.*, avec les mêmes conséquences syntaxiques que dans le cas du nom, à savoir l'aptitude aux fonctions substantivales dans le cas de l'extension correspondante et l'inaptitude à ces fonctions dans l'autre cas: *ma*, par exemple, sera support du nom et permettra la fonction sujet (*ma chemise, ma bleue; ma bleue est propre*) alors que *mienn*e sera confiné aux fonctions d'apport prédicatives:

Salut, poussière *mienn*e, salut d'avance,
joyeuse, devant les pattes du scarabée. ³⁴

34. R. Char, *Recherche de la base et du sommet*, NRF Gallimard, Paris 1971, p. 162.

Elle est *mienne*.

La *mienne* est bleue.

Comme l'adjectif prédicatif, cette unité exige alors un support substantival pour former un syntagme qui puisse remplir une fonction de sujet. Il n'y a donc pas, sous le rapport de leur base morphologique, de différence caractéristique entre les unités prédicatives et les non prédicatives.

IV

SYNTAGMATIQUE INTERNE DES UNITES NOMINALES

Les unités non prédicatives comptent, à la place du lexème, au moins un morphème qui y remplit une fonction analogue à celle du lexème dans le cadre du nom; cette morphologie est très nettement identifiable dans le cas du possessif où on relève deux morphèmes lexicaux³⁵; l'ensemble représenté par le morphème de base, qu'il soit substantival ou adjectival, est alors caractérisé comme une personne qui est dans un rapport de possession -- en situation de personne possédée -- avec la personne ordinale, première, deuxième ou troisième, etc., qui est en cause. Si on compare le syntagme *mon chapeau* avec la construction *le chapeau de Pierre*, la paraphrase de *mon* par **le... de moi* illustre concrètement la distinction du support de base et de l'apport de morphologie lexicale intégré: *moi* correspond alors à la personne ordinale incluse, la première, *de* au rapport de possession qui la lie au support

35. morphèmes lexicaux: sont ainsi désignés par opposition aux *morphèmes grammaticaux* tous les morphèmes qui ne font pas partie intégrante de la base grammaticale du mot, mais représentent, dans le cadre de la partie du discours prédicative, un traitement facultatif du lexème (*rêver/rêvasser; faire/refaire; beau/beauté; maison/maisonnette*, etc.) ou qui, dans le cadre de la partie du discours non prédicative, remplissent une fonction analogue à celle d'un lexème, soit par exemple, celle du morphème de personne ordinale et du morphème de possession dans le cas du possessif (*mon, ton, son*, etc... ou *mien, tien, sien*, etc.) ou encore celle de ce même morphème de personne dans le cadre du pronom personnel (*moi, toi, soi*, etc.).

de base, et *le* à ce morphème de base, substantival en ce cas. L'accord du verbe en troisième personne (*ma chemise est bleue*), peu importe la personne ordinale incorporée au possessif, nous indique que c'est cette personne de base qui sert de support au verbe dans le cadre de cette unité (*ma bleue est propre*); -- dans le cas du pronom personnel, l'accord se fait en personne ordinale (*je suis, tu es, il est, etc.*) et la chose semble liée au fait que la personne ordinale désigne alors directement la personne de base sans que s'interpose entre elle et cette base un rapport de possession --. La constitution syntagmatique de *mon* dans le plan du signifié est donc la suivante:

A - Support morphologique de base:

- 1) Extension ou personne
 - 2) Masculin
 - 3) Singulier
- substantivale de base

B - Apport de morphologie lexicale:

- 1) Morphème de possession
- 2) Morphème de première personne

Celle de *chapeau* est identique pour ce qui est de la morphologie grammaticale de base, mais le mot comporte alors un lexème comme apport lexical au morphème d'extension, soit l'idée de "chapeau". Seul change dans le cas des unités adjectivales (*mien*, par exemple) le morphème de base qui a fonction de support morphologique désigné: on passe alors de la personne positive à la personne négative³⁶, du défini à l'indéfini. La partie du discours nominale est donc définie par la morphologie grammaticale qui lui donne également sa valeur fonctionnelle et le fondement de cette morphologie est cette représentation abstraite d'espace qu'est la personne de base extensive comme il a été établi. On a donc comme base grammaticale dans le système de la langue les trois paradigmes suivants:

36. personne positive et personne négative: cette terminologie est employée par G. Guillaume, *Leçon du 20 janvier 1944*, série A de l'année 1943-1944, Inédit.

I- EXTENSION	II- GENRE	III- NOMBRE
Personne définie ou substantivale/	Masculin/	Singulier/
Personne indéfinie ou adjectivale	Féminin	Pluriel

Et comme apport à l'une ou l'autre des séquences de morphèmes que ces paradigmes permettent d'actualiser dans le cadre du mot, on a les lexèmes et morphèmes lexicaux qui caractérisent matériellement les parties du discours prédicatives et non prédicatives.

C'est donc la base grammaticale qui assure à la partie du discours sa valeur fondamentale et sa stabilité. Sont essentiels à cette base, dans le cas des unités nominales, les deux morphèmes du paradigme de l'extension dont dépend leur comportement syntaxique. Ce point de vue foncièrement sémantique reconnaît le rôle prépondérant de la morphologie grammaticale dans la structuration du mot et de la phrase où le général (les morphèmes grammaticaux) intègre le particulier (les unités lexicales): lexèmes et morphèmes lexicaux apparaissent alors comme des variations sur la base intégrante stable que constitue la morphologie grammaticale de la partie du discours. Ce point de vue qui résulte de l'analyse du signifié s'oppose au point de vue de l'analyse sémiologique où ce sont les désinences qui sont présentées comme des variations sur la base du radical sémiologique du mot.

Cette analyse de la morphologie et de la syntagmatique interne du mot telles qu'elles se présentent du côté du signifié est nécessaire à l'explication des rapports syntaxiques qui s'instituent entre les parties du discours pour la constitution des syntagmes et de la phrase. C'est dire que l'explication syntaxique passe par l'analyse du mot; on a pu ainsi démontrer que:

- 1) deux morphèmes de personne extensive représentent le support morphologique de la partie du discours nominale, substantivale ou adjectivale selon le cas;

- 2) ces deux morphèmes de personne régissent le comportement syntaxique de cette partie du discours;
- 3) c'est sur la base d'un pronom de nature substantivale que se constitue, même en présence du substantif -- celui-ci y a même fonction que l'adjectif qui se substitue à lui -- le syntagme nominal. C'est pourquoi ce syntagme peut se passer du substantif en présence de ce pronom qui n'a ni la nature ni la fonction adjectivales présumées par une analyse à laquelle manque une vision d'ensemble des faits et une juste appréciation du signifié morphologique.

C'est à condition de passer par l'étude de la sémantique du mot en distinguant très nettement sémantique grammaticale et sémantique lexicale -- contrairement à ce qu'on a fait parfois en grammaire traditionnelle et en linguistique moderne -- qu'on peut en arriver à saisir le phénomène de la syntaxe de l'intérieur plutôt que d'en être réduit à une vision extérieure formaliste qui ne permet pas d'en comprendre les articulations.

Jacques Ouellet
Université Laval

VERS UN NOUVEAU DICTIONNAIRE INVERSE DE L'ESPAGNOL

Silvia Faitelson-Weiser

Résumé: En 1975 paraissait le premier dictionnaire inverse de l'espagnol (F.A. Stahl et G.E.A. Scavnicky, *A Reverse Dictionary of the Spanish Language*, University of Illinois Press, Urbana, Chicago, 1973, 181 p.). Ce dictionnaire, bien que fait à l'aide de l'ordinateur, nous semblait comporter trois faiblesses importantes notamment en ce qui a trait à l'indiscrimination entre les voyelles toniques et les voyelles atones, à l'absence de catégorisation grammaticale des rubriques et au lexique très restreint qu'il contenait (18e édition du *Diccionario de la lengua española* de la Real Academia Española). Afin de corriger ces trois faiblesses nous avons entrepris l'élaboration d'un nouveau dictionnaire inverse de l'espagnol également fait à l'aide de l'ordinateur. Notre dictionnaire sera basé non seulement sur le lexique contenu dans le *Diccionario de la lengua española* de la Real Academia Española mais aussi sur le lexique contenu dans les principaux ouvrages lexicographiques des autres régions hispanophones. Par ailleurs, toutes les rubriques de ce dictionnaire seront accompagnées des indications grammaticales pertinentes et leur ordination tiendra compte de plusieurs facteurs phonologiques. Dans cet article, nous décrivons les étapes de déroulement de notre projet — accomplies et à faire —, les problèmes rencontrés et les solutions apportées.

Silvia FAITELSON-WEISER, Docteur de 3e cycle (Strasbourg), professeur agrégé (linguistique romane) au Département de langues et linguistique de l'Université Laval (Québec).

TABLE DES MATIERES

0. Préambule
1. Objectifs du projet
2. Etapes du travail et problèmes de méthodologie
 - 2.1 Entrée en ordinateur du *corpus lexical de base*
 - 2.1.1 Détermination de certains critères de base (alphabet à employer, catégorisation des mots et rubriques à retenir)
 - 2.1.2 Traitement mécanique
 - 2.2 Choix des *sources secondaires*
 - 2.2.1 Compilation d'une bibliographie générale
 - 2.2.2 Choix préliminaire des ouvrages à soumettre au test statistique
 - 2.2.3 Le test statistique
 - 2.2.4 Les ouvrages retenus comme *sources secondaires*
 - 2.2.5 Système de codification pour l'identification des *sources secondaires* dans le *DIE*
 - 2.3 Entrée en ordinateur des *sources secondaires*
 - 2.3.1 Révision des critères établis pour l'entrée du *DRAE* (Remaniement de l'alphabet choisi et types d'ajouts)
 - 2.3.2 Traitement mécanique
 - 2.4 Edition par ordinateur des listes et des tableaux correspondants
3. Etat actuel de notre projet
4. Conclusion

APPENDICES:

1. Catégories grammaticales actuellement existant dans le *DIE*
2. Echantillon du fichier de base résultant de l'entrée du *DRAE*
3. Echantillon de la liste générale par ordre alphabétique (lecture *a tergo*) résultant du traitement mécanique du *DRAE*
4. Echantillons des listes de quelques catégories grammaticales résultant du traitement mécanique du *DRAE*
5. Echantillon du fichier de base préparé pour l'entrée des *sources secondaires*

0. PREAMBULE

Depuis, 1975, grâce à des subventions du Département de langues et linguistique, du Conseil des Arts du Canada et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, et grâce aussi au support technique du Centre de traitement de l'information de l'Université Laval, nous travaillons à l'élaboration d'un dictionnaire inverse de l'espagnol à l'aide de l'ordinateur¹.

L'objet de cet article est de présenter les objectifs de notre projet, la méthode de travail employée et l'état actuel de notre recherche.

1. OBJECTIFS DU PROJET

Notre recherche a pour objectif l'élaboration d'un dictionnaire inverse de l'espagnol constitué des cinq parties suivantes:

1- Liste des mots de l'espagnol figurant dans les principaux dictionnaires et lexiques de cette langue, par ordre quasi-alphabétique mais avec lecture *a tergo*, c'est-à-dire ordonnés selon les finales des

-
1. Nous voulons ici remercier, outre les organismes qui nous ont fait confiance en nous subventionnant, les personnes qui nous ont jusqu'ici prêté leur collaboration sous diverses formes: en premier lieu, nous tenons à signaler l'excellent travail accompli par nos assistantes de recherche dont mademoiselle Hélène Thibault (qui nous a aidée à faire démarrer le projet et qui l'a depuis suivi dans ses diverses étapes), madame Jacqueline Eykel-Viau et madame Andrée Auclair-Légaré (laquelle, depuis 18 mois, travaille dans le projet à plein temps et assure avec un dévouement extraordinaire son progrès); aussi voulons-nous remercier monsieur François Joncas du Centre de traitement de l'information qui s'est toujours montré disponible et prêt à trouver une solution à tous les problèmes techniques que nous avons rencontrés ainsi que nos collègues Mike Mephram et Lionel Boisvert qui nous ont toujours écoutée et donné maints conseils utiles.

mots. Chaque rubrique comprendra, en plus du mot en question, les indications grammaticales pertinentes (parties du discours, genre, etc.) et une indication permettant d'identifier le ou les ouvrages lexicographiques utilisés comme sources qui contiennent le mot en question.

2- Listes grammaticales: les mots du dictionnaire seront classés, toujours suivant l'ordre établi pour la première partie, d'après les indications grammaticales qui les accompagnent (liste des substantifs masculins, des substantifs de genre commun, des adjectifs à forme unique pour les deux genres, des adverbes, etc.).

3- Tableau de distribution du vocabulaire selon le monogramme, digramme, trigramme et tetragramme finals des mots. Cette partie fournira des données statistiques sur la répartition en *langue* des mots de l'espagnol d'après leurs éléments finals.

4- Tableau de distribution des listes grammaticales selon le monogramme, digramme, trigramme ou tetragramme finals. Cette partie fournira des données statistiques sur la répartition des parties du discours en espagnol d'après leurs éléments finals.

5- Tableau de distribution du vocabulaire selon les diverses sources retenues. Cette partie fournira des données statistiques sur la répartition des mots, d'après leurs éléments finals, entre les différents dictionnaires et lexiques retenus et représentatifs des diverses régions hispanophones.

Un dictionnaire ainsi organisé sera un instrument de travail très utile pour toute étude sur la formation des mots en espagnol, notamment en ce qui touche le genre grammatical, la dérivation et la composition, que cette étude porte sur l'espagnol en général ou sur celui d'une région particulière ².

2. Nous ne voulons toutefois pas laisser au lecteur l'impression que notre dictionnaire inverse est le premier dictionnaire de ce type réalisé pour l'espagnol. Il y a déjà celui, aussi fait à l'aide de l'ordinateur, de Stahl et Scavnicky (F.A. Stahl et G.E.A. Scavnicky, *A Reverse Dictionary of the Spanish Language*, University of Illinois Press, Urbana, Chicago, 1973, 181 p.). Malheureusement ce dictionnaire nous semble comporter trois faiblesses importantes que nous pensons être en mesure de corriger. (suite de la note à la page suivante)

2. ETAPES DU TRAVAIL ET PROBLEMES DE METHODOLOGIE

Pour sa réalisation, nous avons divisé notre travail en quatre parties, à savoir:

- .1 Entrée en ordinateur du *corpus lexical de base*, constitué par la 19e édition du *Diccionario de la lengua española* de la Real Academia Española et par les additions et corrections qui lui ont été apportées dans les bulletins de la Real Academia Española de 1967 à 1977³.
- .2 Choix des ouvrages lexicographiques à retenir comme *sources secondaires*.
- .3 Entrée en ordinateur des lexiques contenus dans les *sources secondaires*.
- .4 Edition, par l'ordinateur, des tableaux de distribution du vocabulaire d'après les finales des mots (voir p. 146).

(suite de la note 2)

Ainsi, alors que les auteurs se sont donnés la peine de marquer les voyelles toniques graphiquement accentuées, ils n'ont nullement songé à instituer une distinction, lors du tri, entre les voyelles toniques (accentuées ou non) et les voyelles atones; en conséquence, dans le dictionnaire publié on trouve l'un à la suite de l'autre, sans distinction aucune, les mots oxytons, paroxytons ou proparoxytons qui, par ailleurs, ont la même terminaison. D'autre part, le dictionnaire de Stahl et Scavnicky présente une simple liste de mots sans aucune catégorisation d'ordre grammatical; il nous semble qu'un dictionnaire de ce type serait plus utile pour le chercheur si, vis-à-vis de chaque rubrique, il trouvait les indications grammaticales pertinentes (comme, par exemple, dans le *Dictionnaire inverse de la langue française* de A. Juilland). Finalement, le dictionnaire ne comporte que le lexique contenu dans la 18e édition du *Diccionario de la lengua española* de la Real Academia Española, lexique qui nous semble n'être représentatif que d'une portion très limitée du vocabulaire de l'espagnol, aussi bien du point de vue de sa répartition spatiale que de sa répartition sociale.

3. Pour la description détaillée des bulletins employés, voir plus loin note 7.

Nous présenterons ici chacune de ces parties et les diverses étapes qu'elles comportent.

2.1 Entrée en ordinateur du corpus lexical de base

Cette partie s'est déroulée en deux étapes successives, comme suit:

2.1.1 Détermination de certains critères de base:

2.1.1.1 L'alphabet à employer

L'espagnol étant une langue dont l'orthographe est largement phonologique, voire phonétique, nous avons décidé, dans un premier temps, de conserver pour notre dictionnaire l'ordre alphabétique usuel (lecture *a tergo*) avec quelques modifications mineures, notamment la distinction des voyelles atones et toniques. Pour atteindre ce but, il nous a fallu distinguer ces deux types de voyelles lors de l'entrée des données en ordinateur. D'autre part, afin de pouvoir demander à l'ordinateur d'éditer les mots selon l'orthographe courante de l'espagnol, il a aussi fallu, lors de l'entrée, distinguer les voyelles toniques accentuées des voyelles toniques non-accentuées, ce que nous avons fait au moyen d'un système composé de voyelles minuscules non-accentuées, de minuscules accentuées et de majuscules dont nous nous sommes servie pour l'entrée des données.

Par ailleurs, et afin de maintenir rigoureusement l'ordre alphabétique de l'espagnol qui considère *ch*, *ll* et *rr* comme des "lettres" simples, nous les avons, lors de l'entrée, transcrites respectivement par les majuscules *C*, *L* et *R*, ce qui permet à l'ordinateur, avant de les retranscrire normalement, de les traiter comme des simples monogrammes. Dans le même but, nous avons également employé des majuscules pour l'entrée de *qu* et de *gu* avant *e* et *i*, ainsi que dans le cas de *ñ* et de *ll*, tout en nous assurant que lors de l'édition, l'ordinateur

ALPHABET EMPLOYE POUR
L'ENTREE DU CORPUS LEXICAL DE BASE

<u>Ordre</u>	<u>Edition</u>	<u>Entrée</u>
1	∅	∅ (espace)
2	-	- (trait d'union)
3	a	a (a atone)
4	{a ã	A (a tonique non-accentué) ã (a tonique accentué)
5	b	b
6	c	c
7	ch	C
8	d	d
9	e	e (e atone)
10	{e é	E (e tonique non-accentué) é (e tonique accentué)
11	f	f
12	g	g
13	gu	G (gu dans gue, gui)
14	h	h
15	i	i (i atone)
16	{i í	I (i tonique non-accentué) í (i tonique accentué)
17	j	j
18	k	k
19	l	l
20	ll	L
21	m	m
22	n	n
23	n	N
24	o	o (o atone)
25	{o ó	O (o tonique non-accentué) ó (o tonique accentué)
26	p	p
27	qu	Q
28	r	r
29	rr	R
30	s	s
31	t	t
32	{u ü	u (u atone) W (ü dans glle, gli)
33	{u ú	U (u tonique non-accentué) ú (u tonique accentué)
34	v	v
35	w	w
36	x	x
37	y	y
38	z	z

reproduirait le tout selon l'orthographe figurant dans nos sources lexicographiques.

Ceci nous a donné une première liste de caractères que nous avons employés pour l'entrée en ordinateur du *corpus lexical de base* (voir p. 149).

2.1.1.2 La catégorisation des "mots"

Pour les fins du *Dictionnaire inverse de l'espagnol*⁴, et compte tenu du fait que nous travaillons à partir de sources écrites, nous avons défini le mot comme une unité graphique constituée d'un graphème ou d'une séquence de graphèmes inséré(e) entre deux espaces typographiques et dont au moins l'une des voyelles composantes est tonique⁵.

D'autre part, comme c'est l'usage dans la plupart des dictionnaires, les mots se présentent dans le *DIE* - à moins d'indication contraire spécifique - sous leur "forme de dictionnaire", soit l'infinitif pour les verbes et le singulier pour les substantifs et les adjectifs; nous avons toutefois fait exception à cette règle dans le cas des adjectifs, car nous avons ajouté régulièrement, le cas échéant, la forme applicable à des substantifs féminins; dans le cas des déterminants et des pronoms, nous avons donné, si notre source les signalait, non seulement la forme féminine, mais aussi les formes des pluriels correspondants (voir l'explication des signes *f* et *p* aux pages 156 et 157).

4. Par la suite abrégé *DIE*.

5. On a considéré comme ayant deux voyelles toniques les adverbes en *-mente*; on n'a pas marqué de voyelle tonique, cela va de soi, dans les quelques mots ne comportant aucune voyelle.

Tous les mots ainsi consignés dans notre *DIE* ont été classés en douze catégories principales, à savoir ⁶:

1. les substantifs (*s*);
2. les adjectifs (*a*);
3. les verbes (*v*);
4. les adverbes (*adv*);
5. les déterminants (*d*);
6. les pronoms (*pr*);
7. les prépositions (*prep*);
8. les conjonctions (*conj*);
9. les interjections (*int*);
10. les mots ne s'employant qu'à titre de composantes d'une phrase, locution ou expression donnée (*u*);
11. les contractions (*cont*);
12. les mots que nous ne sommes pas en mesure de catégoriser (*x*);

Dans le cas des éléments de relation (prépositions et conjonctions), des interjections, des contractions et des mots non-catégorisés, l'indication de la catégorie de base est la seule qu'on a notée, tandis que dans le cas des autres catégories on trouvera, le cas échéant, des indications supplémentaires comme suit:

- Les substantifs comporteront toujours, en plus du signe *s*, l'indication de leur genre; nous avons noté ici quatre genres

-
6. Dans notre catégorisation nous avons essayé de respecter dans la mesure du possible celle donnée par notre *source*. Les modifications que nous y avons apportées sont explicitées dans la *Liste des signes employés dans les abréviations* (voir pages 153-161). Il est à noter que nous n'avons pas tenu compte des noms propres ni des phrases figées étrangères qui n'ont apparemment pas adapté leurs phonétismes à celui de l'espagnol (latinismes, italianismes, etc.) à moins que la *source* ne les catégorise ou qu'elle ne nous les donne comme faisant partie de la langue familière.

différents, à savoir: masculin (*m*), féminin (*f*), commun (*com*) et ambigu (*amb*). Après le genre on peut trouver, le cas échéant, d'autres indications selon qu'il s'agit de formes du pluriel (*p*), de diminutifs (*dim*) ou d'augmentatifs (*aug*).

- Pour ce qui est des adjectifs, on a indiqué, le cas échéant, si la forme en question s'applique à des substantifs masculins (*m*) ou à des substantifs féminins (*f*) ou aux deux (absence d'indication générique). Comme dans le cas des substantifs, on y trouvera aussi, le cas échéant, des indications spécifiques quand il s'agit des formes du pluriel (*p*), de diminutifs (*dim*), d'augmentatifs (*aug*) ou bien de superlatifs (*sup*). Par ailleurs, on trouvera aussi une indication de l'étendue de leur champ d'application, puisque nous avons noté avec un *u* tous les adjectifs qui, - soit d'après leur forme (absence, par exemple, de la forme du féminin dans des cas où elle serait morphologiquement concevable), soit d'après leur définition - semblent ne pouvoir s'appliquer qu'à certains substantifs ou classes de substantifs.

- Les verbes ont été assortis de l'indication *pr* après le *v* quand la forme pronominale est la seule donnée par notre source.

- Dans le cas des adverbes, nous avons marqué, le cas échéant, les formes diminutives (*dim*), augmentatives (*aug*) ou superlatives (*sup*).

- Pour ce qui est des déterminants et des pronoms, on y trouvera, le cas échéant, des indications génériques (*m* pour masculin, *f* pour féminin et *n* pour neutre), numériques (*p* pour pluriel) et quelquefois aussi - s'il s'agit d'une forme diminutive - le signe *dim*.

- Quant aux mots ne s'employant qu'à titre de composantes d'une phrase, locution ou expression donnée, nous les avons subdivisés, selon la nature du syntagme dont ils semblent voués à faire part, en quatre types: nominaux (*u,s*), adjectivaux (*u,adj*), adverbiaux (*u,adv*) et verbaux (*u,v*).

Dans les pages qui suivent, on trouvera la liste des vingt-deux signes employés pour la catégorisation des mots et l'application que nous en avons fait lors du traitement de notre *corpus lexical de base*.

LISTE DES SIGNES EMPLOYÉS DANS LES
ABREVIATIONS ET LEUR APPLICATION DANS
L'ENTRÉE DU CORPUS LEXICAL DE BASE

a : adjectif

Le *a*, seul ou à titre de premier élément d'une abréviation, catégorise le mot comme adjectif.

Nous avons entré sous cette catégorie:

- a) Tous les mots figurant dans le *DRAE*⁷ suivis de la mention *adj.*⁸ (ex: *boyal, bozal, bipedo, bisílaba, barrado, bínama*)⁹ à l'exception de ceux qui se présentent comme des homophones de pronoms et de leurs formes apocopées (voir *d*).

7. *DRAE* = le *Diccionario de la lengua española* de la Real Academia Española, édition de 1970 + les "Enmiendas y adiciones a los diccionarios de la Academia aprobadas por la Corporación", *BRAE*, Madrid, vol. XLVII, 1967, no 180, pp. 79-102, no 181, pp. 187-199, no 182, pp. 391-416; vol. XLVIII, 1968, no 183, pp. 7-33, no 184, pp. 177-188, no 185, pp. 391-399; vol. XLIX, 1969, no 186, pp. 7-25, no 187, pp. 195-209; vol. L, 1970, no 190, pp. 209-231, no 191, pp. 429-430; vol. LI, 1971, no 192, pp. 47-65, no 193, pp. 225-241; vol. LII, 1972, no 195, pp. 21-43, no 197, pp. 449-465; vol. LIII, 1973, no 198, pp. 63-97, no 199, pp. 297-319, no 200, pp. 485-506; vol. LIV, 1974, no 201, pp. 7-16, no 202, pp. 295-314, no 203, pp. 365-378; vol. LV, 1975, no 204, pp. 17-35, no 205, pp. 257-264; vol. LVI, 1976, no 207, pp. 7-22, no 208, pp. 203-219; vol. LVII, 1977, no 210, pp. 7-24, no 211, pp. 153-175.
8. *adj.* = *adjetivo* (adjectif)
9. Nous avons aussi fait exception pour les mots que le *DRAE* catégorise comme adjectifs mais définit comme substantifs, à savoir *alantoides, bilingüismo, callonea, desconformidad, imponderabilidad* et *portaleña* que nous avons catégorisés comme *s*. De plus, nous avons catégorisé comme *adv* le mot *veramente* catégorisé par le *DRAE* comme adjectif. Par contre nous avons catégorisé comme *a* des mots non-catégorisés par le *DRAE* mais définis ou employés comme des adjectifs à savoir: *arenisco, arenisca, barillero, barillera, bellotillo, circunciso, electo, encartado, encartada, enlabiador, enlabiadora, esmerado, esmerada, esperanzador, esperanzadora, estofado, estofada, fiado, fiada, fulminoso, fulminosa, malparado, malparada, menguado, menguada, quiescente, trajeado, trajeada, trinaerio* et *trinaeria*.

- b) Tous les mots figurant dans le *DRAE* suivis de la mention *p.a.*¹⁰ (ex: *provocante, bautizante*).

adj : adjectival

Précédé du signe *u*, *adj* indique que le mot en question est présenté par le *DRAE* comme un mot qui, au moins dans l'une de ses acceptions, ne s'emploie qu'à titre de composante d'un syntagme donné auquel nous attribuons une fonction adjectivale.

Nous avons entré sous la catégorie *u,adj*:

- a) Les mots faisant partie, dans les conditions ci-haut mentionnées, d'un syntagme catégorisé par le *DRAE* comme *loc. adj.* ¹¹ (ex: *chichinabo, sumonte*).
- b) Les mots faisant partie, dans les mêmes conditions, d'un syntagme catégorisé dans le *DRAE* simplement comme *loc.* ou *fr.* (*fig.* ou *fam.*) ¹² et défini comme un adjectif (ex: *rechupete, retrocarga*).

adv : adverbe/adverbial

- (1) Quand *adv* se présente seul ou constitue le premier élément d'une abréviation, il catégorise le mot comme adverbe.

Nous avons entré sous cette catégorie les mots ainsi catégorisés par le *DRAE* (ex: *bastante, bravamente*).

- (2) Précédé du signe *u*, *adv* indique que le mot en question est présenté par le *DRAE* comme un mot qui, au moins dans l'une de ses acceptions, ne s'emploie qu'à titre de composante d'un syntagme donné auquel nous attribuons une fonction adverbiale.

Nous avons entré sous la catégorie *u,adv*:

- a) Les mots faisant partie, dans les conditions ci-haut mentionnées, d'un syntagme catégorisé par le *DRAE*

10. *p.a.* = *participio activo* (participe actif). Nous avons dit que nous n'incluons dans notre *DIE* que les formes du dictionnaire de chaque mot et nous ne considérons pas que le participe actif en soit une. En effet, à notre avis, s'il y avait un participe actif en espagnol il ferait partie de la conjugaison verbale représentée dans notre *DIE* par l'infinitif. Par ailleurs, le *DRAE* ne donne pas la forme en *-nte* de tous les verbes; quand il la donne et qu'il ne la catégorise qu'en tant que participe, nous avons considéré qu'il s'agit de mots à fonction adjectivale mais s'il le catégorise autrement, par exemple à titre de substantif, nous avons respecté cette catégorisation.
11. *loc. adj.* = *locución adjetiva* (locution adjectivale).
12. *loc.* = *locución* (locution); *fr.* = *frase* (phrase); *fig.* = *figurado o figurada* (figuré ou figurée); *fam.* = *familiar* (familier ou familière).

comme *loc. adv.*, *fr. adv.*, *expr. adv.*, *m. adv.* ¹³
(ex: *alimón*, *escondidillas*, *fas*, *ganchete*, *moche*,
taz, *troche*, *trasquilado*, *verenjustos*).

- b) Les mots faisant partie, dans les mêmes conditions, d'un syntagme catégorisé par le *DRAE* comme *loc.* ou *fr.* (*fig.* ou *fam.*) et défini comme un adverbe ou comme un syntagme adverbial (ex: *barraque*, *birlibirloque*, *extranjis*, *herre*, *matacaballo*, *santiamén*).

amb : genre ambigu

Ce signe apparaît, le cas échéant, à la suite du signe *s* (substantif) et indique que le substantif en question est ambigu quant à son genre.

Nous avons entré avec ce signe tous les mots que le *DRAE* catégorise ainsi (ex: *azúcar*, *azuquitar*, *arte*).

aug : augmentatif

Ce signe peut apparaître dans les catégories *a* (adjectif), *adv* (adverbe) et *s* (substantif).

Nous avons entré avec ce signe les mots dont le *DRAE* dit qu'ils sont des augmentatifs, à condition que cette donnée ne soit pas présentée comme étymologie du mot (ex: *blancota*, *barcote*, *bocaza*).

com : genre commun ou épïcène

Ce signe apparaît, le cas échéant, à la suite du signe *s* (substantif) et indique que le substantif en question a une forme commune pour les genres féminin et masculin.

Nous avons entré avec ce signe les mots que le *DRAE* catégorise ainsi (ex: *meteorologista*, *cofrade*, *comparsa*, *comparte*) et certains animés dont il est dit, pour une seule et même acception, qu'ils sont *m. y f.* ¹⁴ (ex: *academicista*).

conj : conjonction

Nous avons employé ce signe pour marquer les mots donnés par le *DRAE* comme conjonctions (ex: *y*, *pero*).

13. *loc. adv.* = *locución adverbial* (locution adverbiale); *fr.* = *frase* (phrase); *expr.* = *expresión* (expression); *adv.* = *adverbial* (adverbial ou adverbiale); *m. adv.* = *modo adverbial* (mode adverbial).

14. *m. y f.* = *substantivo masculino y femenino* (substantif masculin et féminin).

cont : contraction

Nous avons marqué ainsi les mots donnés par le *DRAE* comme contractions (ex: *al*, *nuestramo*).

d : déterminant

Nous avons catégorisé comme déterminants:

- a) Les mots catégorisés par le *DRAE* comme articles (ex: *el*, *un*).
- b) Les mots catégorisés par le *DRAE* comme adjectifs et présentés comme des homophones de pronoms ou de leurs formes apocopées (ex: *este*, *aquellos*, *tal*).
- c) Les mots catégorisés par le *DRAE* comme pronoms mais dont il est dit "no se emplea sino antepuesto al nombre" (ex: *mi*, *cualquier*, *algún*, *nuestro* ¹⁵).

dim : diminutif

Ce signe peut apparaître dans les catégories *a* (adjectif), *adv* (adverbe) et *s* (substantif).

Nous avons entré avec ce signe les mots dont le *DRAE* dit qu'ils sont des diminutifs, à condition que cette donnée ne soit pas présentée comme étymologie du mot (ex: *pequeñín*, *pequeñuelo*, *arribita*, *mesita*).

f : genre féminin

- (1) A la suite du signe *s*, le *f* indique que le substantif en question est, selon le *DRAE*, de genre féminin (ex: *mesa*, *hachuela*, *casas*) ¹⁶.
- (2) A la suite des signes *a* ou *d*, le *f* indique qu'il s'agit d'une forme qui s'applique uniquement à des substantifs de genre féminin, la forme correspondante applicable aux substantifs masculins pouvant exister ou non (ex: *buena*, *esa*, *africada*) ¹⁷.

15. Pour ce qui est des mots *nuestro*, *nuestra*, *nuestros*, *nuestras*, *vuestro*, *vuestra*, *vuestros*, *vuestras*, *nueso* et *nuesa*, même s'ils ne figurent dans le *DRAE* que comme de simples pronoms, nous avons créé les *d* correspondants en raison des formes *voso* et *vosa*, catégorisées dans notre source comme "adj. ant. de *vuestro*".

16. Nous avons corrigé le genre des substantifs *apagamiento*, *bujeo*, *cronometraje*, *esquiaje*, *financiamiento* et *octanaje* que le *DRAE* donne comme des substantifs féminins et que nous avons considérés comme des substantifs masculins.

17. Nous avons ajouté à *lento*, *a*, *m* la forme féminine *lenta*, *a*, *f*.

- (3) A la suite du signe *pr*, le *f* indique que la forme en question renvoie à des substantifs de genre féminin (ex: *ésa, ella*).

int : interjection

Nous avons marqué avec ce signe les mots donnés par le *DRAE* comme interjections (ex: *ha, ay*).

m : genre masculin

- (1) A la suite du signe *s*, le *m* indique que le substantif en question est, selon le *DRAE*, de genre masculin (ex: *badana, bergante, braceo, lápiz*)¹⁸.
- (2) A la suite des signes *a* ou *d*, le *m* indique qu'il s'agit d'une forme qui s'applique uniquement à des substantifs de genre masculin, la forme correspondante applicable aux substantifs féminins pouvant exister ou non (ex: *bueno, ese, bornizo*).
- (3) A la suite du signe *pr*, le *m* indique que la forme en question renvoie à des substantifs de genre masculin (ex: *aqué!, él*).

n : genre neutre

Ce signe apparaît, le cas échéant, à la suite du signe *d* (déterminant) ou du signe *pr* (pronom).

Nous avons entré avec ce signe les mots auxquels le *DRAE* attribue ce genre (ex: *lo, esto, ello*).

p : pluriel

Ce signe peut apparaître dans les catégories *s* (substantif), *a* (adjectif), *d* (déterminant) et *pr* (pronom).

Nous avons entré avec ce signe:

- a) Les substantifs dont le *DRAE* ne donne que la forme du pluriel (ex: *bridás, bombacáceas, bicos*).
- b) Les substantifs dont le *DRAE* donne la forme du singulier et la forme du pluriel avec une acception particulière (ex: *bragas, bandas, bastos*).

18. Nous avons corrigé le genre des substantifs *birlesca, descarburación, frotadura, huerfanidad, infibulación, poliandria, repasadera, rocera* et *tromboangitis* que le *DRAE* donne comme des substantifs masculins et que nous avons considérés comme des substantifs féminins.

- c) Les adjectifs dont le *DRAE* donne une acception particulière pour la forme applicable à des substantifs pluriels (ex: *florales, acensuados, puercas*).
- d) Les formes des déterminants applicables à des substantifs au pluriel et signalées par le *DRAE* (ex: *estos, aquellas*).
- e) Les formes pronominales qui renvoient à des substantifs au pluriel et données par le *DRAE* (ex: *éstos, aquéllas*).

pr : pronom/pronominal

- (1) Quand *pr* se présente seul ou constitue le premier élément d'une abréviation, il catégorise le mot comme pronom.

Nous avons entré sous cette catégorie:

- a) Les mots catégorisés par le *DRAE* comme pronoms (ex: *yo, cual, cuanto, ellas*).
 - b) Les formes portant un accent écrit que le *DRAE* ne donne pas explicitement comme pronoms, mais dont l'emploi comme pronoms est impliqué dans les explications (ex: *cuánto, cuál, qué*).
- (2) Précédé du signe *v* (verbe), *pr* indique que le verbe en question n'est donné par le *DRAE* que sous forme pronominale (ex: *afosarse, aforzarse, afrecharse, bifurcarse*)¹⁹.

prep : préposition

Nous avons employé ce signe pour les mots catégorisés par le *DRAE* comme prépositions (ex: *en, por para*).

s : substantif/nominal

- (1) Quand *s* constitue le premier élément d'une abréviation, il catégorise le mot comme nom substantif.

19. Nous avons considéré comme de simples verbes les formes *embroquetar, empolvar* et *trazumar* catégorisées par le *DRAE* comme des verbes pronominaux et nous avons catégorisé comme *v,pr* le mot *intersecarse* non-catégorisé par le *DRAE*.

Nous avons entré sous cette catégorie tous les mots ainsi catégorisés par le *DRAE* (ex: *mesa, casa, libro*)²⁰.

- (2) Précédé du signe *u, s* indique que le mot en question est présenté par le *DRAE* comme un mot qui, au moins dans l'une de ses acceptions, ne s'emploie qu'à titre de composante d'un syntagme donné auquel nous attribuons une fonction nominale.

Nous avons entré sous la catégorie *u, s*:

- a) Les mots constituant, dans les conditions que nous venons d'énoncer, le noyau d'une locution ou d'une expression et catégorisés par le *DRAE* comme substantifs (ex: *acceptor, escuyer, chancharras, bran*).
- b) Les mots faisant partie, dans les mêmes conditions, d'une locution définie par le *DRAE* comme un substantif ou un syntagme nominal (ex: *adición, dares, dimes*) ou d'une locution dont l'emploi donné par le *DRAE* est celui d'un substantif (ex: *ares*).
- c) Les mots (catégorisés ou non comme des substantifs) que le *DRAE* ne définit pas mais pour lesquels il renvoie à un autre substantif dont le mot en question est complément (ex: *añafea, oc, palanquilla*).

sup : superlatif

Ce signe apparaît, le cas échéant, dans la catégorie *a* (adjectif) et indique que la forme adjectivale en question est donnée par le *DRAE* comme un superlatif (ex: *amíctisimo, beatísimo*).

20. Nous avons fait exception pour *crismar* catégorisé par le *DRAE* comme substantif mais que nous avons catégorisé comme *v* à cause de sa définition. Aussi nous avons entré *simarrubáceo*, donné par le *DRAE* comme substantif féminin, mais dont la définition réfère à *simarubáceo, cea*, comme *a, m, u* et nous avons ajouté les formes *simarrubáceo, a, f, u* et *simarrubáceas, s, f, p*. D'autre part, nous avons catégorisé comme *s* le mot *paciencia*, catégorisé par le *DRAE* comme phrase et les mots *arroto, barbas, caridad, cavadora, celastro, cerería, compartimentación, derecheza, enciva, enmaderado, enrazada, enseñoreadora, entalpia, epidemióloga, esquite, frescal, frez, fu, gilbertio, jaez, landrero, landrera, lectura, levitin, machado, mastín, medida, nispola, ordiga, rascadera, relajo, revenido, ultraísmo* et *vector* non catégorisés par le *DRAE* mais définis ou employés comme substantifs.

u : restriction syntaxique ou sémantique

- (1) Quand *u* constitue le premier élément d'une abréviation il sert à marquer des mots qui, au moins dans l'une de leurs acceptions, ne s'emploient, selon le *DRAE*, qu'à titre de composante d'un syntagme nominal (*u, s*), adjectival (*u, adj*), adverbial (*u, adv*) ou verbal (*u, v*) (ex: *ares, sumonte, ganchete, braguetazo*) 21.
- (2) S'il est le dernier élément d'une abréviation (dont le premier élément, en l'occurrence, sera toujours *a*), il indique que l'adjectif en question ne peut s'appliquer qu'à certains substantifs ou catégories de substantifs.

Nous avons entré avec le signe *u*:

- a) Les adjectifs qui peuvent, de par leur morphologie, avoir une forme distincte pour les deux genres mais pour lesquels le *DRAE* ne donne que la forme masculine (ex: *coacho, cístico*) ou la forme féminine (ex: *cibera, cisoría*).
- b) Les adjectifs que le *DRAE* définit comme pouvant s'appliquer seulement à certaines catégories de substantifs et pour lesquels on emploie généralement les formules "dícese de..." ou "aplicase a..." (ex: *bombáceo, bombácea, clorítico, clorítica, rizal*) 22.
- c) Les adjectifs qui ne sont pas définis par le *DRAE* pour eux-mêmes mais seulement avec le ou les substantifs dont ils se disent (ex: *bolar, bórico, bornero, bornera*) 23.

v : verbe/verbal

- (1) Quand le *v* se présente seul ou constitue le premier élément d'une abréviation, il catégorise le mot comme verbe.

Nous avons entré sous cette catégorie tous les mots ainsi catégorisés par le *DRAE* (ex: *ver, bailar, morir*) 24.

21. Voir aussi *adj, adv* (2), *s* (2) et *v* (2).
22. On n'a pas marqué du *u* les adjectifs dont la restriction dans la définition est atténuée par des adverbes tels que *esencialmente, principalmente, etc.*, ni ceux dont le support impliqué dans la définition est trop général comme *de lo que, de las cosas que, de las personas que, del sujeto que, etc.*
23. Nous aurions pu catégoriser ce type d'adjectifs comme *u*, toutefois, nous avons préféré les identifier comme adjectifs tout en marquant avec *u* leurs particularités d'emploi.
24. Nous avons catégorisé comme *v* les mots *compartimentar* et *marcenar* non-catégorisés par le *DRAE* mais définis comme verbes.

- (2) Précédé du signe *u*, le *v* indique que le mot en question est présenté par le *DRAE* comme un mot qui, au moins dans l'une de ses acceptions, ne s'emploie qu'à titre de composante d'un syntagme donné auquel nous attribuons une fonction verbale. Ces mots se présentent toujours accompagnés d'un verbe auquel ils se lient directement ou indirectement (ex: *antana, garete, pajaril, tutumba*).

x : non-catégorisé

Ce signe indique que le *DRAE* ne catégorise pas le mot et que nous ne sommes pas en mesure de le catégoriser (ex: *chuz, tatas, mus*).

2.1.1.3 Les rubriques à retenir

Le *Dictionnaire inverse de l'espagnol* étant avant tout un dictionnaire de formes, nous avons décidé de ne retenir que les *homonymes syntaxiques*, c'est-à-dire les mots qui - homonymes - ressortissent à des parties du discours différentes (ex: *deber, s, m* et *deber, v*).

Pour ce qui est des *homonymes lexicaux*, c'est-à-dire les mots qui en plus d'être des homonymes ressortissent à la même partie du discours, il nous semblait nécessaire de ne faire qu'une entrée dans le cas des homographes (ex: *delfín, s, m* - *dauphin* "le poisson" - et *delfín, s, m* - *dauphin* "le prince") alors que nous avons opté pour faire des entrées différentes dans le cas des *homonymes lexicaux* non-homographes (ex: *vaca, s, f* "vache" et *baca, s, f* "bâche"), ceci pour que le *DIE* respecte l'orthographe de ses sources.

2.1.2 Traitement mécanique

- 2.1.2.1 Entrée en ordinateur des "mots" contenus dans notre *corpus lexical de base*, selon les critères établis en 2.1.1.
- 2.1.2.2 Vérification des entrées.
- 2.1.2.3 Entrée en ordinateur des corrections pertinentes.
- 2.1.2.4 Ordination mécanique des "mots" entrés par ordre alphabétique avec lecture *a tergo* selon l'alphabet utilisé pour l'entrée des données.

- 2.1.2.5 Transposition par ordinateur de l'*alphabet d'entrée* en *alphabet de sortie* (en l'occurrence l'alphabet courant de l'espagnol).
- 2.1.2.6 Edition, par ordinateur, de la liste globale des entrées ainsi ordonnées et écrites selon l'orthographe présentée dans le *DRAE*.
- 2.1.2.7 Ordination mécanique des listes grammaticales (selon les indications grammaticales fournies) par ordre alphabétique avec lecture *a tergo*.
- 2.1.2.8 Edition, par ordinateur, de ces listes grammaticales.

2.2 Choix des sources secondaires

N'ayant pas de critères objectifs pour nous prononcer *a priori* sur la qualité des ouvrages lexicographiques portant sur l'espagnol et ne voulant pas baser le choix des ouvrages à inclure dans le *DIE* sur de simples impressions subjectives, nous avons décidé, après nous être documentée sur les ouvrages lexicographiques existants, de faire un choix préliminaire selon des données externes (dates des ouvrages, répartition géographique, etc.)²⁵ et de soumettre les ouvrages ainsi retenus à un test statistique²⁶ qui nous permettrait de fonder notre choix sur des données objectives, notamment la "rentabilité" de chaque ouvrage, c'est-à-dire le nombre de formes nouvelles que - compte tenu de son extension - chaque *source* éventuelle apporterait au lexique du *DIE*.

Ainsi les étapes de réalisation de cette partie sont les suivantes:

2.2.1 Compilation d'une bibliographie générale

Cette démarche avait pour but la compilation d'une bibliographie aussi exhaustive que possible des ouvrages lexicographiques de

25. Voir 2.2.2

26. Voir 2.2.3

l'espagnol susceptibles de nous intéresser; elle nous a fourni un fichier de quelque 450 livres et articles portant sur le lexique espagnol des différentes régions et époques et couvrant divers niveaux de langue.

2.2.2 Choix préliminaire des ouvrages à soumettre au test statistique

A partir de la bibliographie générale que nous avons compilée, et tenant compte de certaines critiques émises à propos d'une partie des titres qui y figurent ²⁷, nous avons fait un premier choix dans le but de retenir les dictionnaires et les lexiques représentatifs de l'espagnol moderne des divers pays hispanophones ²⁸. Ainsi, nous avons retenu les ouvrages lexicographiques les plus modernes de chaque pays, les dictionnaires généraux dits d'américanismes ainsi que quelques autres dictionnaires de l'espagnol en général.

Dans les pages suivantes on trouvera la liste des ouvrages ainsi retenus, classés en général selon des critères géographiques ²⁹.

-
27. Cf. J.M. LOPE BLANCH, *El español de América*, Madrid, 1967.
 28. Vu les nombreux travaux portant sur l'espagnol du Texas, nous tenons pour l'instant compte de cette région comme s'il s'agissait d'un pays.
 29. Ce classement est dû au fait que nous essayons de trouver un système de codification pour nos *sources* qui permette à l'éventuel usager du *DIE* d'identifier la provenance géographique du mot avec un effort minimal. Nous songeons à un système décimal de deux chiffres dont le premier identifierait la région ou le type du dictionnaire et le deuxième le dictionnaire précis où le mot figure.

OUVRAGES LEXICOGRAPHIQUES RETENUS

LORS DU CHOIX PRELIMINAIRE

0. Espagne et dictionnaires généraux de l'espagnol

- CELA, J.C., *Diccionario secreto*, Madrid-Barcelona, 1968.
- GILI GAYA, S., *Vox: Diccionario general ilustrado de la lengua española*, Barcelona, 1961.
- MOLINER, M., *Diccionario de uso del español (1966-1967)*, Madrid, 1975.
- SANTAMARÍA, A., CUARTAS, A. y MANGADA, J., *Diccionario de incorrecciones, particularidades y curiosidades del lenguaje*, Madrid, 1975.
- SECO, M., *Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española*, Madrid, 1970.
- ZAMORA VICENTE, A., *Diccionario moderno del español usual*, Madrid, 1975.

1. Dictionnaires d'américanismo

- MALARET, A., *Diccionario de americanismos*, Buenos Aires, 1946.
- MORÍNIGO, M.A., *Diccionario de americanismos*, Buenos Aires, 1966.
- SANTAMARÍA, F.J., *Diccionario general de americanismos*, México, 1942,
3 vols.

2. Mexique et régions hispanophones des Etats-Unis

- BOYD-BOWMAN, P., *El habla de Guanajuato*, México, 1960.
- CERDA, G., CABAZA, B. y FARIAS, J., *Vocabulario español de Texas*, Austin, 1953.
- GALVÁN, R.A., *El diccionario del español de Tejas. The dictionary of the Spanish of Texas (Spanish-English)*, Silver Spring, 1975.
- ISLAS ESCÁRCEGA, L., *Diccionario rural de México*, México, 1961.
- SANTAMARÍA, F.J., *Diccionario de mejicanismos razonado: comprobado con citas de autoridades*, México, 1974.

3. Amérique centrale

- AGUILERA PATIÑO, L., "Diccionario de panameñismos", *BAAL*, Buenos Aires, XX, 78, 1951, pp. 405-506.
- FLORES, O.A., "Hondureñismos", *BAH*, Tegucigalpa, V, 5, 1959.
- GAGINI, C., *Diccionario de costarriqueñismos*, San José de Costa Rica, 1919.
- ISAZA CALDERÓN, B., *Panameñismos*, Bogotá, 1968.
- IZAGUIRRE, C., "Hondureñismos", *BAH*, Tegucigalpa, 1, I, 1955, pp. 55-124.
- MÁNTICA, C., *El habla nicaragüense*, Costa Rica, 1973.
- VALLE, A., *Diccionario del habla nicaragüense*, Managua, 1949.
- VILLEGAS, F., *Glosario del español popular de Centro-América*, thèse, Michigan, 1951.

4. Antilles

- ESPINA PÉREZ, D., *Diccionario de cubanismos*, Barcelona, 1974.
- MALARET, A., *Vocabulario de Puerto Rico*, San Juan de Puerto Rico, 1955.
- RODRÍGUEZ HERRERA, E., *Léxico mayor de Cuba*, La Habana, 1958-1959, 2 vols.

5. Amérique du Sud septentrionale

- ACADEMIA COLOMBIANA DE LEXICOGRAFÍA, *Breve diccionario de colombianismos*, Bogotá, 1975.
- CORDERO PALACIOS, A., *Léxico de vulgarismos azuayos*, Cuenca, 1957.
- FILIPPO, A. DI, *Lexicón de colombianismos*, Cartagena, 1964.
- FORERO, M.J., *Bogotanismos*, Bogotá, 1972.
- GÓMEZ DE IVASHEVSKY, A., *Lenguaje coloquial de Venezuela*, Caracas, 1969.
- ROSENBLAT, A., *Buenas y malas palabras en el castellano de Venezuela*, Caracas-Madrid, 1969, 4 vols.

TOBÓN BETANCOURT, J., *Colombianismos y otras voces de uso general*, Bogotá, 1953.

TOSCANO MATEUS, H., *El español en el Ecuador*, Madrid, 1953.

6. Amérique du Sud centrale

FERNÁNDEZ NARANJO, N., y GÓMEZ DE FERNÁNDEZ, D., *Diccionario de bolivianismos (con un suplemento de ocho apéndices)*, La Paz, 1964.

HILDEBRANDT, M., *Peruanismos*, Perú, 1969.

TOVAR, E.D., *Vocabulario del oriente peruano*, Lima, 1966.

7. Amérique du Sud méridionale

ARRAZOLA, R., *Diccionario de modismos argentinos*, Buenos Aires, 1943.

CÁCERES FREYRE, J., *Diccionario de regionalismos de la provincia de la Rioja*, Buenos Aires, 1961.

GUARNIERI, J.C., *Diccionario del lenguaje campesino rioplatense*, Montevideo, 1968.

SAUBIDET, T., *Vocabulario y refranero criollo*, Buenos Aires, 1957.

SOLÁ, J.V., *Diccionario de regionalismos de Salta*, Buenos Aires, 1950.

YRARRAZÁVAL LARRAIN, J.M., *Chilenismos*, Santiago, 1945.

8. Autres régions

DOTY, E.A., *A glossary of Filipinismos in the Spanish Language found in the publications of the period 1890-1920*, thèse, Michigan, 1958.

LUGO, S. de, *Colección de voces y frases provinciales de Canarias*, La Laguna, 1946. 30

30. Même s'il est du 19^e siècle, cet ouvrage semble être le plus complet et le plus cité portant sur l'espagnol des Canaries. C'est pourquoi nous l'avons retenu.

9. Substrats américains et adstrats

- ALFARO, R.J., *Diccionario de anglicismos*, Panamá, 1950.
- BUESA OLIVER, T., *Indoamericanismos léxicos en español*, Madrid, 1965.
- CABRERA, L., *Diccionario de aztequismos*, México, 1975.
- GUASCH LEGUIZAMÓN, J., *Galicismos aceptados, aceptables y vitandos*, Buenos Aires, 1951.
- PAZOS, A., *Glosario de quichuismos colombianos*, Pasto, 1961.
- SELVA, J.B., "Argentinismos de origen indígena", *BAAL*, Buenos Aires, XX, 1951, pp. 37-95.

2.2.3 Le test statistique

Pour procéder au choix définitif des *sources secondaires* de notre *DIE* il fallait comparer les lexiques de chacun des 50 ouvrages retenus lors du choix préliminaire avec le lexique produit par le *corpus lexical de base* constitué, nous le rappelons, par le *DRAE*.

Pour ce faire, nous avons choisi dans ce *corpus lexical de base* un échantillon de 1 143 mots tirés au hasard ³¹ et correspondant à 1.16% du total des rubriques du *DIE* dans son état actuel (voir p. 183).

C'est avec les 22 tranches de cet échantillon que nous avons comparé les tranches alphabétiques correspondantes des lexiques contenus dans les 47 des 50 ouvrages retenus ³².

31. L'échantillon a été tiré du fichier de base du *DIE* où les mots figurent dans le même ordre que dans le *DRAE*. Il est constitué de 22 pages de ce fichier prises à intervalles de 48 pages l'une de l'autre.
32. Trois ouvrages (FLORES, O.A., "Hondureñismos", *BAH*, Tegucigalpa, V, 5, 1959, FORERO, M.J., *Bogotanismos*, Bogotá, 1972 et TOSCANO MATEUS, H., *El español en el Ecuador*, Madrid, 1953) ne peuvent pas être soumis à notre test statistique parce qu'ils ne se présentent pas comme des listes alphabétiques de mots et n'ont pas d'index alphabétique nous fournissant matière à collationner avec notre échantillon.

Cette première collation nous a fourni des échantillons pour chacun des ouvrages examinés, échantillons dont le nombre de mots va de 999 dans le cas du dictionnaire de Gili Gaya jusqu'à 8 mots pour l'ouvrage de Guasch Leguizamón (voir tableaux #1 et #5). D'autre part, cette collation nous a aussi permis de calculer le nombre d'ajouts - lexicaux ou syntaxiques ³³ - que chacun des échantillons comportait par rapport au *DRAE*. A partir de ces deux données (la grandeur absolue de chaque échantillon et le nombre d'ajouts par rapport au *DRAE*), nous avons calculé quel pourcentage de chaque échantillon représentaient ces ajouts (voir tableaux #2 et #5).

Compte tenu des écarts très grands existant entre ces pourcentages (de 87.7% à 6.5%), et afin de neutraliser l'influence des cas extrêmes, nous avons choisi de baser notre sélection sur le calcul de la *médiane* plutôt que sur celui de la *moyenne*. Nous avons ainsi marqué d'un * les 24 ouvrages qui semblaient comporter le plus grand nombre relatif d'ajouts par rapport au *DRAE* et d'un signe - les 23 ouvrages restants, le * et le - représentant la "rentabilité" de l'inclusion de chaque source par rapport à la médiane des ajouts.

Ne voulant pas baser notre choix sur un seul critère, nous avons décidé de refaire le même calcul pour les ajouts que chacun des échantillons comporterait si on le comparait avec le *Diccionario de americanismos* de Santamaría ³⁴ qui, occupant le 4e rang avec 74.9% d'ajouts, se trouvait à être - parmi les ouvrages déclarés "rentables" après la

33. Nous parlons d'*ajout lexical* quand l'ajout consiste en une forme nouvelle et nous parlons d'*ajout syntaxique* quand la forme existe déjà dans le *DIE*, mais se présente dans l'autre source sous catégorisation grammaticale différente.

34. Par la suite abrégé *STAM*.

première analyse - celui qui fournissait l'échantillon le plus important (766 mots)³⁵.

Ainsi nous avons aussi compté le nombre d'ajouts de chaque échantillon par rapport au *STAM*, nous avons calculé les pourcentages correspondants et la médiane de ces pourcentages (voir tableaux #3 et #5), et nous nous sommes servie des signes * et - comme auparavant.

Finalement, nous avons aussi utilisé un dernier critère: le nombre des *hapax*³⁶ contenus dans chaque échantillon. Nous avons donc déterminé le nombre des *hapax* de chaque échantillon, nous avons calculé les pourcentages que ces nombres représentaient par rapport au total de l'échantillon et, enfin, nous avons procédé au calcul de la médiane de ces pourcentages (voir tableaux #4 et #5), tout en marquant du signe * les ouvrages dont l'inclusion semblait être "rentable" selon la proportion des *hapax* qu'ils contenaient (pourcentage égal ou supérieur à la médiane) et du signe - les autres.

-
35. Les ouvrages fournissant des échantillons plus importants sont, à part le *DRAE*, les trois dictionnaires espagnols GILI GAYA, S., *Vox: Diccionario general ilustrado de la lengua española*, Barcelona, 1961 (999 mots), MOLINER, M., *Diccionario de uso del español*, Madrid, 1975 (977 mots) et ZAMORA VICENTE, A., *Diccionario moderno del español usual*, Madrid, 1975 (867 mots). Toutefois, ces trois dictionnaires sont les mêmes qui occupent les trois derniers rangs dans le calcul des ajouts par rapport au *DRAE* avec 16.2%, 7.5% et 6.5% respectivement.
36. Nous employons ici ce terme, emprunté à la philologie, pour désigner les mots se trouvant dans un seul des ouvrages soumis au test statistique.

TABLEAU #1

Sources présentées par ordre décroissant selon la grandeur absolue des échantillons.

RANG	SOURCE	CODE	Grandeur de l'échantillon
1	Real Academia	00	1 143
2	Gili Gaya	03	999
3	Moliner	04	977
4	Zamora Vicente	05	867
5	Santamaría (americ)	11	766
6	Santamaría (mexic)	22	339
7	Moríñigo	12	281
8	Malaret (americ)	13	273
9	Filippo	55	161
10	Rodríguez Herrera	41	151
11	Solá	71	139
12	Santamaría & al	01	133
13	Cordero Palacios	51	105
14	Fernández Naranjo	61	100
15	Valle	35	88
16	Islas Escárcega	24	83
17	Tobón Betancourt	56	76
18	Hildebrant	63	75
19	Gagini	33	68
20	Yrarrazábal Larrain	73	66
21	Seco	06	65
22	Boyd-Bowman	23	64
23	Galván	21	61
24	Espina Pérez	42	58
25	Tovar	62	57
26	Rosenblat	54	55
27	Arrazola	74	47
28	Cáceres Freyre	72	46
29	Malaret (Pto Rico)	43	42
30	Isaza Calderón	36	37
31	Guarnieri	75	36
32	Saubidet	76	35
33	Academia colombiana	52	34
34	Cerda & al	25	32
35	Alfaro	91	31
36	Doty	81	29
37	Gómez de Ivashevsky	53	29
38	Aguilera Patiffo	31	28
39	Villegas	32	26
40	Cabrera	94	25
41	Cela	02	22
42	Izaguirre	37	21
43	Selva (1951)	92	20
44	Pazos	93	15
45	Lugo	82	12
46	Mántica	34	12
47	Buesa Oliver	96	12
48	Guasch Leguizamón	95	8

TABLEAU #2

Ajouts des diverses sources par rapport au DRAE et calcul de la médiane correspondante.

RANG *	SOURCE	CODE	%	Total absolu	* / - (par rapport à la médiane)
1	Tovar	62	87.7	50	*
2	Solá	71	86.3	120	*
3	Cordero Palacios	51	82.9	87	*
4	Santamaría (americ)	11	74.9	581	*
5	Doty	81	72.4	21	*
6	Santamaría (mexic)	22	70.5	239	*
7	Fernández Naranjo...	61	68	68	*
8	Academia colombiana	52	67.6	23	*
9	Lugo	82	66.7	8	*
10	Santamaría & al	01	66	88	*
11	Hildebrant	63	65.3	49	*
12	Cáceres Freyre	72	65.2	30	*
13	Aguilera Patiño	31	64.3	18	*
14	Cabrera	94	64	16	*
15	Galván	21	63.9	39	*
16	Islas Escárcega	24	60.2	50	*
17	Selva (1951)	92	60	12	*
18	Malaret (americ)	13	59.7	163	*
19	Cela	02	59.1	13	*
20	Filippo	55	59	95	*
21	Mántica	34	58.3	7	*
22	Moríñigo	12	56.9	160	*
23	Gagini	33	55.9	38	*
24	Gómez de Ivashevsky	53	55.2	16	*
25	Pazos	93	53.3	8	-
26	Cerda & al	25	53.1	17	-
27	Izaquirre	37	52.9	11	-
28	Isaza Calderón	36	51.4	19	-
29	Tobón Betancourt	56	51.3	39	-
30	Malaret (Pto Rico)	43	50	21	-
31	Guasch Leguizamón	95	50	4	-
32	Rodríguez Herrera	41	49.7	75	-
33	Valle	35	48.9	43	-
34	Arrazola	74	48.9	23	-
35	Boyd-Bowman	23	48.4	31	-
36	Alfaro	91	48.4	15	-
37	Buesa Oliver	96	48	4	-
38	Yrarrázaval Larrain	73	40.9	27	-
39	Saubidet	76	40	14	-
40	Guarnieri	75	38.9	14	-
41	Espina Pérez	42	37.9	22	-
42	Villegas	32	34.6	9	-
43	Rosenblat	54	32.7	18	-
44	Seco	06	20	13	-
45	Gili Gaya	03	16.2	162	-
46	Moliner	04	7.5	73	-
47	Zamora Vicente	05	6.5	56	-
Médiane			55.2		

*Les rangs ont été attribués d'après les pourcentages des ajouts par rapport à la grandeur totale de l'échantillon.

TABLEAU #3

Ajouts des diverses sources par rapport au STAM et calcul de la médiane correspondante.

RANG *	SOURCE	CODE	%	Total absolu	* / - (par rapport à la médiane)
1	Moliner	04	93.2	911	*
2	Lugo	82	91.7	11	*
3	Doty	81	86.2	25	*
4	Tovar	62	86	49	*
5	Santamaría & al	01	85	113	*
6	Zamora Vicente	05	83.9	727	*
7	Real Academia	00	83.4	953	*
8	Gili Gaya	03	81.4	813	*
9	Cordero Palacios	51	79	83	*
10	Solá	71	78.4	109	*
11	Alfaro	91	77.4	24	*
12	Seco	06	76.9	50	*
13	Fernández Naranjo...	61	72	72	*
14	Rodríguez Herrera	41	67.5	102	*
15	Academia colombiana	52	64.7	22	*
16	Cela	02	63.6	14	*
17	Guasch Leguizamón	95	62.5	5	*
18	Espina Pérez	42	60.3	35	*
19	Cáceres Freyre	72	58.7	27	*
20	Galván	21	55.7	34	*
21	Gómez de Ivashevsky	53	55.2	16	*
22	Filippo	55	54.7	88	*
23	Aguilera Patiño	31	53.6	15	*
24	Tobón Betancourt	56	52.6	40	*
25	Boyd-Bowman	23	51.6	33	-
26	Hildebrant	63	50.7	38	-
27	Cerda & al	25	50	16	-
28	Villegas	32	46.1	12	-
29	Rosenblat	54	45.5	25	-
30	Mántica	34	41.7	5	-
31	Saubidet	76	40	14	-
32	Islas Escárcega	24	37.3	31	-
33	Arrazola	74	36.2	17	-
34	Gagini	33	35.3	24	-
35	Santamaría (mexic)	22	35.1	119	-
36	Malaret (americ)	13	33	90	-
37	Isaza Calderón	36	32.4	12	-
38	Morínigo	12	31	87	-
39	Guarnieri	75	27.8	10	-
40	Pazos	93	26.7	4	-
41	Malaret (Pto Rico)	43	26.2	11	-
42	Valle	35	26.1	23	-
43	Yrarrázaval Larrain	73	25.8	17	-
44	Selva (1951)	92	25	5	-
45	Buesa Oliver	96	16.7	2	-
46	Cabrera	94	16	4	-
47	Izaguirre	37	14.3	3	-
	Médiane		52.6		

*Les rangs ont été attribués d'après les pourcentages des ajouts par rapport à la grandeur totale de l'échantillon.

TABLEAU #4

Hapax fournis par chacune des sources et calcul de la médiane correspondante.

RANG *	SOURCE	CODE	%	Total absolu	*/- (par rapport à la médiane)
1	Tovar	62	75.4	43	*
2	Doty	81	72.4	21	*
3	Solá	71	68.3	95	*
4	Lugo	82	58.3	7	*
5	Fernández Naranjo...	61	55	55	*
6	Cordero Palacios	51	53.3	56	*
7	Santamaría & al	01	42.9	57	*
8	Cáceres Freyre	72	41.3	19	*
9	Cela	02	36.4	8	*
10	Santamaría (americ)	11	34.3	266	*
11	Academia colombiana	52	32.4	11	*
12	Hildebrant	63	29.3	22	*
13	Aguilera Patiño	31	28.6	8	*
14	Galván	21	24.6	15	*
15	Espina Pérez	42	22.4	13	*
16	Boyd-Bowman	23	21.9	14	*
17	Rodríguez Herrera	41	21.2	32	*
18	Gómez de Ivashevsky	53	20.7	6	*
19	Selva (1951)	92	20	4	*
20	Pazos	93	20	3	*
21	Alfaro	91	19.4	6	*
22	Villegas	32	19.2	5	*
23	Santamaría (mexic)	22	18.3	62	*
24	Rosenblat	54	18.2	10	*
25	Filippo	55	16.8	27	-
26	Mántica	34	16.7	2	-
27	Gagini	33	14.7	10	-
28	Saubidet	76	14.3	5	-
29	Arrazola	74	12.8	6	-
30	Guasch Leguizamón	95	12.5	1	-
31	Valle	35	11.4	10	-
32	Islas Escárcega	24	10.8	9	-
33	Malaret (americ)	13	10.6	29	-
34	Moríñigo	12	9.3	26	-
35	Real Academia	00	9	103	-
36	Guarnieri	75	8.3	3	-
37	Buesa Oliver	96	8.3	1	-
38	Cabrera	94	8	2	-
39	Yrarrázaval Larrain	73	7.6	5	-
40	Tobón Betancourt	56	6.6	5	-
41	Cerda & al	25	6.3	2	-
42	Moliner	04	5.8	57	-
43	Isaza Calderón	36	5.4	2	-
44	Izaguirre	37	4.8	1	-
45	Gili Gaya	03	3	30	-
46	Zamora Vicente	05	2	17	-
47	Seco	06	1.5	1	-
48	Malaret (Pto Rico)	43	0	0	-
	Médiane		17.5		

*Les rangs ont été attribués d'après les pourcentages des hapax par rapport à la grandeur totale de l'échantillon.

TABLEAU #5

Tableau récapitulatif⁽³⁷⁾

SOURCE	CODE	Grandeur de l'échantillon	Ajouts DRAE		Ajouts STAM		HAPAX		*/-
			nombre	%	nombre	%	nombre	%	
Cela	02	22	13	59.1	14	63.6	8	36.4	** *
Gili Gaya	03	999	162	16.2	813	81.4	30	3	- * -
Moliner	04	977	73	7.5	911	93.2	42	4.3	- * -
Real Academia	00	1 143			953	83.4	103	9	* -
Santamaría & al	01	133	88	66	113	85	57	42.9	** **
Seco	06	65	13	20	50	76.9	1	1.5	- * -
Zamora Vicente	05	867	56	6.5	727	83.9	17	2	- * -
Malaret (americ)	13	273	163	59.7	90	33	29	10.6	* - -
Moríffigo	12	281	160	56.9	87	31	26	9.3	* - -
Santamaría (americ)	11	776	581	74.9			266	34.3	* * *
Boyd-Bowman	23	64	31	48.4	33	51.6	14	21.9	- - * *
Cerda & al	25	32	17	53.1	16	50	2	6.3	- - -
Galván	21	61	39	63.9	34	55.7	15	24.6	* * *
Islas Escárcega	24	83	50	60.2	31	37.3	9	10.8	* - -
Santamaría (mexic)	22	339	239	70.5	119	35.1	62	18.3	* - *
Aguilera Patiño	31	28	18	64.3	15	53.6	8	28.6	* * *
Gagini	33	68	38	55.9	24	35.3	10	14.7	* - -
Isaza Calderón	36	37	19	51.4	12	32.4	2	5.4	- - -
Izaquirre	37	21	11	52.4	3	14.3	1	4.8	- - -
Mántica	34	12	7	58.3	5	41.7	2	16.7	* - -
Valle	35	88	43	48.9	23	26.1	10	11.4	- - -
Villegas	32	26	9	34.6	12	46.1	5	19.2	- - *
Espina Pérez	42	58	22	37.9	35	60.3	13	22.4	- * *
Malaret (Pto Rico)	43	42	21	50	11	26.2	0	0	- - -
Rodríguez Herrera	41	151	75	49.7	102	67.5	32	21.2	- * *
Academia Colombiana	52	34	23	67.6	22	64.7	11	32.4	* * *
Cordero Palacios	51	105	87	82.9	83	79.1	56	53.3	* * *
Filippo	55	161	95	59	88	54.7	27	16.8	* * -
Gómez de Ivashevsky	53	29	16	55.2	16	55.2	6	20.7	* * *
Rosenblat	54	55	18	35.7	25	45.5	10	18.2	- - *
Tobón Betancourt	56	76	39	51.3	40	52.6	5	6	- * -
Fernández Naranjo..	61	100	68	68	72	72	55	55	* * *
Hildebrant	63	75	49	65.3	38	50.7	22	29.3	* - *
Tovar	62	57	50	87.7	49	86	43	75.4	* * *
Arrazola	74	47	23	48.9	17	36.2	6	12.8	- - -
Cáceres Freyre	72	49	30	65.2	27	58.7	19	41.3	* * *
Guarnieri	75	36	14	38.9	10	27.8	3	8.3	- - -
Saubidet	76	35	14	40	14	40	5	14.3	- - -
Solá	71	139	120	86.3	109	78.4	95	68.3	* * *
Yrarrázaval Larrain	73	66	27	40.9	17	25.8	5	7.6	- - -
Doty	81	29	21	72.4	25	86.2	21	72.4	* * *
Lugo	82	12	8	66.7	11	91.7	7	58.3	* * *
Alfaro	91	31	15	48.4	24	77.4	6	19.4	- * *
Buesa Oliver	96	12	4	48	2	16.7	1	8.3	- - -
Cabrera	94	25	16	64	4	16	2	8	* - -
Guasch Leguizamón	95	8	4	50	5	62.5	1	12.5	- * -
Pazos	93	15	8	53.3	4	26.7	3	20	- - *
Selva (1951)	92	20	12	60	5	25	4	20	* - *

(37). Les sources sont ici classées par régions et, à l'intérieur de chaque région, par ordre alphabétique.

2.2.4 Les ouvrages retenus comme sources secondaires

A la suite des opérations décrites en 2.2.3, nous étions en mesure d'attribuer à chacun des ouvrages soumis au test statistique un ensemble de trois signes * ou -³⁸. Le premier représente la "rentabilité" de la *source* selon les ajouts qu'elle comporte par rapport au *DRAE*; le deuxième, sa "rentabilité" selon les ajouts par rapport au *STAM* et le troisième, selon ses *hapax* (voir tableau #5).

Tenant compte de l'ensemble de cette évaluation, nous avons dressé une nouvelle liste des *sources* soumises au test statistique, cette fois-ci selon un ordre prioritaire, établi comme suit:

- 1ère priorité: ouvrages marqués ***, soit les 14 ouvrages "rentables" selon les trois critères appliqués.
- 2e priorité : ouvrages marqués -**, soit les 3 ouvrages "rentables" seulement selon leurs ajouts par rapport au *STAM* et selon leurs *hapax*.
- 3e priorité : ouvrages marqués *-*, soit les 3 ouvrages "rentables" selon leurs ajouts par rapport au *DRAE* et selon leurs *hapax*.
- 4e priorité : ouvrages marqués --*, soit les 4 ouvrages "rentables" uniquement par leurs *hapax*.
- 5e priorité : ouvrages marqués **-, soit l'ouvrage "rentable" selon ses ajouts par rapport au *DRAE* et au *STAM* mais non selon ses *hapax*.
- 6e priorité : ouvrages marqués *--, soit les 6 ouvrages "rentables" uniquement selon leurs ajouts par rapport au *DRAE*.

38. Font exception à ceci le *DRAE* (notre *corpus lexical de base*) et le *STAM* (ouvrage qui a aussi servi de point de comparaison pour l'attribution des signes); ces ouvrages ne comportent que deux signes. Toutefois, il nous semble que le fait même d'avoir choisi le *STAM* comme point de comparaison (voir plus haut p. 168), lui accorde une priorité certaine sur les autres, de sorte qu'on le trouvera comme le premier ouvrage de la 1ère priorité.

- 7e priorité : ouvrages marqués --, soit les 6 ouvrages "rentables" seulement par leurs ajouts par rapport au *STAM*.
- 8e priorité : ouvrages marqués ---, soit les 10 ouvrages qui ne semblent être "rentables" d'après aucun des trois critères.

Le tableau #6 présente la liste des 47 ouvrages soumis au test statistique, ordonnés selon les priorités que nous venons de décrire et classés, dans le cadre de chacune de ces priorités, d'après la grandeur absolue de l'échantillon étudié, du plus grand au plus petit.

Le rang de chaque *source* dans ce tableau, indique l'ordre d'entrée de chacun des ouvrages dans le *DIE*, ce qui revient à dire que, dans une première étape, nous allons procéder au traitement et à l'entrée en ordinateur des 15 premiers ouvrages³⁹ et seulement après, si nos ressources le permettent, à l'entrée des autres, notamment jusqu'au 24e rang.

2.2.5 Système de codification pour l'identification des sources secondaires dans le *DIE*

Afin de permettre à l'éventuel usager du *DIE* d'identifier la ou les *sources* de chaque rubrique avec un minimum d'effort, il a fallu songer à un système de codification pour chacun des ouvrages.

Le système adopté est un système décimal de deux chiffres dont le premier identifie la région ou le type du dictionnaire (voir plus haut note 29) et le deuxième, la *source* précise à l'intérieur de cette région.

39. Nous parlons de 15 ouvrages même si la limite entre la 1ère et la 2e priorité se situe après le 14e ouvrage parce que, en arrêtant à 14, nous nous trouverions à exclure la région des Antilles, tandis que l'inclusion du 15e ouvrage (*Léxico mayor de Cuba de Rodríguez Herrera*) nous permettrait d'inclure dans notre *DIE* au moins une *source* représentative de chaque région.

TABLEAU #6

Liste des ouvrages à retenir à titre de sources secondaires (40)

RANG	SOURCE	CODE	*/- (par rapport aux trois médianes)	Grandeur de l'échantillon
1	Santamaría (americ)	11	* *	776
2	Solá	71	* * *	139
3	Santamaría & al	01	* * *	133
4	Cordero Palacios	51	* * *	105
5	Fernández Naranjo...	61	* * *	100
6	Galván	21	* * *	61
7	Tovar	62	* * *	57
8	Cáceres Freyre	72	* * *	46
9	Academia colombiana	52	* * *	34
10	Doty	81	* * *	29
11	Gómez de Ivashevsky	53	* * *	29
12	Aguilera Patiño	31	* * *	28
13	Cela	02	* * *	22
14	Lugo	82	* * *	12
15	Rodríguez Herrera	41	- * *	151
16	Espina Pérez	42	- * *	58
17	Alfaro	91	- * *	31
18	Santamaría (mexic)	22	* - *	339
19	Hildebrant	63	* - *	75
20	Selva (1951)	92	* - *	20
21	Boyd-Bowman	23	- - *	64
22	Rosenblat	54	- - *	55
23	Villegas	32	- - *	26
24	Pazos	93	- - *	15
25	Filippo	55	* * -	161
26	Moríñigo	12	* - -	281
27	Malaret (americ)	13	* - -	273
28	Islas Escárcega	24	* - -	83
29	Gagini	33	* - -	68
30	Cabrera	94	* - -	25
31	Mántica	34	* - -	12
32	Gili Gaya	03	- * -	999
33	Moliner	04	- * -	977
34	Zamora Vicente	05	- * -	867
35	Tobón Betancourt	56	- * -	76
36	Seco	06	- * -	65
37	Guasch Leguizamón	95	- * -	8
38	Valle	35	- - -	88
39	Yrarrázaval Larrain	73	- - -	66
40	Arrazola	74	- - -	47
41	Malaret (Pto Rico)	43	- - -	42
42	Isaza Calderón	36	- - -	37
43	Guarnieri	75	- - -	36
44	Saubidet	76	- - -	35
45	Cerda & al	25	- - -	32
46	Izaguirre	37	- - -	21
47	Buesa Oliver	96	- - -	12

(40) Le rang indique l'ordre prioritaire qu'on accorderait à l'entrée de chacune des sources; les divisions, les divers groupes de priorités résultant de l'attribution des signes */- selon les trois médianes calculées.

Ce deuxième chiffre a été attribué selon l'ordre de priorité présenté par les *sources* de chaque région tel qu'établi en 2.2.4. Le code de chaque ouvrage est celui qui apparaît dans les tableaux #1-#6 sous la rubrique *CODE*.

2.3 Entrée en ordinateur des sources secondaires

2.3.1 Révision des critères établis pour l'entrée du DRAE

Les ouvrages lexicographiques définitivement choisis à titre de *sources secondaires* seront entrés en ordinateur, l'un à la suite de l'autre, selon l'ordre de priorité établi en 2.2.4. Toutefois avant d'entamer l'entrée proprement dite, il a fallu revoir nos critères de base (voir 2.1.1). Ceci nous a amenée, d'une part, à apporter certaines modifications à notre alphabet et, d'autre part, à définir la notion d'*ajout* avec un peu plus de précision.

2.3.1.1 Remaniement de l'alphabet choisi

Le maniement des dictionnaires et lexiques portant sur l'espagnol de l'Amérique latine nous a sensibilisée à certains problèmes phonétiques et orthographiques qui ne se posaient pas dans le cas du *DRAE* puisque celui-ci présente une orthographe normative.

La constatation de ces faits (emploi de *-s-* à la place de *-z-* ou à la place de *-c-* suivi de *-e-* ou *-i-*; hésitation entre *-j-* et *-g-* suivis de *-e-* ou *-i-*; hésitation entre *k*, *qu* et *c*; emploi de nouveaux digrammes tels que *sh* pour \int et *kh* pour un son (*k* aspiré) caractéristique de certaines régions, etc.) nous a amenée à modifier notre ordre alphabétique de sorte que, lorsque le *DIE* sera complété, l'éventuel usager aura plus de facilité à identifier ce qui est comparable dans les diverses régions.

A la page 180, on trouvera l'alphabet que nous proposons maintenant. Si on le compare à l'alphabet initial (p. 149) on constate que:

a) certains caractères d'entrée ont été ajoutés. C'est le cas de *q* (nous nous trouvons dans l'impossibilité d'entrer le mot *aqlleste*), de *Z* et *J* pour transcrire respectivement le *e* dans *ce* et *ci* et le *g* dans *ge* et *gi* afin de pouvoir éventuellement les intégrer à leurs homologues phonétiques *z* et *j*; *S* pour transcrire le *sh*(*ʃ*) apparaissant dans de nombreux anglicismes hispanoaméricains. Ceci concerne aussi *X*, *Y* et *ý* pour transcrire le *y* à valeur vocalique et le *K* pour transcrire le *k* aspiré figurant dans certains dictionnaires et lexiques soit comme *kh*, soit comme *k'*.

b) certains caractères seront regroupés, lors du tri des mots à l'inverse, pour rendre le *DIE* plus conforme aux habitudes de prononciation; c'est le cas de \emptyset et *h*; *b* et *v*; *c*, *q*, *k* et *Q*; *Z* et *z*; *g* et *G*; *i*, *X*, *I*, *Y*, *í* et *ý*; *j* et *J*⁴¹.

c) certains caractères, sans être regroupés avec d'autres, figureront toutefois à la suite des caractères avec lesquels ils se confondent phonétiquement dans certaines régions. C'est le cas de *s* qui figurera désormais à la suite de *Z/z*, de *y* qui apparaîtra tout de suite après *L* et de *w* qui sera placé après *g/G*.

2.3.1.2 Types d'ajouts

Après étude de notre échantillon, nous avons constaté que les sources secondaires produisaient trois types d'ajouts possibles, à savoir:

41. Les caractères que nous donnons ici correspondent aux caractères d'entrée; lors de l'édition des listes, le tout sera retranscrit selon l'orthographe donnée par chaque source.

ALPHABET REMANIE

<u>Ordre</u>	<u>Edition</u>	<u>Entrée</u>
1	{ ø	ø (espace)
	{ h	h
2	-	- (trait d'union)
3	a	a (a atone)
4	{ a	A (a tonique non-accentué)
	{ á	á (a tonique accentué)
5	{ b	b
	{ v	v
6	{ c	c (c dans ca, co, cu, etc.)
	{ k	k
	{ q	q (q dans qua, qle, qli, quo)
	{ qu	Q (qu dans que, qui)
7	kh	K
8	{ c	Z (c dans ce, ci)
	{ z	z
9	s	S
10	sh	S
11	ch	C
12	d	d
13	e	e (e atone)
14	{ e	E (e tonique non-accentué)
	{ é	é (e tonique accentué)
15	f	f
16	{ g	g (g dans ga, go, gu, etc.)
	{ gu	G (gu dans gue, qui)
17	w	w
18	{ i	i (i atone)
	{ y	X (y voyelle atone)
19	{ i	I (i tonique non-accentué)
	{ y	Y (y voyelle tonique non-accentuée)
	{ í	í (i tonique accentué)
	{ ý	ý (y voyelle tonique accentuée)
20	{ j	j
	{ g	J (g dans ge, gi)
21	l	l
22	ll	L
23	y	Y (y consonne ou semiconsonne)
24	m	m
25	n	n
26	ñ	N
27	o	o (o atone)
28	{ o	O (o tonique non-accentué)
	{ ó	ó (o tonique accentué)
29	p	p
30	r	r
31	rr	R
32	t	t
33	{ u	u (u atone)
	{ ú	W (ú dans glle, glli, qlle, qlli)
34	{ u	U (u tonique non-accentué)
	{ ú	ú (u tonique accentué)
35	x	x

a) formes nouvelles figurant dans une ou plusieurs *sources secondaires* et ne figurant pas dans le *corpus lexical de base*; dans ce cas, nous ajoutons le mot avec sa catégorisation grammaticale et l'indication de la (ou des) source(s);

b) formes figurant déjà dans le *corpus lexical de base* mais que l'une ou l'autre des *sources secondaires* catégorise différemment; ces mots seront considérés comme des *homonymes syntaxiques* et seront donc ajoutés avec leur nouvelle catégorisation et l'indication de la (ou des) source(s);

c) formes figurant déjà dans le *corpus lexical de base* et données, sous la même catégorie grammaticale, par une ou plusieurs *sources secondaires*; qu'il s'agisse du même mot, ou d'un homonyme lexical, nous nous contenterons dans ces cas d'ajouter, à côté de l'indication du *corpus lexical de base*, celle de la (ou des) source(s) *secondaire(s)*. Nous ajouterons toutefois le mot s'il est présenté par la source sous une orthographe différente (ex: *quiché* dans le *DRAE* et *kiché* dans le *STAM*; *quichua* dans le *DRAE* et *kichua* dans le *STAM*; *kif* dans le *DRAE* et dans les dictionnaires de Zamora Vicente et de Moliner et *quif* dans le dictionnaire de Islas Escárcega; *quimono* dans le *DRAE* et *kimono* dans les dictionnaires de Gili Gaya, de Zamora Vicente, de Moliner et de Morífigo).

2.3.2 Traitement mécanique

L'entrée en ordinateur des *sources secondaires* se fera source par source. Les étapes prévues pour l'entrée de chacune des sources sont les suivantes:

- 2.3.2.1 Entrée en ordinateur des *ajouts* fournis par la source traitée selon les modalités établies en 2.3.1.
- 2.3.2.2 Vérification des entrées.
- 2.3.2.4 Entrée en ordinateur des corrections nécessaires.

- 2.3.2.4 Ordination mécanique des *ajouts* entrés, par ordre alphabétique avec lecture *a tergo* selon l'alphabet utilisé pour l'entrée des données (voir p. 180).
- 2.3.2.5 Transposition par ordinateur de l'*alphabet d'entrée* en *alphabet d'édition* (voir p. 180).
- 2.3.2.6 Edition par ordinateur de la liste globale des *ajouts* fournis par la *source* traitée et transcrits selon l'orthographe présentée dans la même *source*.

Ceci nous permettra d'avoir une *liste inverse* pour chacune des *sources*, indépendamment de l'ensemble du *DIE* que nous n'aurons que lorsque le traitement de toutes les *sources secondaires* sera complété.

2.4 Edition par ordinateur des listes et des tableaux correspondants

Cette quatrième et dernière partie se déroulera comme suit:

- 2.4.1 Ordination mécanique de toutes les rubriques retenues par ordre alphabétique avec lecture *a tergo* selon l'alphabet utilisé pour l'entrée des données (voir p. 180).
- 2.4.2 Transposition par ordinateur de l'*alphabet d'entrée* en *alphabet de sortie* (en l'occurrence l'orthographe donnée par chaque *source*).
- 2.4.3 Edition par ordinateur de la liste globale des entrées ainsi ordonnées et transcrites selon l'orthographe présentée par la (ou les) *source(s)*.
- 2.4.4 Ordination mécanique des listes grammaticales (selon les indications grammaticales fournies) par ordre alphabétique avec lecture *a tergo*.

- 2.4.5 Edition par ordinateur de ces listes grammaticales.
- 2.4.6 Edition par ordinateur du tableau de distribution du vocabulaire selon les finales.
- 2.4.7 Edition par ordinateur des tableaux de distribution des listes grammaticales selon les finales.
- 2.4.8 Edition par ordinateur des tableaux de distribution du vocabulaire selon les sources.

3. ETAT ACTUEL DE NOTRE PROJET

Actuellement, les deux premières parties du projet, soit l'entrée en ordinateur du *corpus lexical de base* et le choix des ouvrages lexicographiques à retenir à titre de *sources secondaires*, sont terminées.

Ainsi, nous avons un fichier de base constitué d'environ 98 800 rubriques se trouvant dans la mémoire de l'ordinateur, toutes catégorisées selon les 66 catégories trouvées dans le *DRAE* et transcrites selon notre alphabet d'entrée (voir appendices 1 et 2); nous avons aussi la liste générale de ces rubriques avec lecture *a tergo* et les listes grammaticales correspondantes, toutes ordonnées selon le premier alphabet employé (voir p. 149 et appendices 3 et 4).

Nous préparons maintenant notre fichier de base pour l'entrée des 15 *sources secondaires* que nous avons déclarées prioritaires (voir appendice 5) et nous comptons pouvoir compléter en deux ans cette partie du travail et être en mesure de préparer le *DIE* ainsi constitué pour publication.

4. CONCLUSION

Tout en étant primordialement un projet d'ordre pratique, l'élaboration d'un dictionnaire inverse comme celui que nous envisageons contribue aussi, nous semble-t-il, au développement de la théorie linguistique en général, et de la linguistique espagnole en particulier. En effet, l'entrée en ordinateur des données a présupposé l'établissement de certains critères de base, critères que nous n'aurions pas été en mesure de fixer sans une recherche préalable. Cette recherche a porté - et continue à porter au fur et à mesure que notre projet avance - sur quelques-uns des problèmes centraux de la linguistique moderne, tels la délimitation des unités, l'affectation des mots aux diverses parties du discours (car tous les "mots" que nous entrons sont accompagnés d'une catégorisation grammaticale), la détermination des homonymes, etc.

Quant à son importance pratique, un dictionnaire inverse, fait à l'aide de l'ordinateur et contenant le plus grand nombre possible de rubriques correspondant aux différentes variétés - géographiques et sociales - de l'espagnol, sera, nous osons l'espérer, un instrument de travail très utile pour tous ceux qui veulent entreprendre des études sur la formation des mots en espagnol, soit du point de vue de la dérivation ou de la composition, soit du point de vue de la morphologie proprement dite. Il pourra servir de base à toute étude portant sur un suffixe particulier de l'espagnol ou sur la suffixation espagnole en général et il permettra et facilitera diverses études morphologiques (le genre et le nombre du substantif, la forme des adjectifs, etc.) et sémantiques (les substantifs qui s'emploient obligatoirement précédés d'une préposition ou d'un verbe donné, les adjectifs qui ne s'appliquent qu'à un nombre restreint de substantifs, les verbes qui ne semblent exister que sous la forme pronominale, etc.). Par ailleurs, étant donné la grande diversité de ses sources, notre *Dictionnaire inverse de l'espagnol* constituera un instrument de travail aussi utile pour le chercheur oeuvrant sur l'espagnol en général que pour celui qu'intéressent avant tout ses variétés régionales ou sociales.

APPENDICE 1

CATEGORIES GRAMMATICALES ACTUELLEMENT EXISTANT DANS LE DRAE

- a* : adjectif de forme unique pour les deux genres.
- a, f* : adjectif: forme applicable uniquement à des substantifs féminins, qui s'oppose à un *a, m* et dont la définition n'implique pas de restrictions sémantiques.
- a, f, aug* : adjectif: forme augmentative applicable uniquement à des substantifs féminins, qui s'oppose à un *a, m, aug* et dont la définition n'implique pas de restrictions sémantiques.
- a, f, dim* : adjectif: forme diminutive applicable uniquement à des substantifs féminins, qui s'oppose à un *a, m, dim* et dont la définition n'implique pas de restrictions sémantiques.
- a, f, dim, u* : adjectif: forme diminutive applicable uniquement à des substantifs féminins et dont la forme et/ou la définition impliquent des restrictions sémantiques.
- a, f, p* : adjectif: forme applicable uniquement à des substantifs féminins pluriels, qui s'oppose à un *a, m, p* et dont la définition n'implique pas de restrictions sémantiques.
- a, f, p, u* : adjectif: forme applicable uniquement à des substantifs féminins pluriels et dont la forme et/ou la définition impliquent des restrictions sémantiques.
- a, f, sup* : adjectif: forme superlative applicable uniquement à des substantifs féminins, qui s'oppose à un *a, m, sup* et dont la définition n'implique pas de restrictions sémantiques.
- a, f, sup, u* : adjectif: forme superlative applicable uniquement à des substantifs féminins et dont la forme et/ou la définition impliquent des restrictions sémantiques.
- a, f, u* : adjectif: forme applicable uniquement à des substantifs féminins et dont la forme et/ou la définition impliquent des restrictions sémantiques.

- a,m* : adjectif: forme applicable uniquement à des substantifs masculins, qui s'oppose à un *a,ŕ* et dont la définition n'implique pas de restrictions sémantiques.
- a,m, aug* : adjectif: forme augmentative applicable uniquement à des substantifs masculins, qui s'oppose à un *a,ŕ, aug* et dont la définition n'implique pas de restrictions sémantiques.
- a,m, aug, u* : adjectif: forme augmentative applicable uniquement à des substantifs masculins et dont la forme et/ou la définition impliquent des restrictions sémantiques.
- a,m, dim* : adjectif: forme diminutive applicable uniquement à des substantifs masculins, qui s'oppose à un *a,ŕ, dim* et dont la définition n'implique pas de restrictions sémantiques.
- a,m, dim, u* : adjectif: forme diminutive applicable uniquement à des substantifs masculins et dont la forme et/ou la définition impliquent des restrictions sémantiques.
- a,m, p* : adjectif: forme applicable uniquement à des substantifs masculins pluriel, qui s'oppose à un *a,ŕ, p* et dont la définition n'implique pas de restrictions sémantiques.
- a,m, p, u* : adjectif: forme applicable uniquement à des substantifs masculins pluriels et dont la forme et/ou la définition impliquent des restrictions sémantiques.
- a,m, sup* : adjectif: forme superlative applicable uniquement à des substantifs masculins, qui s'oppose à un *a,ŕ, sup* et dont la définition n'implique pas de restrictions sémantiques.
- a,m, sup, u* : adjectif: forme superlative applicable uniquement à des substantifs masculins et dont la forme et/ou la définition impliquent des restrictions sémantiques.
- a,m, u* : adjectif: forme applicable uniquement à des substantifs masculins et dont la forme et/ou la définition impliquent des restrictions sémantiques.
- a, p, u* : adjectif: forme unique pour les deux genres, applicable uniquement à des substantifs pluriels et dont la définition implique des restrictions sémantiques.
- a, u* : adjectif: forme unique pour les deux genres et dont la définition implique des restrictions sémantiques.
- adv* : adverbe.
- adv, aug* : adverbe: forme augmentative.
- adv, dim* : adverbe: forme diminutive.
- adv, sup* : adverbe: forme superlative.

<i>conj</i>	:	conjonction.
<i>cont</i>	:	contraction.
<i>d</i>	:	déterminant de forme unique quant au genre.
<i>d, f</i>	:	déterminant: forme applicable uniquement à des substantifs féminins.
<i>d, f, p</i>	:	déterminant: forme applicable uniquement à des substantifs féminins pluriels.
<i>d, m</i>	:	déterminant: forme applicable uniquement à des substantifs masculins.
<i>d, m, p</i>	:	déterminant: forme applicable uniquement à des substantifs masculins pluriels.
<i>d, n</i>	:	déterminant: forme applicable uniquement à des <i>substantifs de discours</i> (1) considérés comme neutres.
<i>d, p</i>	:	déterminant de forme unique pour les deux genres au pluriel.
<i>int</i>	:	interjection
<i>pr</i>	:	pronom de forme unique quant au genre.
<i>pr, dim</i>	:	pronom: forme diminutive unique quant au genre.
<i>pr, f</i>	:	pronom: forme qui renvoie à des substantifs féminins.
<i>pr, f, p</i>	:	pronom: forme qui renvoie à des substantifs féminins pluriels.
<i>pr, m</i>	:	pronom: forme qui renvoie à des substantifs masculins.
<i>pr, m, p</i>	:	pronom: forme qui renvoie à des substantifs masculins pluriels.
<i>pr, n</i>	:	pronom: forme qui renvoie à des <i>substantifs de discours</i> (25) considérés comme neutres.
<i>pr, p</i>	:	pronom de forme unique pour tous les genres au pluriel.
<i>prep</i>	:	préposition.

(1) Nous appelons *substantif de discours* les mots, les syntagmes ou les phrases qui, sous certaines conditions syntactiques, fonctionnent comme des substantifs.

<i>s, amb</i>	: substantif ambigu quant à son genre.
<i>s, amb, dim</i>	: substantif diminutif, ambigu quant à son genre.
<i>s, amb, p</i>	: substantif pluriel, ambigu quant à son genre.
<i>s, com</i>	: substantif de genre commun (épïcène).
<i>s, com, p</i>	: substantif pluriel de genre commun.
<i>s, f</i>	: substantif de genre féminin.
<i>s, f, aug</i>	: substantif augmentatif de genre féminin.
<i>s, f, dim</i>	: substantif diminutif de genre féminin.
<i>s, f, p</i>	: substantif pluriel de genre féminin.
<i>s, f, p, dim</i>	: substantif diminutif pluriel de genre féminin.
<i>s, m</i>	: substantif de genre masculin.
<i>s, m, aug</i>	: substantif augmentatif de genre masculin.
<i>s, m, dim</i>	: substantif diminutif de genre masculin.
<i>s, m, p</i>	: substantif pluriel de genre masculin.
<i>u, adj</i>	: mot ne s'employant qu'à titre de composante d'un syntagme adjectival.
<i>u, adv</i>	: mot ne s'employant qu'à titre de composante d'un syntagme adverbial.
<i>u, s</i>	: mot ne s'employant qu'à titre de composante d'un syntagme nominal.
<i>u, v</i>	: mot ne s'employant qu'à titre de composante d'un syntagme verbal.
<i>v</i>	: verbe.
<i>v, pr</i>	: verbe exclusivement pronominal.
<i>x</i>	: mot non-catégorisé.

APPENDICE 2

Echantillon du fichier de base résultant de l'entrée du DRAE

10 : cazadOtes,s,m,l
20 : cazaguAte,s,m,l
30 : cazalEro,a,m,l
40 : cazalEro,a,f,l
50 : cazAr,v,l
60 : cazarEte,s,m,l
70 : cazARa,s,f,l
80 : cazaRica,s,f,l
90 : cazARo,s,m,l
100 : cazAta,s,f,l
110 : cazatorpedEro,s,m,l
120 : cazcaleAr,v,l
130 : cazcARia,s,f,l
140 : cazcaRiEnto,a,m,l
150 : cazcaRiEnta,a,f,l
160 : cazcOrvo,a,m,l
170 : cazcOrva,a,f,l
180 : cazcOrvo,s,m,l
190 : cAZo,s,m,l
200 : cazolAda,s,f,l
210 : cazolEja,s,f,l
220 : cazolEja,s,f,dim,l
230 : cazolEro,a,m,u,l
240 : cazolEta,s,f,l
250 : cazolEta,s,f,dim,l
260 : cazoleteAr,v,l
270 : cazoletEro,a,m,u,l
280 : cazolón,s,m,aug,l
290 : cazón,s,m,l
300 : cazonAl,s,m,l
310 : cazonEte,s,m,l
320 : cazorÍa,s,f,l
330 : cazUdo,a,m,l
340 : cazUda,a,f,l
350 : cazuEla,s,f,l
360 : cazumbrAr,v,l
370 : cazUmbre,s,m,l
380 : cazumbrón,s,m,l
390 : cazuReAr,v,l
400 : cazuRerÍa,s,f,l
410 : cazuRÍa,s,f,l
420 : cazURo,a,m,l
430 : cazURa,a,f,l
440 : cazUz,s,m,l
450 : cazUzo,a,m,l
460 : cazUza,a,f,l
470 : cE,s,f,l
480 : cE,x,l
490 : cEa,s,f,l
500 : ceAjo,s,m,l
510 : ceAja,s,f,l
520 : ceanOto,s,m,l
530 : cearIna,s,f,l
540 : ceática,s,f,l
550 : ceBa,s,f,l

APPENDICE 3

Echantillon de la liste générale inverse actuelle

a: 32732

ba: 236

aba: 22

22

silaba s,f	1
decasilaba a,f	1
endecasilaba a,f	1
dodecasilaba a,f	1
eneasilaba a,f	1
tetrasilaba a,f	1
pentasilaba a,f	1
heptasilaba a,f	1
hexasilaba a,f	1
bisilaba a,f	1
disilaba a,f	1
polisilaba a,f	1
parasilaba a,f	1
imparisilaba a,f,u	1
cuadrilaba a,f	1
trisolaba a,f	1
cuatrilaba a,f	1
septisolaba a,f	1
monosilaba a,f,u	1
octosilaba a,f	1
caraba s,f	1
garaba s,f	1

Aba: 32

aba int	1
aba s,f	1
baba s,f	1
ababa s,f	1
rebaba s,f	1
escaba s,f	1
aldaba s,f	1
faba s,f	1
alfaba s,f	1
algaba s,f	1
haba s,f	1
jaba s,f	1
aljaba s,f	1
calaba s,m	1
ampalaba s,f	1
chilaba s,f	1
naba s,f	1
banaba s,f	1
raba s,f	1
caraba s,f	1
paraba s,f	1
draba s,f	1
almadraba s,f	1
traba s,f	1
peltraba s,f	1
taba s,f	1
cuaba s,f	1
guaba s,m	1
guaba s,f	1
yaba s,f	1
guayaba s,f	1
alcazaba s,f	1

eba: 1

anuteba s,f 1

Eba: 16

beba s,f 1
jabeba s,f 1

Echantillon de la liste inverse des adjectifs s'appliquant à des substantifs masculins

e:	21	se:	3	nse:	3			
						lebulense a,m		1
						collipullense a,m		1
						linarensense a,m		1
		te:	18	Ate:	2			
						coate a,m		1
						cuate a,m		1
				Ete:	4			
						regardete a,m		1
						paquete a,m		1
						pobrete a,m		1
						amarrete a,m		1
				rte:	2			
						confidente a,m		1
						pariente a,m		1
				Cte:	10			
						blancote a,m		1
						francote a,m		1
						frescote a,m		1
						formalote a,m		1
						noblote a,m		1
						chilote a,m		1
						gallote a,m		1
						hugonote a,m		1
						guapote a,m		1
						hotentote a,m		1
l:	8	Al:	2	Al:	1			
						ml a,m		1
				uAl:	1			
						bagual a,m		1
		El:	1	BEl:	1			
						bel a,m		1
		Ol:	4	gOl:	1			
						mogol a,m		1
				NOl:	3			
						judeo-español a,m		1
						español a,m		1
						judeoespañol a,m		1
		Ul:	1	dUl:	1			
						gandul a,m		1
n:	313	An:	18	cAn:	3			
						azacán a,m		1
						rabicán a,m		1
						chucán a,m		1
				dAn:	1			
						bergadán a,m		1
				fAn:	1			
						trufán a,m		1

Echantillon de la liste inverse des adjectifs s'appliquant à des substantifs féminins

a:	12509	ba:	37	oba:	15	decasílaba a,f
						endecasílaba a,f
						dodecasílaba a,f
						eneasílaba a,f
						tetrasílaba a,f
						pentasílaba a,f
						heptasílaba a,f
						hexasílaba a,f
						bisílaba a,f
						disílaba a,f
						cuadrisílaba a,f
						trisílaba a,f
						cuatrisílaba a,f
						septisílaba a,f
						octosílaba a,f
		Eba:	1			manceba a,f
		lba:	2			alba a,f
						cuatralba a,f
		mba:	5			zamba a,f
						patizamba a,f
						bomba a,f
						comba a,f
						yumba a,f
		oba:	8			anglófoba a,f
						xenófoba a,f
						hidrófoba a,f
						aerófoba a,f
						clerófoba a,f
						fotofoba a,f
						réproba a,f
						improba a,f
		Oba:	3			boba a,f
						loba a,f
						proba a,f
		rba:	2			acerba a,f
						superba a,f
		ubc:	1			bínuba a,f
ca:	1827	cca:	31			policíaca a,f
						elefancíaca a,f
						egipcíaca a,f
						cardíaca a,f
						cordíaca a,f
						elegíaca a,f
						celíaca a,f
						ilíaca a,f
						genetlíaca a,f
						jeremíaca a,f
						maníaca a,f
						lipemaníaca a,f

APPENDICE 5

Echantillon du fichier de base préparé pour l'entrée des *sources secondaires*

10 : cazoIeteAr,v,00
20 : cazoIeteEco,a,m,u,00
30 : cazoIón,s,m,aug,00
40 : cazoIón,s,m,00
50 : cazoIónAl,s,m,00
60 : cazoIónEte,s,m,00
70 : cazoRía,s,f,00
80 : cazoUda,a,f,00
90 : cazoUdo,a,m,00
100 : cazoUla,s,f,00
110 : cazoUmbreAr,v,00
120 : cazoUmbre,s,m,00
130 : cazoUmbreón,s,m,00
140 : cazoURa,a,f,00
150 : cazoUreAr,v,00
160 : cazoUreRía,s,f,00
170 : cazoURía,s,f,00
180 : cazoURo,a,m,00
190 : cazoUz,s,m,00
200 : cazoUza,a,f,00
210 : cazoUzo,a,m,00
220 : ZE,s,f,00
230 : ZE,x,00
240 : ZEa,s,f,00
250 : ZeAja,s,f,00
260 : ZeAjo,s,m,00
270 : ZeanOto,s,m,00
280 : ZeaRina,s,f,00
290 : ZeaTica,s,f,00
300 : ZEba,s,f,00
310 : ZebAda,a,f,u,00
320 : ZebAda,s,f,00
330 : ZebadAl,s,m,00
340 : ZebadAr,v,00
350 : ZebadAza,a,f,00
360 : ZebadAzo,a,m,00
370 : ZebadEra,s,f,00
380 : Zebadería,s,f,00
390 : ZebadEro,s,m,00
400 : ZebadILa,s,f,00
410 : ZebAdo,a,m,u,00
420 : ZebadOr,a,m,00
430 : ZebadOr,s,m,00
440 : ZebadOra,a,f,00
450 : ZebadOra,s,f,00
460 : ZebadUra,s,f,00
470 : ZebAr,v,00
480 : ZebelIca,a,f,u,00
490 : ZebEra,s,f,00
500 : ZebEra,s,m,00
510 : ZebICa,s,m,00
520 : ZebIl,s,m,00
530 : ZebIteEco,s,m,00
540 : ZebIteEro,s,m,00
550 : ZebIteEro,s,m,00

COMPTE RENDU

R. DUBUC, *Manuel pratique de terminologie*, Montréal, Linguatex, 1978.

0. Introduction

L'auteur de ce petit manuel (une centaine de pages) est bien connu dans les milieux de la terminologie, dont il a été l'un des pionniers au Canada. L'ouvrage reflète l'attitude pragmatique avec laquelle R. Dubuc aborde cette discipline nouvelle et mal connue.

Mal connue et méconnue, la terminologie l'est à un point tel qu'il semble nécessaire, pour comprendre le titre même de l'ouvrage, de poser les distinctions suivantes:

"... il n'y a pas un terme terminologie, mais plusieurs, et au moins trois:

1. L'ensemble des termes d'un domaine, comme par exemple la biochimie ou d'une discipline, comme par exemple la linguistique. On dira alors: la terminologie de la biochimie, de la linguistique, etc.
2. Les méthodes de collecte et de classement des termes, de création néologique, de normalisation des termes, de diffusion des termes: c'est ce à quoi s'emploient les terminologues et les terminographes.
3. Une science dont l'objet est d'ordre linguistique, mais qui est essentiellement pluridisciplinaire et participe à la fois de la linguistique, de la logique, de l'ontologie, de la classologie et de l'informatique." 1

1.0 Caractéristiques générales de l'ouvrage

Il comporte neuf chapitres qui constituent autant de centres d'intérêt ou de subdivisions pédagogiques comportant une introduction

1. Rondeau, G., "Les banques de terminologie bilingues et multilingues", in *Méta*, à paraître en 1979.

définitoire, des exposés méthodologiques et des suggestions de travaux pratiques.

Les qualités pédagogiques du manuel sont évidentes: délimitation de la matière en étapes minimales et bien circonscrites, souci constant de s'adresser au lecteur dans un style direct, exempt d'abscondités ou de prétentions scientifiques, progression continue de notions plus générales vers des notions plus spécifiques, application immédiate dans des exercices concrets, des principes ou postulats exposés au début de chaque chapitre, tendance générale à aborder et à poser les problèmes dans une optique de travail quotidien.

C'est d'ailleurs sur ce dernier plan qu'il faudrait peut-être signaler une optique particulière, une caractéristique fondamentale de l'ouvrage de R. Dubuc. En effet, le "travail quotidien" auquel l'auteur associe la terminologie est très clairement celui de la traduction, de sorte que le titre de "Manuel pratique de terminologie" aurait peut-être avantage à être suivi d'un sous-titre: "à l'usage du traducteur". On sait, en effet, que si, chronologiquement et même encore sur le plan du volume d'utilisation, le traducteur est le premier usager de la terminologie, cette discipline se dégage de plus en plus de la traduction pour, d'une part, devenir en soi une discipline avec son objet et ses méthodes propres et, d'autre part se mettre au service d'une clientèle plus diversifiée comprenant, notamment, les professeurs de Lsp², les rédacteurs de manuels techniques, les formateurs de terminologues, les sociolinguistes et les administrateurs engagés dans la planification linguistique sous tous ses aspects, les spécialistes du traitement automatique des données terminologiques³, etc.

2. Voir à ce sujet, Rondeau, G., "Les langues de spécialité", in *Le Français dans le monde*, à paraître en 1979.
3. Nous vivons, en effet, à une époque où les banques de terminologie connaissent des développements extraordinaires. La *Première conférence internationale sur les banques de terminologie* aura lieu à Vienne en avril 1979, sur un thème qui, il y a seulement quinze ans, aurait été perçu comme relevant de la science-fiction.

En ce sens, il faut donc dire qu'on ne retrouve pas dans l'ouvrage de R. Dubuc une dimension importante de la terminologie, celle de ses développements en dehors des activités traductionnelles. Mais c'est sans doute volontairement que l'auteur a laissé de côté cet aspect, répondant ainsi de façon plus spécifique aux besoins du milieu dans lequel il enseigne, car la grande majorité des étudiants canadiens en terminologie sont ou bien de futurs traducteurs, ou bien de futurs terminologues au service des traducteurs.

2.0 Aspects particuliers

La partie fondamentale de l'ouvrage est sans contredit constituée par les chapitres II et III, dans lesquels l'auteur présente sa méthode de travail au moyen d'abord d'un exposé simple et concis, puis d'un exemple d'application de cette méthode à un texte portant sur l'informatique.

L'exposé est clair et la démonstration limpide, de sorte que même le non-initié comprendra facilement aussi bien les règles de la méthode que leur mécanisme d'application. Cet avantage est précieux si l'on songe au nombre important de ceux que la terminologie intéresse directement (traducteurs, rédacteurs, etc.) et qui n'ont pas la possibilité de s'inscrire à un cours de terminologie.

Il faut louer l'auteur d'avoir accordé à la fiche terminologique (ch. V) l'importance qui lui convient, sans plus. On a, en effet, souvent eu tendance, dans les exposés terminologiques, à accorder à cette question une place relativement considérable par rapport aux autres aspects du travail terminologique, contribuant ainsi à répandre l'impression, bien ancrée dans certains milieux, que le terminologue est un gratte-papier dont la fonction principale, sinon unique, serait de remplir des fiches.

Les chapitres VI, VII et VIII, portant respectivement sur la synonymie, la néologie et la normalisation considérées dans une optique terminologique, constituent un complément utile d'information. Car si dans l'ensemble des activités terminologiques quotidiennes les problèmes de ce type n'ont pas une fréquence d'apparition très élevée, il est néanmoins nécessaire que le futur terminologue sache sinon les résoudre, du moins les identifier afin de pouvoir les traiter convenablement.

Le dernier chapitre traite de la documentation. Il laisse le lecteur un peu sur sa faim, eu égard à l'importance de cette discipline en terminologie, dont elle est "la matière première..." (p. 87).

On y trouve des conseils utiles sur les éléments essentiels d'une documentation assemblée à des fins terminologiques, mais on peut se demander pourquoi cela s'appelle un "centre". Il serait bon de noter également, même si cela est implicite, que les indications bibliographiques (2.1 à 2.4) qu'on y trouve constituent un exemple de documentation établie pour répondre à des besoins spécifiques notamment, dans ce cas, à ceux d'une entreprise fonctionnant en milieu francophone canadien.

On peut se demander également pourquoi reprendre dans le paragraphe 2.5 sous la rubrique "documentation" la question du fichier terminologique déjà abordée au chapitre V, p. 43. Par ailleurs, les affirmations notées 2.5.2, 2.5.3 et 2.5.4 gagneraient sans doute à être plus nuancées, ou tout au moins replacées dans un contexte particulier.

Enfin, il faut déplorer la brièveté du paragraphe traitant de "l'exploitation de la documentation" (p. 94), car il ne fait pas de doute qu'il serait fort utile au terminologue moyen d'apprendre à se servir de la documentation mise à sa disposition.

On trouve à la fin un index alphabétique et l'on peut formuler le souhait que dans une prochaine édition l'auteur ajoute une petite bibliographie.

Bref, voilà un ouvrage qui arrive à point, au moment où se développent dans nos universités des programmes d'études en terminologie. L'ouvrage s'appuie sur une solide expérience de l'auteur, à qui bon nombre de terminologues canadiens doivent leur formation. La langue dans laquelle s'exprime l'auteur est simple, directe, "transparente", pour employer un mot à la mode. Il ne fait pas de doute que cet ouvrage rendra d'utiles services à ceux que la terminologie intéresse directement et qu'il contribuera à répandre dans le grand public une notion plus exacte de l'appellation que recouvre le terme de terminologie.

Guy Rondeau
Université Laval

Guy RONDEAU, Docteur de l'Université de Nancy, professeur titulaire (terminologie) au Département de langues et linguistique de l'Université Laval.

COMPTE RENDU

A. LANDERCY & R. RENARD, *Éléments de phonétique*, Bruxelles/Didier, Mons/C.I.P.A., 1977, 214 p.; "Code de terminologie" 15 p. et "Évaluation" 32 p.

Il y avait longtemps que je n'avais lu un manuel de cette envergure — volumineux et fort diversifié en sujets traités — avec autant d'intérêt soutenu et avec autant de plaisir pour les yeux comme pour l'esprit. En effet, d'une part on est constamment sollicité par une mise en pages judicieuse qui véhicule et illustre bien le texte de base et met en évidence les notions fondamentales à retenir, et d'autre part on est comblé par une progression pédagogique qui permet de lier sans difficulté les notions précédentes aux suivantes. Je le souligne volontiers, car trop d'ouvrages scientifiques, dits pédagogiques, ne mettent pas en appétit de connaissance et de persévérance le lecteur qui, par ailleurs, doit assimiler des notions qui sont souvent par elle-mêmes plutôt indigestes.

L'ouvrage est composé de quatre chapitres précédés d'un "avant-propos" et d'une "introduction" qui situe admirablement bien la phonétique et la phonologie. Les trois premiers chapitres sont comme suit:

- 1- *Les phénomènes sonores*
- 2- *La phonation*
- 3- *L'audition*

Les notions d'acoustique dont il est abondamment question tout au long de ces trois premières parties est le lien cohérent qui les unit. Les éléments de phonétique acoustique y prennent donc avec bonheur une grande place et le lecteur y trouvera réponse à beaucoup de ses questions, car il est évident que les auteurs, professeurs chevronnés ayant eu à répondre à de multiples questions de leurs étudiants, répondent

ici à l'avance à celles du futur lecteur. Donc Landercy et Renard nous offrent ici, à l'intérieur de cet ouvrage déjà élaboré, un opportun et très à point manuel d'acoustique à l'usage des étudiants en phonétique générale. Et c'est ainsi que des "notions élémentaires" des vibrations, on passe aux "caractéristiques physiques et perceptives des sons", aux "méthodes d'analyse du signal acoustique", puis au "rôle des principaux organes" de la parole, de même qu'à "l'acoustique de l'audition" pour terminer par la "perception de la parole".

Personnellement, j'aurais souhaité que les auteurs développent davantage les notions "d'harmonique" et de "formant", comme ils ont si bien réussi pour tant d'autres points comme les "mels", les "phones" et les "sones". D'autre part, la portion consacrée aux données de "l'articulatoire", bien qu'essentiellement suffisante, est restreinte. Les auteurs ont mis l'accent sur la phonétique acoustique et perceptive en se disant probablement qu'il valait mieux développer davantage des notions moins traitées — si non pas du tout — dans les autres ouvrages qui, par ailleurs, traitent abondamment de l'articulatoire. Je suis d'accord: il y a déjà eu jusqu'ici trop de répétitions d'un manuel à l'autre.

Le quatrième et dernier chapitre de l'ouvrage a pour titre *Phonétique appliquée* et parle surtout "d'audiométrie" (une dizaine de pages des plus intéressantes) et de "phonétique corrective" où les auteurs font succinctement le point sur leurs écrits et sur les résultats de leurs recherches jusqu'à ce jour.

Le lecteur trouvera à la fin de chacun des chapitres une "récapitulation générale" très concise, très claire, avec parfois un tableau récapitulatif des plus ingénieux (cf. p. 71, p. 178). L'idée est très bonne et est à poursuivre, tout comme le sont le *code de terminologie* (concis et très approprié) et la trentaine de pages de tests, *évaluation*, auxquels le lecteur est invité à répondre, le corrigé lui étant fourni à la toute fin.

Somme toute, voilà un beau manuel de phonétique, différent des autres à divers points de vue, et qui apportera énormément tant aux néophytes qu'aux initiés; car, d'une part, on y trouve beaucoup de notions nouvellement traitées (en phonétique acoustique et perceptive, entre autres) et, d'autre part, un traitement original et hautement pédagogique de notions mieux connues.

Il y a toutefois un regret que je veux bien transformer en souhait, car le problème est de taille: soit que l'éditeur réduise le prix de vente de ce nouveau "*vade-mecum*" en phonétique générale, car au coût actuel, le risque est gros que les étudiants le laissent sur les tablettes, et ce serait tellement dommage.

Jean-Guy LeBel
Université Laval

Jean-Guy LEBEL, Docteur de l'Université de Strasbourg, professeur agrégé (phonétique corrective et différentielle) au Département de langues et linguistique de l'Université Laval (Québec).